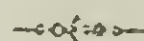


LE

DÉVOUEMENT CATHOLIQUE

A LA MÊME LIBRAIRIE.

LE BON ANGE DES CAMPAGNES. in-12.
CHOIX D'ANECDOTES CHRÉTIENNES. in-12.
LE MÉDECIN CHRÉTIEN. in-12.
NOUVELLE MORALE EN ACTION. in-12
HISTOIRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES. in-12.
LA CHARITÉ EN ACTION. in-18.
MARGUERITE, ou le Dévouement d'une mère. in-18.
LES BEAUX EXEMPLES. in-18.
VERTUS ET BIENFAITS DES MISSIONNAIRES. in-18.
VERTUS ET BIENFAITS DU CLERGÉ DE FRANCE. in-18.
MISSIONS du Levant, d'Asie et de la Chine in-12.
MISSIONS d'Amérique, d'Océanie et d'Afrique. in-12.
LES TRÉSORS DE LA GRACE. in-18.
LECTURES instructives et intéressantes. in-18.
EXEMPLES DE VERTUS. in-18.
L'EMPIRE DE LA VERTU. in-18.
LES SŒURS DE CHARITÉ EN ORIENT. in-12.
TRAITS ÉDIFIANTS. in-12.
DOUCEUR, BEAUTÉ, CHARITÉ POUR LES PAUVRES. in-12.
EXEMPLES DE CONFIANCE EN DIEU. in-18.
LETTRES VILLAGEOISES, par M. le comte de Lambel. in-18
LA MÈRE DES PAUVRES. in-18.
SOUFFRANCES ET RÉSIGNATION. in-18.
ANNALES de l'histoire de l'Eglise en 1848, 1849 et 1850. 3 vol. in-8°





La Foi, l'Espérance et la Charité

LE

DÉVOUEMENT CATHOLIQUE

PENDANT LE CHOLÉRA DE 1849

OU

TABLEAU HISTORIQUE

DU DÉVOUEMENT DU CLERGÉ ET DES LAÏQUES EN PRÉSENCE DE CETTE ÉPIDÉMIE

Par M. L.-F. GUÉRIN,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES RELIGIEUX, ETC.

Troisième édition

La charité et les bonnes œuvres ont leur source en Dieu ; et la charité consiste à agir selon ses commandements ;

N'aimons donc pas seulement en paroles, mais par les actes et en vérité, afin que les hommes, voyant nos bonnes œuvres, glorifient notre Père qui est dans les cieux... (*Eccli.* x. 15; 2. *S. Jean*. 6, 1. *S. Jean*. III. 18, *S. Matth* v. 16).



LILLE

L LEFORT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

M DCCC LIX

Un mot aux lecteurs

L'idée de ce petit ouvrage nous est venue dans le temps même où le choléra exerçait ses cruels ravages. L'héroïque conduite de la plupart des membres du clergé, des ordres religieux d'hommes et de femmes, et d'un grand nombre de laïques de tout rang, nous avait pénétré d'une profonde admiration. La presse enregistrait chaque jour les plus beaux et les plus touchants traits de dévouement Mais tous ces faits épars pouvaient passer inaperçus au milieu de la préoccupation des esprits, absorbés par les événements politiques, ou bien s'oublier comme tout ce qui s'écrit sur des feuilles volantes. Et pourtant ces faits renfermaient un enseignement précieux : ils témoignaient, une fois de plus, de la puissance du christianisme, et ils montraient l'influence salutaire qu'on peut exercer par les œuvres de charité ! Nous résolûmes, dès lors, de les recueillir, de les compléter, de les coordonner et d'en présenter le récit fidèle.

C'est, en effet, dans les feuilles publiques que nous avons puisé une bonne partie des faits qui composent cet opuscule. Cependant nous ne nous sommes pas contenté

des indications que les journaux nous offraient; nous savions, d'ailleurs, qu'ils n'avaient pu tout faire connaître, et nous dûmes nous environner de plus de documents. Nous avons donc demandé des renseignements, pris des notes, interrogé des témoins et même des acteurs de ces glorieuses luttes de la charité contre le plus mystérieux et le plus cruel des fléaux. Plusieurs ont bien voulu répondre à nos instances; mais il en est qui, soit négligence, soit humilité mal entendue, ont persisté à garder le silence; et c'est pourquoi, malgré le vif désir que nous avions d'être aussi complet que possible, nous ne pouvons pas nous flatter d'avoir atteint ce but.

Quand nous nous plaignons d'excès d'humilité chez certaines personnes, nous ne disons rien de trop; car si le christianisme ne veut pas que nous nous prévalions de nos propres œuvres, ni que nous les accomplissions avec cette affectation marquée qui est un des caractères du pharisaïsme, il ne défend pas qu'on publie le bien; tout au contraire, il demande que les bonnes œuvres soient apparentes, parce que la conduite du vrai chrétien doit servir d'exemple. « Nous tâchons de faire le bien, disait saint Paul, non-seulement devant Dieu, *mais encore devant les hommes*[1] ; » d'où l'on voit que c'est en effet une piété mal entendue que de vouloir cacher ce qui doit être découvert pour l'édification du prochain.

Au surplus, Dieu étant l'Auteur et le Consommateur

[1] II. Cor. VIII. 21.

de tout bien, ce sont, en réalité, ses œuvres que nous exaltons quand nous parlons des bonnes actions que peuvent avoir accomplies les hommes. Ce ne sont point ceux-ci que nous glorifions; c'est Dieu que nous bénissons dans les faibles instruments de ses miséricordes. « La bonté, la justice et la vérité, dit l'Écriture, sont les fruits de la lumière [1]. » Pourquoi voudrions-nous les enfouir dans les ténèbres? Et si, ajoute le Livre saint, la sagesse, c'est-à-dire la vertu, « reste cachée et que le trésor soit invisible, quel bien retirera-t-on de l'un et de l'autre [2]? » Il est donc bon, il est utile, « il y a de l'honneur à découvrir les œuvres de Dieu [3]. »

Placé à ce point de vue élevé, nous ne voyons plus quelles susceptibilités nous aurions pu blesser en révélant une foule de traits admirables de charité qui se sont produits durant le choléra. Nous rapportons tout à Dieu, principe de nos bonnes œuvres; de plus, nous ne voyons dans ces actes de dévouement que l'accomplissement des devoirs du Chrétien. Aussi nous sommes-nous surtout attaché à en faire jaillir cette vérité, que plus on rend visible aux hommes, par la pratique des préceptes évangéliques qui se résument dans la *charité*, l'action bienfaisante du christianisme, plus on en proclame la divinité, et plus par conséquent on lui gagne les cœurs....

Telle est, en un mot, la pensée pratique qui domine notre travail. Il nous a semblé qu'il importait d'autant

[1] Eph. v. 9. [2] Eccli. xx. 32. [3] Tob. xii. 7.

plus de la mettre en lumière, que notre société périt par l'égoïsme, et qu'elle ne pourra se sauver que par l'application et la pratique des principes chrétiens. Mais si, sous ce rapport, ce petit livre participe quelque peu de l'apologétique, il est avant tout historique. Le récit simple des nombreux traits de charité que nous avons rassemblés, est une page ajoutée aux annales déjà si belles et si saisissantes des bienfaits du christianisme ; il est encore, si l'on veut, un mémoire qui trouvera un jour son emploi dans l'histoire contemporaine de l'Église, dont il ne formera certainement pas le chapitre le moins intéressant et le moins glorieux.

Notre récit embrasse une période d'environ neuf mois (de la fin de mars au mois de décembre), espace de temps pendant lequel le choléra a fait dans notre France, si les *rapports* que nous avons sous les yeux sont exacts, *soixante-seize mille victimes*, réparties ainsi : pour les départements, *cinquante-deux mille* : pour la banlieue de Paris, *quatre mille* (nous savons qu'il y en eut même davantage), et pour la capitale, *vingt mille :* c'est-à-dire près d'un tiers de plus que dans l'épidémie de 1832!

L. F. Guérin.





LE

DÉVOUEMENT CATHOLIQUE

PENDANT LE CHOLÉRA

PRÉLIMINAIRES

Un jour, on demandait à un pauvre Arabe du désert, ignorant comme le sont la plupart des Arabes, comment il s'était assuré qu'il y avait un Dieu. Il répondit par ce mot, aussi profond qu'admirable dans sa simplicité : « De la même façon que je connais, par les traces marquées sur le sable, s'il y a passé un homme ou un animal [1]. »

Voulez-vous, à l'exemple de cet homme droit,

[1] L. Arvieux, *Voyage en Arabie*, 1 vol. in-12 1717. Paris.

vous assurer quelle est la vraie religion, la seule qui répond aux besoins de notre cœur et qui, par conséquent, a pour auteur Dieu lui-même, voyez ce qu'est la religion catholique, examinez quels fruits elle produit, regardez attentivement quelles traces elle laisse parmi les hommes, voyez l'empreinte de ses pas sur le sable de cette terre d'exil, et alors le jugement que vous porterez ne sera ni moins sûr, ni moins exact, ni moins logique que celui du pauvre Arabe sur l'existence du Créateur de toutes choses.

D'ailleurs l'Evangile l'a dit : « Chaque arbre se connaît par son fruit ; on ne cueille point de figues sur des épines, et on ne coupe point de raisin sur des ronces : *Unaquæque arbor de fructu suo cognoscitur : neque de spinis colligunt ficus, neque de rubo vindemiant uvam* [1]. »

Si donc il arrive qu'on puisse dire du christianisme ce que l'Esprit-Saint a dit de Jésus, « qu'il passa en faisant le bien, *pertransiit benefaciendo* [2] » ; s'il arrive qu'il ne produise que des fruits excellents, et qu'il porte au bien et au dévouement les âmes qui l'ont embrassé sincèrement et qui le pratiquent en réalité et avec amour, évidemment cette religion est saint, véritable, divine ; car il n'y a qu'un principe bon qui puisse amener de bons résultats et communiquer la vie, comme l'erreur ne saurait engendrer autre chose que la misère et la mort.

Or il est incontestable que le christanisme, partout où il a porté ses divines clartés, et partout où il n'a pas rencontré d'obstacles de la part de l'esprit de caste et d'égoïsme, son éternel ennemi, n'a produit que des fruits abondants de charité et de vie.

Il a rendu à l'homme sa valeur, transformé les mœurs, pénétré les lois civiles de sa justice et de son équité, formé les peuples de l'Europe moderne,

[1] Luc, VI. 44. [2] Act. X. 38.

déraciné une foule d'abus, inspiré toutes sortes de vertus et ramené l'activité sociale à sa véritable destinée. Ceci est si vrai que les peuples ne se sont troublés et ne s'agitent encore que là où l'on voit l'esprit antichrétien dont nous parlons, travailler à fausser la loi évangélique ou à en restreindre l'action réparatrice.

L'histoire des bienfaits de la religion, laissée à la liberté de son expansion, ne serait donc autre chose que l'histoire du christianisme lui-même; soit qu'on l'envisage dans ces temps antiques où, sous l'empire des ombres et des figures, on pouvait entrevoir l'image auguste des biens et du bonheur qu'il devait apporter au monde; soit que, se rapprochant de nos temps, on veuille rappeler comment cette institution admirable a surpassé, pour des milliers de générations, l'excellence et la beauté de ses anciennes promesses, et réalisé pour tous le charme des plus douces et des plus consolantes espérances. Mais il faudrait des volumes pour retracer cette magnifique histoire. Nous en recueillerons chaque jour quelque nouveau fragment [1], et nous allons en esquisser l'une des plus belles pages, puisque le but de cet opuscule est d'offrir quelques traits de la charité et du dévouement que la religion inspire, partout et toujours, à ses fidèles serviteurs dans les temps de calamités publiques.

Jamais, en effet, dit un écrivain [2], l'intervention du christianisme n'eut plus d'à-propos et de puissance

[1] Dans notre *Mémorial catholique, annales des bienfaits du catholicisme*, revue mensuelle dont huit volumes grand in-8° sont déjà publiés. Nous devons ajouter que nous nous occupons aussi, dans ce recueil, de toutes les hautes questions qui intéressent la liberté religieuse et l'avenir de la Foi en France, et que nous amassons les actes, les documents, etc., qui servent à l'histoire contemporaine de l'Eglise.

[2] M. Alfred Nettement, *Ami de la religion*, t. CXXVI, p. 81-82.

que dans les grandes calamités. Quand toutes les têtes s'abaissent, quand tous les esprits sont vaincus par la force du mal, quand l'espérance, cette dernière consolation des affligés, a cessé de mêler quelques-uns de ses rayons aux nuages qui assombrissent l'horizon, alors l'œuvre du christianisme commence là où l'œuvre de l'humanité s'est arrêtée, et sa main secourable vient soutenir les nations tremblantes, pendant qu'elles traversent les mauvais jours de leur pélerinage. M. de Châteaubriand l'a dit : « Inventez telle douleur que vous voudrez, et soyez sûr que la religion chrétienne y a songé avant vous pour placer le remède à côté[1]. »

Feuilletez les archives des siècles. Les lieux, les événements, les personnages changent; la mission du christianisme, mission bienfaitrice qui consiste à relever, à guérir la nature humaine, ne change pas; et comment changerait-elle, puisque la religion est toujours foi, espérance et amour?

C'est dans les jours de deuil que sa puissance se relève, et les misères humaines sont comme un piédestal qui rehausse sa grandeur. Jetez les yeux sur Marseille, l'antique reine de la France méridionale, dans ces jours néfastes où elle fut visitée par une affreuse calamité. Là le fléau n'était point personnifié dans un homme, il ne se nommait ni Attila ni Alaric; mais, plus terrible encore, il frappait des coups plus multipliés et plus sûrs. Qand tout le monde fuyait ou tremblait devant la peste, qui donc se présenta pour lui disputer l'empire de la ville? qui demanda à vivre en tiers avec la désolation et la mort? C'était le droit du christianisme, et on sait s'il le réclama. Ne rappelons point ces miracles d'hé-

[1] *Génie du Christianisme.* IVe part. liv VIe; livre qu'il faut relire et à l'aide duquel on peut déjà commencer à *additionner la somme des bienfaits de la religion.*

roïsme qui vivent dans toutes les mémoires, et ne déroulons point cette belle épopée chrétienne qui se résume tout entière dans le nom de Belzunce [1]; mais répétons seulement, avec la postérité reconnaissante, que l'immensité de la charité surpassa la grandeur du mal, et que, dans ce duel entre le plus horrible des fléaux et un évêque, le champ de bataille demeura à la religion.....

Mais voilà que de nos jours un autre fléau, non moins terrible et plus universel dans ses ravages, vint à son tour jeter le défi à la charité chrétienne. De l'Orient, de mauvaises étoiles resplendissent sur les marais du Gange; des puissances ennemies y mêlent des éléments de corruption, et de ces marais sort une peste cruelle [2]. Elle se répand de l'Inde sur la Perse, vers Babylone et l'Arabie; de l'Afrique passant dans l'Asie-Mineure, elle se précipite sur l'Occident et y séme la désolation et la mort.

Sans doute, et nous le croyons avec la science, les causes de cette peste appelée *choléra* [3] sont naturelles. On peut les chercher dans les influences atmosphériques, terrestres, électriques, ou l'attribuer

[1] On trouvera plus loin l'extrait d'une lettre intéressante du célèbre Belzunce, écrite, en 1720, durant la peste de Marseille. *Voyez* 1re part. chap. VIII.

[2] *Voyez* l'historique sur la marche du choléra, qu'à publié le journal *le Times* et que *la Voix de la verité* a reproduit dans son numéro du 20 septembre 1849.

[3] En 1832, un journal anglais faisait remarquer que le mot *choléra* se rencontre dans deux passages de la Bible, placés l'un et l'autre dans l'*Ecclésiastique*, chap. XXXI, 22, 13, et chap. XXXVII, 32, 34. Mais ce n'est peut être là qu'une indication de curiosité, et non une donnée pour la science médicale, puisque le *choléra* attaque aussi bien les hommes sobres que les intempérants, ceux qui *mangent de tout avec gloutonnerie* que ceux qui manquent même du nécessaire. — On peut voir d'intéressantes recherches sur l'étymologie du mot *choléra* dans les *Annales de philosophie chrétienne*, t. VI, p. 158 et suiv.

à la présence d'animalcules invisibles qui, se développant dans l'air en quantités innombrables, vomissent la mort au milieu de leurs essaims. Mais qui dispose à son gré de ces causes mêmes? Peut-on nier que Dieu ne s'en serve pour réveiller les hommes de leur coupable indifférence et pour les rappeler à la pratique de son amour et de l'amour du prochain, lois saintes si souvent méconnues et que cet égoïsme signalé plus haut tend sans cesse à étouffer? Douter un seul instant de cette vérité, ce serait destituer la Providence.

Oui, soyons-en convaincus, une puissance conservatrice, s'armant contre l'excès des désordres moraux, a voulu les combattre par des miasmes physiques et pénétrants, et elle s'est servie de ces causes pour ramener dans les voies de la justice et du dévouement et les gouvernants et les peuples, en punissant les fautes et les prévarications de ceux-là par la révolte de ceux-ci, et les ingratitudes des peuples par l'affliction et le besoin. « Nous n'ignorons point, dirons-nous avec un auteur, quelle part les causes secondes peuvent avoir dans les événements extraordinaires ; mais nous remontons jusqu'à la cause première, dont toutes les autres ne sont que des instruments. Nous savons qu'un dérangement des saisons peut causer la stérilité, la disette, la mortalité; mais nous savons que c'est Dieu qui retient les vents ou qui les fait souffler, qui suspend les pluies ou qui les fait tomber en abondance, qui dérange enfin les saisons quand il lui plaît et comme il lui plaît, ou pour punir les péchés des peuples ou pour les rappeler de leurs égarements[1].

[1] *Traité historique, dogmatique et moral de la Providence*, 2e édit. 1764, dans le *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse*, par Feller, 5 vol. in-8° 1824, tome v, p. 223. On peut voir aussi ce que nous avons dit sur ce sujet dans notre *Mémorial catholique*, t vi, p. 188-190.

Soutenir que dans le monde les choses se fassent au hasard, s'écrie un Père de l'Eglise [1], c'est anéantir la Divinité. « J'ai vu des maisons, et j'ai conclu qu'il y avait un économe; le monde, et j'en ai argué qu'il y avait une Providence. J'ai compris qu'un vaisseau sans pilote devait être la proie des flots; que, comme il y a des villes et des états bien gouvernés, tout était régi dans le monde par l'ordre et la conduite de Dieu.... Si Dieu n'existait point, comment tout ce que nous voyons sur la terre y subsisterait-il avec ses développements successifs? Rien dans la nature qui ne remonte à un principe. Ce principe, c'est Dieu. Tout fleuve vient d'une source; de même toute harmonie vient de la sagesse divine. La terre, pour produire ses fruits a besoin d'être arrosée par les eaux du ciel; autrement elle resterait stérile. Une dépendance universelle lie ensemble les différentes parties de la nature. Dieu seul est indépendant. Rien ici-bas n'existe par soi-même, parce que rien n'a pu se donner l'être à soi-même. Pour se faire soi-même, il faudrait exister avant que de se faire ce que l'on est; ce qui implique contradiction.... »

Au surplus cette doctrine que rien n'arrive sans une permission divine, doctrine conforme à la droite raison, est confirmée par les sentiments de l'Eglise exprimés dans l'oraison *Contra terræ motus*. L'Eglise, en effet, subordonnant tout ce qu'il y a de plus grand comme ce qu'il y a de plus petit à la divine Providence, et ne reconnaissant nulle part rien d'accidentel, voit dans le salut et la bénédiction qui arrivent à ses enfants, un effet des soins aimants de cette Providence, comme elle considère, dans le mal qui leur survient, une précaution de sa justice conservatrice; et comme elle est sûre que les trésors que cet amour prodigue ne manqueront point, elle sait aussi que les meilleurs ont

[1] Saint Ephrem, *Oper.* t. IV, p. 123-125.

toujours quelque faute qui suffit pour attirer sur eux les châtiments de cette justice [1]. Mais elle sait en même temps que rien en Dieu n'est séparé, que son amour n'est qu'une justice voilée, et que sa justice n'est qu'un amour caché; et qu'ainsi, comme chaque bénédiction peut devenir une malédiction, de même la malédiction renferme en soi le germe d'une bénédiction, en ce sens que le mal, le fléau dévastateur, ravive la foi et la charité et devient l'occasion d'une manifestation plus grande des principes chrétiens.

Mais dès qu'une grande calamité paraît sur la terre, c'est alors que la mission de l'Eglise trouve davantage à s'exercer. Elle arme contre les effrois de la mort un un amour plus fort que la mort, et précisément lorsque tout le monde tremble, elle se prépare à gagner des âmes en convoquant ses milices et en se préparant au terrible combat contre le victorieux ange de la mort. Ces armées se composent d'abord de ceux qui sont consacrés à Dieu par le sacerdoce ou par la vie religieuse; ensuite de ces *hommes de bonne volonté* [2], membres vivants de l'Eglise, en qui les princes évangéliques et de solidarité chrétienne ont germé, et qui ne se contentent pas de croire, mais qui mettent en pratique leurs croyances : les uns et les autres, pleins de courage quand quelque fléau vient désoler la terre, paraissent sur des champs de bataille abandonnés et, forts de leur foi, arrachent à la malédiction la bénédiction qu'elle renferme.

Nous avons vu, dans les grandes angoisses du monde, ces saintes milices à l'œuvre. Que de traits de dévouement et d'amour se sont produits lors de la première invasion du choléra en 1832, et à sa seconde apparition en 1849! Tous ont correspondu aux desseins

[1] *L'Etat, l'Eglise, et le Choléra*, petite brochure que le célèbre Gœrres publia en 1831, et dont la *Revue européenne* en cité un assez long fragment, tome II, p 219-223.

[2] Luc, II, 14.

miséricordieux de Dieu. Tous ont manifesté la vertu du christianisme. Prêtres et laïques, religieux et religieuses, hommes courageux et faibles femmes, « tous, nous aimions à vous rendre ce témoignage, vous avez fait votre devoir; et, parmi vous, il en est plusieurs qui, martyrs de la charité, ont trouvé, dans l'exercice de leur zèle, une fin glorieuse et une immortelle couronne[1]. »

C'est donc ainsi que Dieu tire le bien du mal; c'est ainsi qu'il « est juste dans toutes ses démarches, et saint dans toutes ses œuvres : *Justus Dominus in omnibus viis suis, et sanctus in omnibus operibus suis*[2]. Les calamités fondent sur nous, mais c'est pour raviver les principes chrétiens, pour appeler à leurs devoirs les transgresseurs de la loi de charité et réveiller de leur profonde léthargie les égoïstes qui oublient leurs frères. Le Prophète l'a dit : « Il m'a été très-utile, Seigneur, pour apprendre vos préceptes, de tomber dans l'affliction[3]. » C'est en effet dans l'affliction que nous comprenons les douleurs de nos semblables, et que nous sentons la nécessité de mettre en pratique les lois divines qui ont pourvu à ces misères. C'est encore dans les dangers, dans les besoins pressants, que la foi se ranime On la fait éclater davantage, et l'on en donne des preuves non équivoques. Alors ce « travail n'est point sans fruit devant le Seigneur[4]; » car « la piété est utile à tout, et c'est à elle que les biens de la vie présente et ceux de la vie future ont été promis[5], » ainsi que nous l'assure l'Apôtre.

Or, cette bénédiction cachée dans la malédiction, ces grâces de conversion, en un mot, ces biens inappréciables aux yeux des hommes qui comprennent

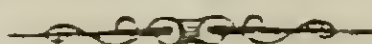
[1] *Lettre synodale des Pères du Concile de Paris*, tenu au mois de septembre 1849.

[2] Ps. CXLIV. 18. [3] Ibid. CXVIII, 71.

[4] I. Cor. XV, 50. [5] I. Tim. IV. 8.

l'ordre providentiel, sont heureusement sortis des dernières calamités dont le choléra a couvert l'Europe et particulièrement notre patrie. En effet, ce terrible fléau a mis le clergé à même de manifester la puissance de la charité, et d'attirer ainsi les âmes à Dieu ; il a procuré, dans les rangs des laïques, une expansion plus grande du dévouement chrétien ; enfin il a excité, dans les populations, un consolant et salutaire élan de foi et de piété.

C'est ce que démontreront surabondamment, ce nous semble, les faits que nous allons rassembler dans cet opuscule. Nous le diviserons tout naturellement en trois parties.



PREMIÈRE PARTIE

LE CHOLERA A FAIT BRILLER LA CHARITÉ PARMI LE CLERGÉ CATHOLIQUE ET LES ORDRES RELIGIEUX.

Sans nul doute le clergé ni les ordres religieux n'ont besoin de l'occasion des calamités publiques pour donner des preuves de la charité qui doit les animer toujours. Pour qu'ils correspondent à leur vocation sainte, il est certain qu'ils doivent être portés comme instinctivement aux plus beaux actes de dévouement et à la vie de sacrifice pour le bien de leur prochain ; sans cela la doctrine du Christ ne serait pas vivante en eux.

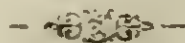
C'est d'ailleurs aux ministres du Seigneur qu'il a été dit par la Sagesse incréée elle-même : « Vous êtes le sel de la terre [1], vous êtes la lumière du monde [2] ; le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis [3] : ainsi que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux [4]. » Et ils ne pourraient sans crime manquer à leurs devoirs les plus sacrés.

Mais nous pensons qu'il est juste de reconnaître que

[1] Matth. v. 13.
[2] Ibid. 14.
[3] Jean. x, 2.
[4] Matth. id. 16.

les grandes calamités sont un stimulant pour chacun de correspondre aux desseins de Dieu et d'accomplir les devoirs de sa vocation. Dans les temps de calme on s'affaiblit facilement. Au contraire, les épreuves et les dangers ravivent les courages et font éclater les belles actions De même donc que Bossuet s'écriait dans un magnifique mouvement de zèle : « La piété chrétienne n'est pas faite pour un lâche repos : le feu l'épure et l'affermit. Ah ! s'il en est ainsi, chrétiens, si les souffrances sont nécessaires pour soutenir l'esprit du christianisme : Seigneur ! rendez-nous les Domitien et les Néron [1] ; » ainsi nous disons que le fléau qui a désolé naguère la France a réellement été changé en bien, puisqu'il a fait briller la charité des personnes consacrées à Dieu. Et encore qu'on n'ignore pas que leur vocation leur fait un devoir du sacrifice, toujours est-il qu'il est utile de publier leurs bonnes œuvres, non-seulement pour la consolation des peuples qui s'attachent d'autant plus à la doctrine de vérité que ses ministres la reproduisent davantage dans leurs actions, mais surtout pour la gloire de Dieu, qui seule leur inspire le dévouement. Voilà toute la pensée de cette première partie.

[1] Panégyrique de saint André, 3e partie.



CHAPITRE PREMIER

Dévouement du clergé durant le choléra de 1832. — Influence de l'esprit de charité.

Jetons, avant tout, un coup-d'œil rapide sur le dévouement du clergé et des fidèles, principalement à Paris, lors des cruels ravages que le fléau exerça en 1832. Il ne sera pas inutile de rattacher quelques faits de cette époque à ceux de 1849, que nous avons spécialement à rapporter.

Dès que le choléra eut éclaté à Paris, le pieux archevêque, M. de Quélen, que les événements politiques de 1830 avaient éloigné de son troupeau, rompit son ban et reparut. Il pensait, comme Fénelon, que les évêques aussi ont leur jour de bataille, et il n'était pas homme à manquer au rendez-vous du péril. Il avait prédit dans ses Mandements, « l'inondation de ce fleuve de mort, dont les gardes les plus vigilantes et les plus sévères précautions ne sauraient arrêter le cours, » et il ajoutait, dans une Lettre pastorale du 29 septembre 1831, adressée au clergé de son diocèse : « Le moment

n'est pas éloigné où la vertu commune ne suffira plus et *où il faudra l'héroïsme du dévouement.* » Sa parole était ainsi engagée d'avance ; il vint la tenir au milieu du danger.

Tandis que tant d'âmes faibles et pusillanimes se faisaient d'inaccessibles refuges gardés par l'égoïsme et verrouillés par la peur, M. de Quélen sortit donc de sa retraite. C'est à l'Hôtel-Dieu que le fléau sévit le plus cruellement, c'est là qu'est sa place : celle-là, il ne la cédera à personne. Pour la première fois depuis plus d'un an il paraissait en public ; c'était le 2 avril 1832 ; son diocèse, qui l'avait perdu, le retrouvait sur le champ des douleurs.

Le peuple venait de jeter à l'eau deux sergents de ville qu'il croyait complice des prétendus empoisonneurs, lorsque l'archevêque arriva à l'Hôtel-Dieu. Ce danger de plus ne put arrèter son zèle ; nouveau Charles Borromée, il franchit le seuil de l'hospice, visite toutes les salles, s'arrête auprès des lits, apprend avec bonheur que la plupart des malades ont pu recevoir les secours de la religion. Il avait, dès le premier jour où le choléra se déclara, mis dix mille francs à la disposition de la caisse de secours ; il y ajouta mille francs, en sortant de l'Hôtel-Dieu, pour remplacer les vêtements des cholériques, qu'on brûlait à leur entrée dans l'hôpital. Dépouillé, pillé, ruiné, il ne calculait point ses ressources ; il ne calculait que les besoins qui étaient immenses.

Tout le clergé de Paris suit la noble initiative de son archevêque. A sa voix, l'abbé Garnier, supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, offre son séminaire pour recevoir les cholériques et ses élèves pour servir d'infirmiers. M. de Quélen met en même temps à la disposition de l'autorité sa maison de Conflans pour en faire un hôpital ou une infirmerie de convalescence ; de sorte que ceux-là même peut-être

qui avaient dévasté cette maison y trouvèrent un asile. De tout côté la milice sainte répond à l'appel de son chef. Les lazaristes, les professeurs et les suppléants de la faculté de théologie, des prêtres appartenant au diocèse de Paris et aux diocèses voisins, se mettent à la disposition de l'autorité [1]; les sœurs de la Charité, les religieuses de Bon-Secours, les religieuses augustines, les hospitalières sont à leur poste.

Les laïques ne font pas défaut. Un grand nombre de jeunes gens de plusieurs quartiers s'offrent comme infirmiers ou comme visiteurs. M. de Quélen excite ou guide ce zèle de la grande armée de la charité; il parcourt tous les hôpitaux, et ses Lettres pastorales communiquent à toutes les âmes la sainte contagion de la vertu : « Allez, écrivait-il aux professeurs de théologie en les envoyant à l'hospice de la charité, allez, la moisson est bonne, et le nombre des ouvriers est petit. » Puis, dans la Lettre adressée aux curés de Paris le 6 avril : « Nous ambitionnerons, leur disait-il, qu'à la suite de ces temps malheureux, on puisse dire de chacun de nous ce que l'histoire rapporte de ce vénérable prêtre, saint Vincent de Paul, que nous avons pris pour modèle : au milieu des factions qui se disputaient, se déchiraient et mettaient la société en péril, voué tout entier aux bonnes œuvres et au soulagement de l'humanité souffrante, il répondait à ceux qui l'interrogeaient sur son opinion : *Je suis pour Dieu et pour les pauvres.* »

Enfin, dans le Mandement qui ordonnait des prières pour la cessation du fléau, Mandement écrit au pied de la Croix, le 18 avril, un des jours de la Semaine-Sainte, l'archevêque disait avec une inexprimable tendresse : « L'âme toute remplie des émotions que font naître ces jours lugubres et solennels, nous éprouvons le besoin, en vous exhortant à la pénitence, aux

[1] Dans une lettre insérée au *Moniteur* du 30 avril 1832.

prières et aux bonnes œuvres, de vous parler aussi de la sollicitude pastorale qui nous attache de plus en plus à vous, qui nous fait regarder les malheurs de chacun de nos diocésains comme s'ils nous étaient personnels, et qui vous consacre de nouveau tout ce qui nous reste de bien et de vie pour les adoucir. S'il en était quelqu'un parmi vous qui pût trouver dans l'examen de sa propre conduite à notre égard quelque motif de douter de ces dispositions, nous oserions lui dire comme le Joseph de l'ancienne loi : « Je suis votre frère, ne craignez point ; ne vous troublez pas de ce qui est arrivé, » c'est par la volonté de Dieu[1]. » Il a changé en bien le mal qu'on a voulu me faire ; il a conduit les choses à ce point, et il a voulu se servir encore de moi pour en sauver plusieurs[2]. »

Il disait vrai, le pieux et noble archevêque, car toutes ses actions étaient en harmonie avec ses paroles. On le vit transporter dans ses bras des malades atteints du fléau, dans un temps où l'on discutait encore sur la question de savoir si le choléra était ou n'était pas contagieux. Tant que le mal sévit, le pontife de Jésus-Christ se trouve sur ses pas pour soutenir les victimes qu'il terrasse, pour sauver les âmes du désespoir, et pour faire luire aux regards des mourants un rayon d'immortalité. Dans le cours de ces visites vraiment pastorales, et au chevet d'un de ces moribonds, il se passa une terrible scène : l'agonie était commencée, et le pieux archevêque levait sur l'agonisant ses mains mains pour le bénir, lorsque celui-ci, tournant vers le pasteur un visage où respiraient encore, au milieu des teintes bleuâtres de la mort, les passions de la vie, cria d'une voix formidable : « Retirez-vous de moi, je suis un des pillards de l'archevêché ! » A ces mots le

[1] Gen. XLV, 3, 4

[2] Voir le *Mandement* de MM. les vicaires-généraux après la mort de M. de Quélen.

front du prélat rayonna d'une tendre piété et d'un ineffable pardon. Continuant, sur la tête du moribond, sa bénédiction commencée : « Mon frère, dit-il, c'est une raison de plus pour moi de me réconcilier avec vous, et de vous réconcilier avec Dieu. »

Tandis que l'archevêque parlait de Dieu aux mourants, un grand nombre d'entre eux, avant d'entrer dans l'éternité, jetaient un regard en arrière. Les pères expirants, les mères agonisantes, conservant la chaleur de l'amour au milieu du froid de la mort, lui parlaient de leurs enfants orphelins demeurés sans protecteurs dans leur berceaux abandonnés. A ces paroles, les entrailles du pieux archevêque s'émeuvent, une grande et chrétienne pensée germe dans son cœur, il étend les bras en face du lit de mort des parents consolés, et au nom du christianisme, ce père universel de tous les orphelins, il adopte leurs enfants. S'appliquant ces paroles de l'Ecriture : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor* [1], il prend avec la mort cet engagement solennel : « Oui, nous aurons soin de vos enfants.... nous les réchaufferons sur notre sein ; nous leur susciterons des mères selon la grâce pour remplacer les mères qu'ils ont perdues selon la nature.... »

C'est à l'Hôtel-Dieu même, au milieu des ravages du fléau, sur le champ de bataille de la charité, que l'*Œuvre réparatrice des orphelins du choléra* fut fondée. Le nouveau Vincent de Paul rassura ainsi ces mères expirantes, en donnant à leurs pauvres orphelins la charité chrétienne pour mère. « Mes forces s'épuiseront, disait-il, avant que mon zèle et mon courage se refroidissent. »

Disons-le tout de suite, cette Œuvre, l'un des plus touchants épisodes de l'histoire des bienfaits du christianisme, après la fondation de l'Œuvre des Enfants trouvés, dura jusqu'en 1845. A cette époque, les or-

[1] Ps. x, 14.

phelins qu'elle avait adoptés étant parvenus à l'âge où l'on peut se suffire à soi-même et ayant été mis en position de gagner leur vie honorablement, l'Œuvre de prédilection de M. de Quélen dut cesser, après avoir tenu toutes ses promesses. Nous annonçâmes alors ses résultats précieux [1], et nous ne savions guère, hélas! qu'un petit nombre d'années nous séparaient d'une époque où il deviendrait nécessaire de la reconstituer!...

Mais ce ne fut pas seulement la capitale de la France qui put admirer, dans cette cruelle année de 1832, les prodiges d'une charité qui rappelait les Charles Borromée, les Vincent de Paul et les Belzunce. Le fléau dévastateur ayant étendu ses cruels ravages dans presque tous les diocèses de notre patrie, on vit, dans tous les lieux où il cherchait des victimes, le clergé et les fidèles, dignes de ce nom, lutter de zèle et de dévouement pour secourir les cholériques : nulle part ils ne furent sans consolation, sans appui, et l'esprit chrétien alors comme toujours, enfanta des merveilles [2].

[1] Dans notre *Mémorial catholique*, livraison de novembre 1845, ou tome V, page 157-160. Nous constatâmes alors que 1,097 enfants furent entretenus depuis douze ans, avec une somme de 1,041,189 fr. 50 c. La religion seule a procuré cette somme par son influence sur les âmes charitables du diocèse; aucune contribution n'a été demandée au trésor de la ville; pas la moindre allocation n'a pesé sur le budget de l'État. L'*Œuvre des orphelins*, en excitant l'enthousiasme dans toutes les classes de la société, a, plus que toute autre, fait pénétrer partout des habitudes impérissables de charité; jusque-là qu'un pauvre chiffonnier entra un matin dans Notre-Dame pour déposer quinze sous d'offrande en faveur de l'*Œuvre des orphelins*. Mais, « n'osant, dit-il, de peur d'être soupçonné de mal, approcher du tronc avec ses haillons, » il pria la loueuse de chaises d'y déposer pour lui son offrande!

[2] Nous sommes étonnés que M. l'abbé Rohrbacher, dans son *Histoire universelle de l'Eglise catholique*, n'ait pas consacré une seule ligne à cette époque néfaste du choléra. Il eût eu pourtant de belles pages à écrire sur ce sujet. Au reste, nous devons

Son influence, tant la charité et le dévouement exercent d'empire et subjuguent les âmes ! s'étendit même jusque sur la terre classique du protestantisme. Nous voulons en citer une preuve bien remarquable que les journaux du temps ont rapportée.

L'Angleterre fut aussi éprouvée par l'épidémie. Une de ses principales villes, Manchester, a vu ses habitants s'abandonner aux excès d'une fureur insensée à l'apparition du fléau. Eux aussi, plutôt que d'y voir un instrument providentiel, s'arrêtèrent à de vagues soupçons d'empoisonnement. Une population immense encombrait les rues, faisant retentir l'air de cris de proscription contre les médecins ; bientôt elle se porta sur l'hôpital des cholériques de Swan-Street, et se mit à briser les portes et les fenêtres de cet édifice. L'entrée en fut forcée; la foule fit sortir les malades, dont le plus grand nombre se trouvaient dans le paroxisme de la maladie, et les ramena dans leurs domiciles respectifs, où la plupart expirèrent.

Quand les malades furent sortis de l'hospice, une scène de dévastation inouie commença : les lits, les meubles, les instruments de chirurgie, tout fut mis en pièces; les brancards à ressorts de nouvelle invention

le dire, il n'a pas suffisamment traité l'histoire de l'Eglise de la première moitié du XIX[e] siècle. Il a laissé presque tout à faire pour cette période, pourtant si féconde en événements importants. Qui croirait, par exemple, que le docte auteur n'a consacré dans son dernier volume, le tome XXVIII[e], que six pages à l'espace de temps qui s'étend de 1830 à 1848? Evidemment ce volume n'est pas en rapport avec la juste étendue accordée aux faits dans les volumes précédents. Il semble que l'estimable historien ait été pressé de finir. On ne saurait trop le regretter. — Nous espérons, s'il plaît à Dieu, remplir ces lacunes, au moins en ce qui concerne les traits de charité et de dévouement durant le choléra en 1832, dans le *Dictionnaire d'histoire ecclésiastique*, 3 vol. in-4° auquel nous travaillons depuis près de deux ans.

pour le transport des malades furent brisés et brûlés. En cet instant, arriva la force armée ; l'exaspération du peuple était telle que le combat le plus acharné devenait imminent et que le sang allait couler.... Qui fit rentrer alors dans le calme cette vague écumante et furieuse? Un prêtre catholique. Tout à coup il se jeta entre le peuple et les troupes, et élevant une voix inconnue, mais brûlante d'une charité tout évangélique, au milieu de cette multitude, il parvint à ramener la modération et la paix dans ces cœurs ulcérés, et à les pénétrer des grandes pensées de sagesse et de résignation, que le catholicisme seul est capable d'inspirer.

Miracle étonnant de la charité chrétienne! c'est dans ce pays où l'on se nourrit de haine contre le catholicisme, qu'un prêtre *papiste* obtient le plus beau triomphe pour l'humanité : celui d'empêcher l'effusion du sang et de sauver la vie à un grand nombre d'hommes que leurs tristes préjugés ont rendus ses ennemis.

Voilà, bien en raccourci assurément, ce que fut le christianisme lors du choléra. en 1832; voilà ce que fut le clergé. Aussi est-ce de cette époque que data cet heureux retour des esprits en faveur de la religion, que la presse catholique a signalé dans le temps.



CHAPITRE II

Diocèse de Paris. — Conduite du Clergé et des Ordres religieux en présence du choléra, en 1849.

Dix-huit années s'étaient à peine écoulées depuis que le choléra-morbus avait porté le deuil dans les familles et la terreur dans les cœurs, lorsqu'il reparut tout à coup en 1849, et cela presque dans le même mois que lors de sa première invasion en 1832. On en avait alors constaté des cas nombreux au mois d'avril, et, cette fois, on le vit fondre sur la capitale dès le mois d'avril.

A ce moment, le digne successeur du pieux pasteur qui était mort, en 1848, victime de sa charité, faisait, dans les diverses paroisses de Paris, de nombreuses visites, afin de prêcher partout la parole évangélique et de fortifier les hommes de foi par sa présence. Loin de ralentir ses courses apostoliques, Mgr Sibour les multiplia au contraire, et il s'empressa de porter les consolations religieuses dans les paroisses qui étaient le plus ravagées par le fléau.

Le dimanche 20 mai, on lut dans toutes les églises de la capitale un *Mandement* qui, tout en exhortant à la prière, à la pénitence, afin de conjurer la colère du Ciel, annonçait que des mesures étaient prises pour secourir les malades et surtout pour subvenir aux besoins des pauvres orphelins. Les paroles du premier pasteur portèrent l'espérance, et nous savons qu'alors bien des inquiétudes, bien des angoisses furent adoucies.

C'était surtout, au moins pour les commencements, dans les hôpitaux que le choléra exerçait le plus ses ravages. La Charité, l'Hôtel-Dieu, la Pitié, Saint-Louis et Beaujon se virent envahis en peu de jours. Mais nul hospice ne fut plus maltraité que la Salpétrière. Dès le 16 avril, le huitième et plus de la population de cet asile de la vieillesse avait succombé : c'était un vrai champ de morts. Aussi vit-on apparaître sur ce point les plus grands dévouements. Les aumôniers de l'hospice déployèrent un zèle au-dessus de tout éloge. Le R. P. de Ravignon, encore trop malade pour remonter dans sa chaire, était là de six heures du matin à six heuers du soir. Que faisait-il au milieu de ces pestiférés? Il exhortait les malades, les consolait, leur rendait le courage et les préparait pour le ciel.

On vit aussi, et constamment dans cet hospice, les RR. PP. Fessard, Renaud et Dabbadie, tous trois chargés, dans la Compagnie de Jésus, à laquelle ils appartiennent, de fonctions importantes, mais qui, au jour du danger, jugèrent qu'il n'y avait rien de plus urgent, de plus grand, de plus digne que de consoler des frères qui souffrent, et que de les aider à retrouver la santé par la résignation ou à s'assurer les douceurs de la vie future après les angoisses de la vie présente.

Dans les autres hôpitaux de Paris, à l'hospice des Ménages, à l'hôpital Cochin, à l'hôtel des Invalides,

même dévouement de la part des aumôniers. Au Val-de-Grâce, le plus vaste de nos hôpitaux militaires, où le choléra a sévi d'une manière cruelle, M. l'abbé Ledreuille, deuxième aumônier, et qui d'ailleurs se dévoue avec une si louable persévérance à l'*Œuvre de Saint François-Xavier* [1], s'est trouvé seul chargé du service des cholériques : il s'est acquitté de sa mission avec un zèle et une charité infatigables, qui lui ont mérité l'admiration, le respect et la reconnaissance de tous les malades auxquels il a donné ses soins.

Cette fois, l'épidémie a fait plus de victimes à Paris qu'en 1832, parmi les médecins, parmi les prêtres et surtout parmi les religieuses qui se sont appliqués à soigner les cholériques. Nous citerons, entre autres ecclésiastiques, M. l'abbé Delarbre, deuxième aumônier de l'hôpital de la Pitié. Pendant toute la durée du fléau, ce prêtre n'a cessé de prodiguer aux pauvres malades les soins les plus touchants et les plus empressés. C'est après avoir donné toutes ses veilles aux victimes qu'il a été lui-même atteint par l'inexorable épidémie, et qu'il est mort martyr de son dévouement et de charité.

Les membres du clergé des paroisses se sont montrés non moins dignes de leur mission. Le respectable curé de Saint-Nicolas du Chardonnet a spontanément offert sa maison, où il a établi un dépôt médical, et où il n'a cessé, jour et nuit, de distribuer à tous les malades les consolations et les secours de son saint ministère.

Cependant le choléra, qui, pendant les deux premiers mois, avait eu des phases diverses, c'est-à-dire qui avait été tantôt en diminuant et tantôt en augmentant, de telle sorte que lorsqu'on croyait pouvoir espérer sa disparition, on se trouvait tout à coup, le

[1] Voir, sur cette œuvre excellente, notre *Mémorial catholique*, tome IV, pages 386-390, et tome V, pages 190-193.

lendemain, replongé dans de plus vives alarmes, prit, vers les commencements de juin, une marche ascendante des plus effrayantes. Alors on dut redoubler de zèle et de courage.

Le clergé fit surtout redoubler de prières, et il fit bien, car que peuvent les hommes sans le secours de Dieu? Mgr l'archevèque ordonna une neuvaine au tombeau de sainte Geneviève, pour demander, par l'intercession de cette illustre patronne de son diocèse, la cessation du fléau qui désolait Paris et surtout la banlieue. Le prélat alla lui-même ouvrir cette neuvaine, le 11 juin.

Il se rendit à pied, suivi du Chapitre de Notre-Dame à l'église de Saint-Etienne-du-Mont. Une foule, dont la masse croissait à chaque pas, s'est jointe au cortége. En passant sur la place Maubert, les femmes de la halle sont venues au-devant du prélat avec des fleurs qu'elles jetaient sur son passage, et l'ont supplié de bénir le marché. Mgr Sibour, se rendant à ce vœu, a fait le tour de la halle et a continué sa marche au milieu de la plus vive émotion.

Arrivé à l'église, qui s'est trouvée comble en un instant, le vénérable archevêque est monté en chaire et a adressé aux fidèles quelques paroles qui ont pénétré d'espoir et de confiance tous ces cœurs affligés. Le prélat a ensuite célébré la sainte messe à l'autel de sainte Geneviève, et après une prière faite sur son tombeau, il a repris le chemin de l'archevêché. Le peuple voulut encore accompagner son pasteur. Vainement le prélat a conjuré les assistants de n'en rien faire et de rentrer chez eux, leur représentant combien le temps était mauvais; il n'a pu rien obtenir. Il est alors descendu de sa voiture et a fait de nouveau toute la route en pèlerin, suivi d'un flot de peuple qui ne l'a quitté que dans la cour de l'archevêché.

Pendant tout le cours de cette neuvaine, une mul-

titude de peuple se pressa au tombeau de l'humble bergère de Nanterre. Le 19 juin, on en fit la clôture à la métropole. Une procession solennelle fit le tour intérieur de l'église avec les reliques de la sainte. Les quatre curés du douzième arrondissement portèrent les cordons de la châsse. On chanta les litanies des Saints; et quand venaient les noms des saints patrons de Paris, saint Denis, saint Séverin, saint Landry, saint Marcel, saint Germain, saint Cloud, sainte Geneviève surtout, l'élan de la piété redoublait, et chacun était ému de l'émotion générale. Après la procession, Mgr l'archevêque célébra la messe. L'affluence fut si grande à cette pieuse cérémonie, que la foule reflua de l'enceinte du temple sur le parvis.

Mais on ne se borna pas à cette neuvaine. Au mois d'août, une nouvelle recrudescence du choléra s'étant manifestée à Paris, et le fléau s'étant répandu dans plusieurs provinces, M. l'abbé Desgenettes, directeur de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie, fit connaître, par la voie des journaux, que plusieurs archevêques et évêques de France, et *un nombre immense de pieux fidèles*, s'étaient adressées à lui pour reclamer les prières de l'Archiconfrérie, afin d'obtenir par l'intercession de la Mère de Jésus la cessation du fléau. En conséquence, une neuvaine fut faite à cette intention dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Elle commença le 7 août et finit le 15.

Une octave de prières publiques eut lieu aussi à Saint-Sulpice pour implorer l'assistance miséricordieuse de Marie en faveur de la population de la capitale et des campagnes environnantes. Cette octave eut lieu, à partir du lendemain de la fête de la glorieuse Assomption de la très-sainte Vierge. Pendant huit jours, tous les soirs, à sept heures, il y eut salut du très-saint Sacrement.

Malgré tant de pieux élans qui montaient vers le ciel, le choléra continuait ses ravages; Dieu voulait encore éprouver ses enfants et manifester la charité de ses serviteurs. Les saints épanchements de la prière obtenaient d'ailleurs, de la Miséricorde infinie, d'autres grâces, celles de la conversion d'un grand nombre d'âmes, et d'une douce soumission à la volonté divine.

C'est ce que témoigne une lettre qu'une sœur de la Charité écrivit de Paris, à cette époque, à une de ses amies de Limoges; voici quelques extraits de cette touchante lettre : « Je suis heureuse de pouvoir m'entretenir encore une fois avec vous, — peut-être la dernière! — Priez pour que Dieu nous soutienne au milieu de cette multitude de malades qui, depuis deux mois, succombent sous nos yeux après six, dix, quinze, au plus vingt-quatre heures d'atroces souffrances... Oh! qui nous donnera la puissance de soulager tant de misères, de consoler tant de larmes! Ce grand nombre d'orphelins et de veuves, dont nous devenons les premières protectrices, offrent le spectacle le plus déchirant. Notre supérieure et Mgr l'archevêque s'occupent activement d'établir l'œuvre des pauvres orphelins; mais il faut de l'argent.... Priez pour que la province nous vienne en aide à tous....

» Nos supérieures ne cessent de nous donner l'exemple d'un dévouement total, de la résignation la plus complète aux volontés du Ciel, et le zèle de nos sœurs répond à ces incessantes et saintes exhortations; car je pense que vous l'avez appris, depuis le mois de mars jusqu'à ce jour (15 juin), *quarante-et-une* d'entre elles ont succombé dans nos différentes maisons. Nous venons d'assister à l'inhumation de la *quarante-deuxième*. — Mais il y a bien des consolations : nos pauvres malades nous manifestent tant de soumis-

sion, ils accueillent avec tant d'amour les paroles de la religion et les sacrements de l'Eglise! Loin de repousser le ministère des prêtres, ils le demandent au contraire avec empressement.... »

Cette pieuse religieuse constate dans sa lettre qu'au 15 juin, quarante-deux sœurs de Saint-Vincent de Paul succombèrent sur le champ de bataille de la charité. Mais, dans la suite, ce nombre augmenta, et, pour Paris seulement, il dépassa cinquante, tant les filles si bien nommées de *la Charité* se dévouèrent pour nos frères!.... Dieu seul connaît les actes héroïques qu'elles accomplirent dans ces jours de douleurs, et le peu qu'il nous est donné de révéler est bien loin de nous offrir la réalité de tant de vertus cachées....

La sœur Isidore, attachée à la maison de secours de la paroisse de Saint-Séverin, se consacra tout entière aux pauvres cholériques. Mais bientôt elle dut succomber à ses fatigues. Elle mourut à la fleur de son âge, victime de son zèle, et quelques heures avant d'aller recevoir dans le Ciel la récompense qui l'attendait, elle soignait encore les malades et servait de mère à cinq jeunes enfants d'un pauvre ouvrier de la rue de la Parcheminerie. Les rapports officiels signalent aussi la charité de la sœur Rosalie. Au moment de l'apparition du choléra, cette courageuse religieuse organisa et dirigea elle-même un service de secours avec le zèle et l'intelligence que chacun lui connaît. — Nous verrons, plus loin, les filles de Saint-Vincent de Paul sur d'autres théâtres, et y déployer non moins de charité et d'abnégation qu'à Paris.

Les religieuses hospitalières de l'ordre de Saint-Augustin payèrent leur généreux tribut dans la capitale. L'une d'elles se consacra au soin des malades avec tant d'ardeur qu'elle finit par donner sa vie. Un

écrivain bien connu [1] lui consacra une intéressante *notice* qui doit trouver ici sa place :

« On a fait, dit-il, mercredi 11 juillet, à l'Hôtel-Dieu, les obsèques d'une religieuse hospitalière desservant cette maison, d'une sainte femme dont la vie entière s'est usée dans la pratique de la charité.

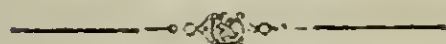
» Après avoir traversé la fatale année de 1832, elle se trouva, il y a trois mois, en présence du terrible fléau, et malgré l'épuisement de ses forces, elle reprit tout à coup sa première énergie pour soigner les nombreuses victimes qui encombraient son service. Déjà au mois de juin 1848, au moment où le mot sublime de fraternité était inscrit sur les murailles, elle en pratiquait l'esprit dans l'humilité de son cœur. Elle secourut alors les blessés avec un extrême dévouement.

» Depuis quelque temps, ses forces diminuaient sensiblement, et cependant elle voulait accomplir son devoir jusqu'au bout. C'était un spectacle touchant que de voir cette sainte femme, se soutenant à peine, malade elle-même, attachée au chevet de ses malades, et veillant encore sur eux comme une mère sur ses enfants. Le mal empirait tous les jours; la supérieure fut obligée de lui ordonner, sur l'invitation du médecin, de se mettre au lit et de penser à elle après avoir tant pensé aux autres.

» Elle se retira enfin dans sa cellule, et ce fut le seul instant d'impatience de cette vie de résignation. C'est là qu'après avoir reçu les sacrements, elle attendit la mort et la contempla sans étonnement et comme accoutumée à son visage ; puis elle s'endormit dans la paix du Seigneur. En voyant de tels tableaux, on serait tenté de se plaindre de la Providence, si l'on ne venait à réfléchir que Dieu n'impose à ces femmes

[1] M. Antony Deschamps, dans l'*Union médicale*, n° du 13 juillet 1849.

toutes ces souffrances, qu'afin de les orner de toutes les vertus! Ainsi est morte, le 10 juillet, à trois heures du matin, mère Henriette de la Purification, religieuse hospitalière de l'ordre de Saint-Augustin, seul nom sous lequel il nous soit permis de la recommander à la mémoire des hommes, le nom de baptême étant le seul nom des saints et des anges. »



CHAPITRE III

Suite du précédent. — Services funèbres pour les cholériques ; Œuvre des orphelins du choléra.

Les morts avaient été si nombreux à Paris, les règlements de salubrité si exigeants, et le clergé s'était trouvé absorbé par tant de soins, que beaucoup de victimes du choléra n'avaient pu seulement être présentées dans les églises avant d'être enterrées. Et d'ailleurs, les pauvres parents des défunts eussent-ils pu les faire tous conduire dans les temples, puisqu'il arriva souvent que, faute de voitures, les voisins, les amis, les parents eux-mêmes furent obligés de se hâter de porter leurs morts directement au cimetière [1]?

[1] Et cela, il faut le dire, à cause de l'imprévoyance de l'administration des pompes funèbres qui ne s'est pas trouvée à la hauteur de sa mission. On ne comprend pas, en effet, qu'elle n'ait pas eu, à mesure que les besoins grandissaient, un personnel et un matériel proportionnés à ces besoins. La presse s'en plaignit avec raison. Elle fit remarquer aussi que les diverses mairies n'ont pas toutes non plus fait preuve d'une grande intelligence ou

Nous en avons vu plusieurs être réduits à remplir ce pénible devoir. Ce n'était pas assez pour eux d'avoir perdu un père, une mère, une épouse, un enfant, il fallait encore qu'ils allassent jusque les descendre eux-mêmes dans la tombe! Il fallait que les vivants fussent privés de cette consolation si grande dans ces moments terribles, de cet adoucissement si puissant, de voir les prières de l'Eglise récitées sur leurs chers morts! Oh! scènes déchirantes! moments de cruelles angoisses!...

Cette absence des cérémonies religieuses pour beaucoup de pauvres victimes, en quelque sorte abandonnées, toucha vivement le cœur de Mgr l'archevêque de Paris. Il s'en préoccupait, et, quand le fléau eut donné quelque répit, le digne prélat ordonna qu'un service funèbre serait célébré dans tout son diocèse pour réparer les omissions que les douloureuses circonstances avaient malheureusement nécessités.

Il annonça cette consolante résolution par une lettre qui fut adressée à tous les curés du diocèse. Le pieux pontife s'y montra plein de tendresse et de sollicitude pour ses ouailles : « Combien de fois, pendant ces jours douloureux, dit-il, avons-nous levé nos mains suppliantes vers le ciel, pour demander à Dieu miséricorde! Nous lui disions, avec les prêtres de l'ancienne Loi : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple, et ne soyez pas éternellement irrité contre nous : *Parce Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris nobis*[1]. Combien de fois, au saint

d'une grande activité dans l'organisation du service extraordinaire que réclamaient les circonstances. Au lieu de prendre le nombre d'employés nécessaires, on ne craignait pas de faire attendre des heures entières dans les bureaux pour l'inscription mortuaire. Il semble pourtant que les familles ont assez de peine dans ces lugubres affaires pour qu'on leur épargne le plus de sollicitudes et de démarches possibles.

[1] Joël. II. 17; et Ps. LXXXIV, 5.

sacrifice, en tenant dans nos mains la Victime de propitiation, l'avons-nous offerte au Seigneur pour qu'il séchât tant de larmes, qu'il consolât tant d'âmes brisées, et qu'il vînt en aide à tant de veuves et d'orphelins!. . » Le prélat ajoute : « Oui, M. le curé, dites bien à vos paroissiens que leur premier pasteur n'a été étranger à aucune de leurs épreuves, qu'il a pris part, comme père, au deuil général, et que son cœur a senti le contre-coup de tant de morts aussi terribles que soudaines.... »

Le service prescrit par Mgr Sibour eut lieu à Paris le 12 novembre, dans l'église de Saint-Médard. Il fut célébré par le pieux archevêque lui-même. Le prélat, inspiré par l'objet de la cérémonie, a parfaitement rendu ses inspirations dans une allocution touchante avant le saint sacrifice. Inutile de dire qu'il y eut un grand concours à ce service funèbre. Qui n'avait pas un parent, un ami à pleurer? Qui aurait voulu refuser aux morts un souvenir une prière?

Après l'office divin, Mgr l'archevêque, reconduit au presbytère par le clergé, a trouvé dans son cœur quelques-unes de ces paroles gracieuses par lesquelles il a félicité le clergé de la paroisse du zèle qu'il a montré pendant tout le temps que le cruel fléau a exercé ses ravages dans la paroisse Saint-Médard. M. le curé surtout méritait les éloges qui ont été donnés au clergé dans cette circonstance.

Mais ce n'était pas assez pour le vénérable pasteur du diocèse de Paris d'avoir porté partout les âmes à la prière, d'avoir visité, à plusieurs reprises, les malades dans les hospices, et d'avoir pourvu à la mémoire des morts en faisant prier solennellement pour le repos de leur âme; comme M. de Quélen, il s'appliqua ces paroles des Livres saints : *Tibi derelictus est pauper, orphano tu eris adjutor*[1], et il prit aussi

[1] Ps. x. 14.

l'engagement de venir au secours des pauvres orphelins que ferait la cruelle épidémie.

Cette pieuse et salutaire pensée lui vint dès les premiers jours de l'invasion du fléau ; il la fit connaître dans son *Mandement* du 19 mai, dont nous avons parlé plus haut[1] : « Ah ! s'écria-t-il alors, ce sont surtout les pauvres petits enfants privés de leur naturel soutien, qui doivent exciter toute notre sollicitude. Ils nous tendent les bras, ils nous appellent par leurs cris à la place de leur père et de leur mère qu'ils ont perdus. Détournerions-nous nos regards, fermerions-nous nos oreilles ? Non. Nous nous souviendrons de cette parole du Seigneur dans le Psalmiste : « C'est à toi que j'ai confié le pauvre, tu seras l'appui de l'orphelin[2], » et de cet autre de l'apôtre saint Jacques : « La religion véritable consiste à ne pas abandonner la veuve et l'orphelin[3]. » Nous nous souviendrons de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui aimait tant les petits enfants. Nous nous souviendrons du zèle aussi ardent que tendre d'un saint Vincent de Paul. Les monuments de sa charité sont encore vivants sous nos yeux. Enfin, nous nous souviendrons de l'œuvre si belle et si bien conduite des orphelins du choléra : pensée sortie du cœur de Mgr de Quélen, qui trouva tant de sympathie dans cette grande cité, dont la charité la plus pure poursuivit avec une persévérance admirable la réalisation, et qui durant l'espace de plus de douze années, a sauvé, nourri, secouru, élevé plus de douze cents enfants. »

Puis le pieux Pontife, parlant de cette œuvre dont nous avons fait connaître l'origine[4], ajoute : « L'*Œuvre des Orphelins du choléra* avait à peine fini ses travaux, elle va les reprendre. L'appel que nous avons fait

[1] Au commencement du chapitre II de cette première partie.
[2] Ps. X. 14. [3] S. Jacq. I. 27.
[4] Voir le chapitre I de cette première partie.

aux membres qui la dirigèrent avec tant de succès a été entendu. Annoncez-le aux fidèles, M. le curé; et veuillez solliciter en faveur de l'*Œuvre des Orphelins du choléra* les secours qu'ils accordèrent à l'ancienne. Déjà, rien que dans les faubourgs, plus de cent enfants que le fléau a rendu orphelins ont été inscrits sur nos listes. Les secours de Charité les ont recueillis en attendant que nous ayons pu leur trouver un asile et des soins maternels. Nous comptons, pour y parvenir, sur votre concours empressé, M. le curé, sur la charité de tous vos bons paroissiens, et particulièrement sur le zèle infatigable de ces dames auxquelles la charité ne s'adresse jamais en vain, dont la main et le cœur sont dans toutes les bonnes œuvres, et que nous proclamons hautement les patronesses et, plus que cela, les mères des pauvres. »

Enfin, comme pour stimuler davantage le zèle, le prélat fit entendre dans le même *Mandement* ces graves paroles : « Il faut avant tout que nous sauvions nos âmes; mais nous ne serions pas chrétiens, nous ne serions pas même hommes, si nous nous arrêtions là. La charité ne peut pas ainsi se borner. Sa flamme céleste s'éteint quand on l'enferme dans de si étroites limites. Quel aliment pour notre charité, dans les maux que traîne à sa suite un impitoyable fléau! Que de malades à secourir, que de pauvres à soulager, que de veuves à défendre, que d'orphelins à adopter! »

Le prélat n'eut pas de repos jusqu'à ce que cette Œuvre précieuse fut reconstituée. Il fit tout pour lui procurer des ressources abondantes. Il voulut qu'un tiers des sommes recueillies pour les pauvres, et provenant de la dispense du mariage pendant le carême, fût affectée à l'Œuvre. De plus pendant l'octave du très-saint Sacrement, de cette année 1849, il ordonna une quête dans toutes les églises du diocèse; car,

alors, le nombre des enfants à secourir, dit l'*avis* qui fut publié à cette occasion, dépassait malheureusement de beaucoup les prévisions premières, et les ressources étaient sans proportion avec les besoins.

Tant de touchants appels furent entendus. La divine Providence et la charité des fidèles vinrent en aide au digne pasteur ; une commission, dont nous parlerons plus loin, fut définitivement organisée ; au mois de septembre, Mgr l'archevêque put déjà, dans une lettre qui fut lue au prône, révéler quelques-uns des prodiges opérés par l'Œuvre et ajouter à ce récit de nouvelles sollicitations pour que le bien commencé fût non-seulement continué, mais augmenté sans cesse. Ici nous laisserons parler le prélat lui-même :

« Les orphelins, dit-il dans cette lettre du mois de septembre, les orphelins pour lesquels on a demandé les secours de notre Œuvre s'élèvent, garçons et filles, jusqu'ici à environ neuf cents. Le plus souvent, il y a plusieurs orphelins dans la même famille. Tous ont besoin de secours et sont dignes de pitié, mais tous ne se trouvent pas au même degré de misère et de délaissement. Il y a les orphelins de père et de mère, qu'il fallait se hâter de recueillir[1]. Parmi ceux à qui il reste quelques parents, il en est qui sont autant à plaindre que les premiers. Comme nos secours sont aussi bien destinés à l'âme qu'au corps, nous avons dû nous préoccuper de la position d'un certain nombre d'enfants dont le salut aurait été exposé si nous n'avions pu les placer sous les ailes de la charité. Enfin notre commission, forcée de faire un choix parmi toutes les infortunes qui se réfugiaient auprès de nous, s'est dirigée, dans les adoptions et dans les allocations de secours, d'après les circonstances d'âge, de dé-

[1] La ville de Paris a recueilli et placé dans un établissement *cent* garçons orphelins de père et de mère.

laissement, de péril, qui commandaient des préférences à sa sévère impartialité.

» C'est ainsi que quatre cents enfants ont été admis par l'Œuvre : les uns sont adoptés pleinement ; les autres reçoivent des secours mensuels à domicile. Il y a eu adoption complète pour soixante-dix garçons et cent cinquante filles. Ces orphelins sont déjà placés dans divers établissements. D'autre part, cent garçons et quatre-vingts filles sont secourus à la maison. L'Œuvre leur donne, avec le lait ou le pain matériel, ses soins, le bienfait de sa surveillance et de sa tutelle religieuse.

» Mais, vous le comprenez facilement, M. le curé, notre cœur est moins satisfait que ces quatre cents orphelins secourus et élevés, qu'il n'est douloureusement ému pour ceux qui restent et auxquels le même bienfait n'a pu être accordé. Successivement et à mesure qu'il y aura des vacances dans le cadre que nous nous sommes tracé, ces admissions nouvelles seront faites ; mais nous souffrons de ces délais, et nous voudrions que le sein de la charité chrétienne se dilatât pour que pas un de nos petits enfants n'en fût même momentanément écarté.

» Et cependant, elle a déjà fait des merveilles, cette charité chrétienne ! Nous avons recueilli d'abondants secours : des âmes compatissantes nous ont demandé des orphelins qu'elles ont pris entièrement à leur charge. Une société qui se montre de plus en plus digne du nom qu'elle porte, s'animant de l'esprit de saint Vincent de Paul, son patron, a voulu faire les frais de trente adoptions. Malgré cela, nous avons dû encore assumer sur nous une dépense annuelle de plus de 60,000 francs pour tout le temps que durera l'éducation de nos orphelins. Fardeau bien lourd, et qu'il nous serait impossible de porter, si la Providence et la piété des fidèles ne devaient le porter avec nous ! Nous

nous reposons avec confiance dans cette pensée, et nous espérons même qu'en apprenant ce que notre Œuvre a fait et surtout ce qu'il lui a été impossible de faire, des cœurs généreux, comme il y en a tant dans cette vaste cité, seront émus du sort de tant d'orphelins laissés forcément sans secours, et viendront soit nous demander des enfants à adopter, soit par de nouveaux dons, nous mettre en mesure d'augmenter le nombre de nos propres adoptions. »

Assurément on ne peut, dans l'ordre de la charité, rien voir de plus touchant et de plus excellent que cette Œuvre. Espérons que tous les pieux fidèles continueront à la soutenir et qu'ils lui permettront, comme pour sa première période, de venir au secours de tant de pauvres enfants orphelins et d'atteindre son but!

Mais nous reviendrons, ainsi que nous venons de le dire, sur cette Œuvre; nous parlerons d'autres œuvres analogues à celle-ci, et qui ne prouvent pas moins qu'elle combien la charité est toujours active parmi nous, et combien elle sait proportionner ses généreux efforts à la grandeur et à l'étendue des calamités.

CHAPITRE IV

Dévouement du clergé et des religieuses dans les diocèses de Versailles, de Meaux, d'Orléans, de Blois et d'Arras.

En même temps que le choléra envahissait Paris, il se répandit dans les provinces. Il en est cependant quelques-unes qui furent atteintes un peu plus tard. Mais partout, on peut l'avancer, il trouva la charité à son poste et disposée à parer ses coups terribles. Nous espérons le montrer, bien que ce que nous allons dire ne soit qu'une partie de la réalité.

Le fléau décime une portion du diocèse de Versailles. Le pieux évêque, Mgr Gros, n'en continue pas moins la tournée pastorale qu'il faisait alors. Bien loin de l'arrêter, il la prolonge, et il va de préférence dans les villages qui sont atteints par l'épidémie. Là, il court vers les pauvres malades et s'empresse de les bénir et de les consoler. Il semble qu'il ne puisse s'arracher à ce spectacle de douleurs, car il sent que sa présence fortifie et encourage! Aussi reste-t-il des jours entiers au milieu des pauvres cholériques, s'ef-

forçant de soutenir le moral des familles désolées et de faire pénétrer la sainte espérance dans les cœurs. Dans une petite paroisse du canton de Longjumeau, le prélat est resté trois journées de suite, parce que le fléau décimait la population de cette commune. « Comment, disait ce bon pasteur les larmes aux yeux, comment quitter ces braves gens dans un pareil état!... »

A Argenteuil, au même diocèse, là où l'on conserve avec un soin pieux une insigne relique, la sainte Tunique de Notre-Seigneur, l'épidémie exerça aussi ses ravages. Le clergé de cette importante paroisse, MM. les abbés Croiset et de Saintard, vicaires, et à leur tête M. l'abbé Millet, curé, se dévouèrent avec zèle. Visites fréquentes aux malades, tendres sollicitudes, consolations religieuses, rien ne fut épargné. On fit une procession solennelle dans les rues de la ville, et l'on y porta la précieuse relique que nous sortons de désigner. Puis, le pieux et digne pasteur plaça sa paroisse sous la protection puissante de la Reine du ciel, et forma publiquement en chaire le vœu de se rendre à Notre-Dame-de-Liesse, afin d'obtenir, par l'intercession de Marie, la cessation du fléau. Ce vœu a été fidèlement accompli, et quelques paroissiens ont fait avec M. le curé le pèlerinage au sanctuaire vénéré. Ajoutons que M. l'abbé Millet, maintenant vicaire-général de Versailles, figure dans le *rapport* présenté au commencement de janvier de l'année 1850, par le ministre du commerce, pour les récompenses honorifiques décernées aux personnes qui se sont distinguées par leur dévouement durant le choléra.

Mais de tous les pays de ce même diocèse où l'épidémie a exercé ses ravages, il n'en est pas qui ait été plus accablé que la paroisse de Follainville. Là aussi le curé, M. l'abbé Lebrun, n'a pas cessé de se mon-

trer pour tous l'ange de la consolation et de l'espérance. Il a rempli les fonctions de son saint ministère avec un dévouement digne des plus grands éloges, et nous ne doutons pas qu'une telle conduite n'ait exercé l'influence la plus salutaire pour l'avenir de la religion dans cette paroisse.

Il faut donner les mêmes louanges à M. le curé d'Epinay-sur-Seine. Cette paroisse, composée de douze cents âmes environ, a perdu cent soixante de ses membres par le choléra. Le curé et le maire, M. Carlière, ont fait des prodiges de dévouement, afin de prodiguer des secours aux malades et d'empêcher le développement de l'épidémie. A ces messieurs s'est jointe une humble fille, la domestique du curé de la paroisse ; elle a, pendant plus de trois mois, été littéralement la garde-malade de tout le pays ; elle s'est multipliée pour donner les soins les plus intelligents, et elle a montré, avec éclat, combien est noble et grand un cœur qu'embrase l'amour de ses semblables.

Au diocèse de Meaux, on cite la visite que fit Mgr l'évêque aux cholériques de Jouarre et de la Ferté-sous-Jouarre. Ce prélat porta à ces infortunés les consolations de son ministère et laissa, pour les familles nécessiteuses, d'abondantes aumônes. Nous savons particulièrement que, dans la dernière ville que nous venons de mentionner, un respectable ecclésiastique, M. l'abbé Bardeau, qui, par ses vertus sacerdotales, fait habituellement aimer et bénir la religion, s'est dévoué aux cholériques de la manière la plus admirable. Nous pourrions citer une foule de traits qui révèlent chez cet ecclésiastique la plus belle âme. Pendant plusieurs jours, pour ne mentionner qu'un seul de ces faits, il fit lui-même le lit d'une pauvre femme et l'aida à faire son humble ménage, qu'elle ne pouvait soigner étant malade. On a offert la croix de la Légion d'honneur à M l'abbé Bardeau ; mais il l'a refu-

sée, sa charité trouvant extraordinaire qu'on voulût récompenser des actes qu'il regarde comme tout naturels dans un prêtre. Ce digne ecclésiastique, qui a nécessairement conquis l'estime et l'affection de toute la ville, et qui, par lui-même, opère beaucoup de bien, figure à côté de M. l'abbé Millet, curé d'Argentenil, dans le *rapport* officiel cité ci-dessus.

Passons au diocèse d'Orléans. Le choléra s'est manifesté d'une manière intense dans l'hôpital-général. Les religieuses chargées de cet établissement se montrèrent à la hauteur de leur mission, et quatre d'entre elles furent frappées presque en même temps. Dans l'arrondissement de Pithiviers, la maladie éclate. Trois cholériques appartenant à la commune de Charmont meurent dans la même maison. Il n'en faut pas davantage pour jeter l'alarme. Les habitants effrayés n'osent ni soigner ni ensevelir ces malheureux. Qui va donc accomplir ce double devoir? Le pasteur.

En effet, M. l'abbé Lesueur, curé de Charmont, prit place au chevet des trois moribonds, qu'il soigna de ses propres mains, ensevelit lui-même et *porta en terre!...* Le lundi suivant, ce digne ecclésiastique se rendit à Orléans. Abattu par la fatigue, il tomba malade le même jour et fut conduit à l'ambulance. Sentant sa fin prochaine, il demanda et reçut avec une angélique piété les derniers sacrements. Il expira le mardi matin (août 1849), et alla recevoir au ciel la récompense due à son courageux dévouement et aux vertus qu'il avait montrées dans l'accomplissement de son ministère.

L'épidémie, en envahissant les localités des diocèses de Blois et d'Arras, que nous placerons dans ce chapitre, n'a fait aussi que donner un éclat nouveau à ce dévouement, à cette charité véritablement évangélique, qui se sont manifestées jusqu'ici partout où ce redoutable fléau a promené ses ravages.

Au diocèse de Blois, les communes d'Oucques, de Saint-Gervais, de Saint-Denis-sur-Loire, de Chousy, visitées par l'épidémie, ont aussitôt donné lieu à de touchantes manifestations de dévouement et de charité. Amis, médecins, prêtres, sœurs de charité, chacun a rivalisé d'efforts, à ce point, dit une correspondance de Blois, qu'il semble que plus le mal augmentait, plus il s'étendait, plus le dévouement s'élargit et se propagea. Au milieu de ces actes si louables, auxquels le premier pasteur du diocèse est venu donner une nouvelle sanction par son exemple, en se rendant à Oucques, auprès de cette portion de son troupeau si cruellement éprouvé, nous aurons à consigner, plus loin, un fait consolant, celui d'une amélioration sensible dans l'esprit des populations....

Quant au diocèse d'Arras, il nous fournira aussi de touchantes manifestations de foi et de piété parmi les peuples. Mais rappelons d'abord la conduite du clergé, qui, comme l'on sait, fait seule l'objet de cette première partie.

Le curé de Beaumont ayant été frappé, M. l'abbé Lequette, chanoine, directeur du grand séminaire d'Arras, accepta la mission périlleuse de remplacer ce pasteur, et il se dévoua en faveur des malades. A Etrun, M. le curé prodigua aux malades tous les secours en son pouvoir. Il transforma son presbytère en une véritable pharmacie; il est arrivé à ce zéle prêtre de se relever six fois dans une nuit : trois fois pour préparer les médicaments, et trois fois pour administrer des cholériques. Dans la paroisse de Courrière, on cite l'empressement des religieuses de l'Enfant-Jésus à soigner les cholériques. Ces dignes religieuses ne purent se rendre à Courrière qu'au nombre de trois, et toutes trois ont succombé à la suite des fatigues que leur occasiona le dévouement le plus saint. Une autre religieuse de la Charité, sœur Azèle,

succomba aussi, victime de son abnégation, dans la ville de Calais.

Mais admirons surtout la conduite héroïque de M. le curé d'Oignies, et pour cela lisons la touchante page suivante qu'un homme de foi[1] a confié à un journal. Tout ce que nous pourrions dire ne remplacerait pas ce simple récit, tracé en quelque sorte sur les lieux :

« Oignies est un petit village perdu dans les bois et assis sur la frontière du département du Pas-de-Calais qui touche le nord vers Seclin. Sa population est d'environ 1,500 âmes. Dès les premiers jours de son invasion, le choléra y fit des ravages immenses. Le nombre des malades monta jusqu'à huit cents; il en mourut deux cent neuf. Le cimetière étant petit, on fut obligé de prendre quelques pieds de terre dans un champ voisin pour enterrer les victimes du fléau. La terreur était si grande dans le village, que tous les habitants qui n'étaient point atteints de l'horrible mal s'enfuyaient, abandonnant leurs chaumières et leurs moissons. Le curé, M. l'abbé Edouard Dubois, et le maire, vieillard presque septuagénaire, restèrent seuls au milieu des malheureux cholériques, qu'un savant et respectable médecin de Carvin, M. Charles Garez, accourut visiter. Le prêtre charitable pasteur, versa le baume de la parole divine et l'huile des infirmes sur ses brebis mourantes *huit cents fois* en moins d'un mois et demi. Puis, comme la plupart des moribonds étaient pauvres, il répandit à pleines mains l'aumône sur leur couche de douleurs. Il fallait des remèdes, il vendit un petit patrimoine de 3,000 francs pour en acheter; puis il donna son linge pour ensevelir les morts, qu'il fut souvent contraint de rouler lui-même jusqu'au cimetière, dans une brouette!.... Deux fois il manqua de pain pour donner aux orphelins qu'il avait recueillis, et il fut plus de cinq

[1] M. Alphonse Cordier (de Tours).

semaines sans se coucher, dormant une heure ou deux au chevet des malades, dont il s'était établi tout à la fois le consolateur et le gardien. J'ai eu le bonheur de voir ce digne prêtre dernièrement, et à force d'instances j'ai pu arracher de sa modestie quelques détails sur les soins qu'il avait prodigués aux cholériques. Voici ses propres paroles que je garantis sur l'honneur :

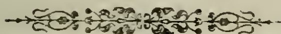
« ... Un soir j'entrai dans une chambre où quatre cholériques se débattaient dans le délire du mal et de la frayeur : l'un d'eux voulait se sauver pour ne point mourir ; un autre appelait à son secours ; un troisième demandait à grands cris du café. Je m'efforçai de les calmer, mais inutilement. Deux se sauvèrent dans la rue ; je courus après eux et les ramenai ; puis je m'occupai du moyen de satisfaire le désir de celui qui demandait du café. N'en ayant point de préparé chez moi, je courus frapper à plusieurs portes, qui ne s'ouvrirent point ; on craignait que je ne vinsse prier de m'aider pour quelque ensevelissement.

» Cependant un chrétien se mourait sans sacrements, et il me fallait trouver la liqueur si ardemment désirée, pour obtenir de lui l'aveu de ses fautes. Je retourne chez moi, et, comme ma servante était atteinte du choléra, je me mets à broyer du café, j'allume du feu, je procède à l'infusion, et quand elle fut achevée, j'allai à l'église chercher le saint Viatique ; et tenant d'une main le Pain des anges, et de l'autre la cafetière brûlante, je me dirigeai en pleurant, et à travers les ténèbres, vers la demeure du moribond qui m'attendait pour mourir.

» Oh ! que mon cœur était serré à la vue de tant de misères ! J'eusse donné volontiers ma vie pour sauver mon troupeau de la mort, et je n'avais que de stériles pleurs à lui offrir !... »

Il faudrait désespérer de l'espèce humaine, si de

pareils faits n'étaient pas capables de changer les populations les plus endurcies et de dissiper les préjugés les plus enracinés. Mais non ; le cœur des hommes est toujours accessible à l'héroïsme de la vertu, et nous sommes persuadé qu'il n'est pas un pasteur des âmes qui ne reconnaisse tout ce que le bon exemple et le dévouement renferment de puissance, et quelle action convertissante ils exercent, même sur les esprits les plus rebelles.



CHAPITRE V

Prières, processions et pèlerinages ordonnés par les évêques. — Charité du clergé et des religieuses dans les diocèses de Lyon, de Rouen, de Reims, de Chartres, de Langres, de Séez, de Fréjus, de Châlons, de la Rochelle, de Dijon et de Clermont.

Tandis qu'à Lyon Mgr l'archevêque visite les malades à l'hôpital militaire, où le choléra a fait deux fois invasion, et donne des consolations partout, nous voyons, à Rouen, le pasteur de ce diocèse publier un *Mandement* par lequel il institue une neuvaine de prières publiques et convoque toutes les paroisses de la ville archiépiscopale, ainsi que le grand séminaire, à l'effet d'aller processionnellement en l'église de Bon-Secours, et d'y conjurer la très-sainte Vierge d'avoir pitié de son peuple et de le délivrer ou de le préserver, par sa puissante intercession, des maux qui l'affligent et le menacent.

Ce pèlerinage général eut lieu, en effet, le lundi 11 juin, à Notre-Dame de Bon-Secours, lieu si cher aux marins et à toutes les âmes ferventes. On partit

à cinq geures du matin de la cathédrale. Malgré l'heure matinale, une immense foule encombrait la route qui conduit au sanctuaire de Marie, où la procession arriva après plus de deux heures de marche. Le clergé seul a pu être introduit dans l'église qu'il remplit entièrement : les quatorze paroisses de la ville, le clergé des deux hospices, trois autres paroisses des environs et tous les élèves du séminaire s'y trouvaient réunis.

Une chaire avait été préparée à la porte de l'église. Mgr l'archevêque, après avoir manifesté l'espoir qu'il fondait sur les prières de tant de pieux fidèles venant se mettre sous le patronage de Marie, a annoncé qu'il allait célébrer la messe, non-seulement pour sa ville épiscopale, mais encore pour tout son diocèse, pour toute la France, si cruellement affligés par le fléau. Un grand nombre de personnes se sont approchées de la Table sainte.

Après avoir célébré les saints mystères, le vénérable pontife consacra à la sainte Vierge la multitude qui l'entourait. Ce spectacle sublime ne sortira jamais de la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. On évalue à vingt-cinq ou trente mille le nombre des personnes qui se sont rendues à Bon-Secours. La procession générale est rentrée dans la cathédrale à onze heures; après avoir reçu la bénédiction du très-saint Sacrement, chaque procession particulière s'est retirée en bon ordre dans sa paroisse respective.

Reims eut également sa neuvaine et sa procession solennelles. Depuis plusieurs mois, le choléra avait exercé ses ravages dans une partie de ce diocèse, quand, vers le milieu du mois d'août, il parut redoubler d'intensité et menacer un plus grand nombre de paroisses.

Quoique jusqu'à cette époque la ville métropolitaine eût été épargnée, Mgr l'archevêque voulut cependant

que l'on y demandât publiquement à Dieu la cessation du fléau, par l'intercession de la très-sainte Vierge, patronne de la cathédrale, et de saint Remi, protecteur spécial de la ville et du diocèse de Reims, où l'on est assez heureux pour posséder encore intactes ses précieuses reliques.

Une neuvaine fut donc commencée le lundi 20 août. Chaque jour, à cinq heures du matin, une messe fut dite à la cathédrale et à Saint-Remi, avant l'ouverture des ateliers; chaque jour, après leur fermeture, un salut solennel fut chanté dans les mêmes églises. En outre, pendant les neuf jours, Mgr l'archevêque célébra lui-même la messe capitulaire, qu'il dit à neuf heures, alternativement à la cathédrale et à Saint-Remi.

Quant à la procession solennelle qui eut lieu, nous en parlerons plus loin, parce qu'elle fut, de la part de la population de Reims, l'occasion d'un tel élan, que ce fait appartient à notre troisième partie.

A Chartres, le vénérable évêque ordonna aussi une procession solennelle dans les premiers jours de juin. Le fléau, qui sévissait en ce moment a Paris avec le plus du fureur, apparut tout-à-coup dans la ville de Chartres, où neuf cas furent constatés. Mais le pasteur ayant prescrit cette procession, et les fidèles ayant répondu en foule à ce pieux appel, leur foi reçut sa récompense. On constata que depuis lors aucun cas de choléra ne s'était manifesté dans la ville, bien que tous les lieux qui l'entourent n'eussent cessé de fournir chaque jour des malades.

On cite particulièrement la petite ville de Nogent-le-Rotrou qui fut maltraitée par l'épidémie. Mais là aussi la charité vint s'opposer aux ravages du mal : les sœurs de l'hospice des orphelins luttèrent avec un zèle et un courage dignes d'admiration.

Disons tout de suite que le diocèse de Langres, qui

ne fut pas non plus ménagé, a révélé bien des traits héroïques de la part du clergé et des fidèles. Aussi, lors de la publication du *Rapport* sur ceux qui se sont signalées dans ces tristes circonstances, une personne du canton de Clermont crut-elle devoir réclamer dans un journal religieux [1] et faire remarquer que le diocèse de Langres mérite une place plus distinguée que celle qu'on lui a faite dans la liste officielle. Mais ce journal observa, avec raison, que les dévouements en faveur desquels on réclamait, sont de ceux que nulle récompense humaine ne saurait payer dignement. D'ailleurs, l'autorité civile, en donnant un public éloge aux traits de charité qui se sont produits dans les temps de calamité, ne peut pas ignorer qu'elle en oublie; ajoutons que les personnes mêmes dont elle se souvient n'en gardent pas moins le droit et l'espoir d'un prix meilleur et plus glorieux.

Si nous passons maintenant au diocèse de Séez, où le fléau a fait ses ravages pendant les mois de juin et de juillet, nous trouverons le premier pasteur au milieu des cholériques pour les soutenir et les consoler. Ayant appris la désolation des habitants de Bellême, le prélat se rendit parmi eux. Il célébra la sainte messe dans cette paroisse; et, après les saints mystères, il adressa aux assistants des paroles pleines de tendresse qui ont produit les plus heureuses impressions. Il a présidé ensuite une procession qui s'est faite dans les rues de la ville pour demander à Dieu, par l'intercession de la sainte Vierge, la cessation du fléau. De retour de cette pieuse cérémonie, Mgr l'évêque est allé visiter à domicile tous les malades atteints du choléra.

La ville de Toulon n'échappa pas aux coups de ce cruel ennemi. Aussitôt Mgr l'évêque de Fréjus courut au secours de cette portion importante de son troupeau,

[1] Le *Moniteur catholique*, nº du 9 janvier 1850.

et il est resté au milieu des habitants de Toulon, jusqu'à ce que le mal eût diminué, ou que la diminution de son intensité eût laissé l'espoir de le voir bientôt disparaître tout-à-fait.

Encore un pieux et saint évêque dont la présence du choléra fait éclater la charité. Celui-là ne devait pas être le dernier dans la voie du dévouement. En courant au secours des pauvres malades, Mgr de Prilly, évêque de Châlons, ne faisait que suivre les penchants de son cœur noble et généreux : chez lui, la sainte dilection ne semble pas être une vertu, tant elle lui est naturelle.

Mais de peur qu'on ne nous accuse de nous laisser entraîner par la vénération filiale que nous professons pour ce digne prélat, nous laisserons parler d'autres plumes que la nôtre. Voici ce qu'écrivait, le 15 août, à cette feuille religieuse [1], un ecclésiastique du diocèse de Châlons : « Les paroisses de Chaude-Fontaine, de Sainte-Menehoul, de Verrière, la Grange-aux-Bois, Florent et la Neuville-au-Pont sont sous le coup du choléra, qui y fait d'affreux ravages, surtout dans la dernière commune, où depuis le 25 juillet on compte déjà deux cents décès. Bien que l'épidémie soit dans une heureuse décroissance, elle ne laisse cependant pas de frapper encore sept à huit victimes chaque jour. Mgr l'évêque de Châlons-sur-Marne est en ce moment dans nos environs, où il apporte à nos populations désolées des consolations, sa bénédiction et sa bourse... »

Ce n'est pas tout. Il est une autre petite ville du même diocèse, où le fléau sévit avec une violence extrême. Nous voulons parler de Sézanne, qui fut, hélas! si cruellement éprouvée. « Le curé, dit ici un pieux auteur [2], est une des premières victimes. En appre-

[1] La *Voix de la Vérité*, n° du 14 août 1849.

[2] *La Charité chrétienne en présence du choléra*. 1 vol. in-18, 1850, p. 10. — *L'Espérance*, journal de Nancy, a pu-

nant cette nouvelle, Mgr l'évêque de Châlons part pour Sézanne ; il s'installe au presbytère, afin de remplacer près des malades le pasteur qui lui-même a été victime de son zèle [1]. Mgr de Prilly continue ainsi, dans ses fonctions sacerdotales, le courage infatigable et le généreux dévouement qu'il montra autrefois à la tête de ses escadrons de dragons [2]. »

Parmi les paroisses du diocèse de Châlons, que nous venons de citer, se trouve, comme on l'a vu, celle de Chaude-Fontaine. A l'exemple du premier pasteur, le curé de cette dernière paroisse a mis son intelligence, son zèle, son dévouement, ses ressources pécuniaires à la disposition des malades. A quelque heure du jour et de la nuit qu'on vînt frapper à sa porte, il était sur pied ; il donnait lui-même les premiers secours de l'art, et il arrivait rarement qu'on eût eu besoin de médecin après lui.

L'épidémie fit aussi des ravages à Esternay, chef-lieu de canton du même diocèse. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un livre que nous envoie son studieux auteur, au moment même où nous écrivons ces lignes : « Le choléra commence à sévir le 15 juin 1849 ; il choisit ses victimes dans tous les âges et dans tous les rangs. Il exerce ses ravages à Viviers, où il enlève vingt-deux personnes, et vingt-et-une dans les autres hameaux qui composent la commune d'Esternay.

» Les sœurs de Saint-André, ajoute l'estimable auteur, donnent l'exemple d'un grand dévouement ; elles prodiguent leurs soins les plus empressés aux malades

blié, dans son n° du 13 juillet 1849, une intéressante *notice* sur M. le curé de Sézanne.

[1] Nous avons déjà signalé ce fait dans une feuille publique du 1er juillet 1849.

[2] On sait que Mgr Joseph-François-Victor Monyer de Prilly, né en 1775, fut dans sa jeunesse colonel de dragons. Il est évêque de Châlons depuis 1824.

et surtout aux plus délaissés. Rien ne les arrête, rien ne les épouvante. Comme la Religion élève les âmes les plus timides! M. le curé, après avoir déjà donné des consolations à plusieurs malades pendant la première semaine, a été atteint lui-même par une suette miliaire dont il s'est ressenti longtemps après [1]. »

Le diocèse de la Rochelle se présente maintenant à nous; nous y voyons qu'à Rochefort, où le fléau sévit avec force, surtout dans les faubourgs, les sœurs de Saint-Vincent de Paul se montrèrent dignes filles de leur saint fondateur : l'une d'elles a succombé victime de son zèle.

Voulez-vous voir encore en action ces pieuses sœurs de la Charité, passons au diocèse de Dijon, et relisons ce trait admirable que tous les journaux ont cité :

« Dans les derniers jours du mois de septembre, une sœur de Saint-Vincent de Paul de la ville de Beaune fut prévenue que, dans un faubourg, un enfant de huit à neuf ans, abandonné de tout le monde, était violemment atteint du choléra. Elle s'y transporte et voit avec compassion ce pauvre enfant, couché sur la paille, en proie à d'horribles souffrances et aux vomissements cholériques. Il n'était pas possibler de le laisser ainsi. Elle voit passer deux hommes et leur demande, en toute charité, de vouloir bien l'aider à transporter cet enfant à l'hôpital. « Oh! ce petit a le choléra, s'en chargera qui voudra. » Et ils passent. « Eh bien! mon pauvre enfant, dit-elle au malade, puisqu'on ne veut pas m'aider à te soulager, nous allons tout faire à nous deux. » Et voilà la bonne sœur qui le charge sur ses épaules et traverse ainsi le faubourg et une partie de la ville jusqu'à l'hô-

[1] *Recherches hist. archéol. et stat. sur Esternay*, etc., par M. l'abbé Boitel, curé de Montmirail, ancien curé d'Esternay, etc., 1 vol. in-12, 1850, p. 168.

pital, sans se douter qu'elle avait fait une double et héroïque action.

Un autre trait non moins admirable. Le choléra a sévi tout-à-coup à Sainte-Marie-sur-Ouche, diocèse de Dijon; la première maison qui est atteinte est vide de ses habitants en vingt-quatre heures. Tous reculent épouvantés, à tel point que les mourants vont rester sans secours et les morts sans sépulture. Mais rien ne peut effrayer le pasteur, qui, à l'exemple de son divin Maître, est prêt à donner sa vie pour ses brebis. Il veille jour et nuit au chevet des malades, tantôt ministre de Dieu, tantôt simple infirmier; puis, quand un pauvre moribond s'est éteint dans les convulsions de l'agonie, c'est encore le curé qui lui rend les derniers devoirs. Il fait plus encore; il s'attèle à une petite charrette, et le conduit lui-même au cimetière. Quinze fois la mort frappe une population à peine composée de trois cents âmes, quinze fois le petit char funèbre se dirige solitairement vers la demeure des morts. Tels sont les hommes qui appellent frères ceux qu'ils sont chargés d'évangéliser, et qui font plus et mieux que de leur donner ce titre.

Outre la sœur de Saint-Vincent de Paul dont nous venons de parler ci-dessus, deux autres sœurs du même ordre et deux sœurs de Sainte-Marthe se distinguèrent à Meursault, toujours même diocèse, par des actes du plus touchant dévouement. L'une de ces dernières est morte victime de son abnégation. De son côté, le curé de cette paroisse se consacra jour et nuit à l'accomplissement de tous les devoirs de l'homme le plus intrépide, du pasteur le plus charitable.

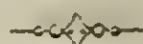
Plusieurs prêtres des environs, entre autres MM. les curés de Bligny-sous-Beaune et de Pommard, se sont rendus assidûment et chaque jour à Meursault, non-seulement pour aider le curé partout où il serait nécessaire, mais encore pour visiter et fortifier les

malades. Nous ne citons que deux noms, parce que nous n'avons pas d'autres renseignements. Mais ces deux pasteurs ne sont sans doute pas les seuls qui aient visité avec soin la paroisse affligée et frappée.

Dans les premiers jours, quelques habitants, ceux-là mêmes qui auraient dû se montrer plus fermes pour inspirer de la confiance à la population, ont tristement pris la fuite! Les pauvres paysans, les vignerons, étaient effrayés au plus haut point; partout régnait la consternation, et le plus grand nombre de ceux qui comptent parmi les malades n'ont guère été atteints que par la peur. Mais, à la vue du calme et du dévouement des sœurs, à la vue de ces visites empressées, multipliées, prolongées jusque dans la nuit par les curés du voisinage, les habitants ont repris courage eux-mêmes, et cette seule circonstance ne dut pas peu contribuer à la diminution du mal.

N'oublions pas de noter ici que M. le curé de Turcey, au même diocèse de Dijon, s'est chargé du soin de deux pauvres enfants, orphelins du choléra.

En terminant ce chapitre, nous dirons que les sœurs de Saint-Vincent de Paul ont aussi payé leur tribut dans le diocèse de Clermont. La sœur Delphine a succombé aux atteintes du fléau, à l'hôpital de Clermont. Cette religieuse avait assisté le matin à la messe et communié; elle avait, de plus, vaqué comme d'habitude à ses pénibles et dangereux travaux et fait la recommandation de l'âme à trois moribonds : elle est donc morte les armes à la main!.....



CHAPITRE VI

Charité, zèle et dévouement du clergé et de divers ordres religieux dans les diocèses de Sens, d'Amiens, de Soissons, de Beauvais, de Quimper, du Mans, de Metz, d'Avignon, de Poitiers, d'Angers et de Nantes.

Il nous serait difficile de dire avec quel bonheur nous récoltons, dans nos *notes*, ces doux fruits de l'Evangile pour les offrir à nos lecteurs. Ce nous est, au milieu des angoisses et des scandales de cette vie, une bien grande consolation de voir tant de pieux ministres des autels mettre en pratique, avec foi et générosité, les sublimes exemples que leur a laissés un Dieu d'amour et de charité. Ah! qu'un tel spectacle est bien fait pour rasséréner l'âme chrétienne et la dédommager de tant de misères qui souvent l'attristent et la découragent!....

Nous allons tourner les regards vers d'autres diocèses, et c'est pour y rencontrer encore de ces traits de piété, de charité, d'abnégation dont nous avons déjà recueilli jusqu'ici un si grand nombre.

A Sens le premier pasteur veille sur son troupeau. Au premier cri de douleur parti d'une petite ville de son diocèse, à Molesme-la-Fosse, près Tonnerre, le pieux archevêque s'empresse de venir relever le moral des pauvres habitants effrayés. Dieu couronna ses efforts, car plusieurs malades déclarèrent qu'ils avaient éprouvé un mieux sensible depuis la visite du prélat.

Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui volaient partout où le fléau portait l'effroi et la mort, ne purent rester indifférentes aux maux des habitants de Molesme : il en vint de Paris à leur secours, et trois de ces saintes filles payèrent de leur vie les efforts qu'elles firent pour soulager les malades.

Il en est de même à Tonnerre. Celles de l'hospice étaient à bout de leurs forces et réclamaient de nouvelles sœurs. Il leur en vint de l'hôtel-Dieu d'Auxerre. Le Seigneur, qui inspirait leur dévouement, les avait sans doute jugées mûres pour le ciel, car plusieurs d'entre elles trouvèrent la mort sur le théâtre de leurs saints combats. On cite encore, pour le diocèse de Sens, M. le curé de la paroisse de Maligny, qui n'a cessé de veiller au service des cholériques.

Comme Mgr l'archevêque de Sens, l'évêque d'Amiens, Mgr de Salinis, donna à son clergé l'exemple du dévouement. Au mois de septembre, le choléra enlevait, dans l'un des faubourgs d'Amiens, une pauvre mère chargée d'une nombreuse famille dont elle était presque le seul soutien. Mgr l'évêque, en ayant été informé, se rendit dans cet asile de la douleur. Il ne se contenta pas d'apporter à cette famille les bénédictions et les consolations spirituelles, il se chargea des plus jeunes enfants que la mère infortunée avait laissées sur la terre !...

Dès les mois de juillet et d'août, deux prêtres de ce diocèse avaient donné des preuves d'une charité vive. Le premier, M. l'abbé Froidure, curé de la commune

de Saint-Sauveur, ne cessa, depuis le moment de l'invasion du choléra, auquel s'était joint la suette miliaire, de porter secours aux malades de sa paroisse : la nuit comme le jour il fut à leur service, et, non content de les soigner, il mit à la disposition des indigents son linge, jusqu'aux couvertures de son lit. Le second prêtre dont nous avons à parler, est M. l'abbé Duval, curé-doyen d'Ailly-le-Haut-Clocher. Cet ecclésiastique se distingua par la plus chrétienne conduite. Aussi, à la suite d'incroyables fatigues, de voyages faits de jour et de nuit pour consoler les malades, les changer de linge, pour ensevelir de ses propres mains ceux que tuait la maladie, il fut lui-même atteint par elle, et il mourut, emportant les regrets universels...

Au diocèse de Soissons, nous trouvons une conduite à peu près identique dans la personne de M. l'abbé Parquin, curé de la paroisse de Cugny. Toutefois cet ecclésiastique put résister à ses fatigues et soigner plus longtemps ses paroissiens affligés. Ceux de la commune de Villenauxe, au diocèse de Troyes, trouvèrent également, dans leur pasteur, un père rempli de sollicitude, de dévouement et d'abnégation.

Beauvais nous montre son premier pasteur allant visiter les malades de deux paroisses de ce diocèse, où le choléra fit de grands ravages ; ce sont celles de Cires-les-Mello et de Montataire. Nous reviendrons sur cette dernière.

Disons seulement maintenant, puisque c'en est le lieu, que M. l'abbé Heu, vicaire-général et supérieur du séminaire de Beauvais, s'est aussi empressé d'aller au milieu de ces populations désolées, afin de venir en aide aux curés et d'organiser des secours. Il fut accompagné par deux missionnaires, l'un membre de la Compagnie de Jésus, et l'autre de la société du Saint-Esprit. Disons encore que les religieuses de différents

ordres, de Saint Vincent de Paul, de Bon-Secours, de Saint-Aubin et de Saint-Joseph, ont fait preuve d'une sainte émulation pour porter dans toutes les familles, avec les secours matériels, le baume de la foi et de la douce espérance. Ajoutons enfin qu'à Bondivilliers, au même diocèse, M. le curé a proposé et le maire a secondé une collecte en faveur des orphelins du choléra. Cette collecte a été abondante.

Dans le diocèse de Quimper, ce sont d'humbles religieuses qui fixeront notre attention. Pendant toute la durée du choléra, à l'hôpital de la Marine, les *Dames de la Sagesse* ont fait preuve d'une abnégation et d'un dévouement absolus. Ces religieuses ont reçu, tout dernièrement, la seule récompense nationale que la modestie de leur caractère leur permettait d'accepter. Conformément à une dépêche du ministre de la marine, en date du 30 janvier 1850, M. le préfet maritime s'est empressé d'exprimer à madame la supérieure, ainsi qu'à ses pieuses et dévouées compagnes, la reconnaissance de toutes les personnes qui ont connu leur belle conduite; et, au nom de l'humanité, comme en celui de l'administration supérieure du pays, M. l'amiral Leblanc a adressé à ces dignes sœurs hospitalières les plus vives et les plus honorables félicitations.

Signalons encore à la reconnaissance publique les sœurs de la Charité, de la congrégation d'Evron, à Bazongers, au diocèse du Mans. Ces religieuses n'ont manqué au chevet d'aucun malade. Rien n'a refroidi leur zèle; ni les fatigues, ni la mort qui ne les a pas épargnées. Au Mans même, ce sont les sœurs de la Miséricorde qui ont soigné les victimes, heureusement peu nombreuses, qui s'y sont trouvées. Nous venons de nommer Bazongers; mais nous n'avons pas dit qu'on a vu constamment auprès des malades, outre les sœurs de la Charité, M. le curé, ou son vicaire,

pour les secourir et leur donner les consolations religieuses.

Le diocèse de Metz apporte aussi sa part dans ce concert d'œuvres de dévouement. Il en est de même de celui d'Avignon. Mgr l'évêque de Metz s'est montré plein de sollicitude pour les paroisses de son diocèse, où l'épidémie exerçait ses ravages. Le 31 juillet, il choisit celle qui était la plus maltraitée. Arrivé à Goin, vers une heure de l'après-midi, il visita toutes les familles, sans exception aucune, et il ne s'est retiré qu'après avoir laissé aux malheureux des marques de sa générosité.

Mais le prélat ne se contenta pas d'avoir donné des secours sur ce point; il fit remettre trois cents francs à M. le curé de Pournoy-la-Grasse, pour être distribués aux cholériques du canton. Dans la paroisse de Sailly, le curé, M. Hisette, a fait, comme le maire, preuve du plus grand zèle; tous deux se sont sans cesse montrés près des malades et des mourants, pour leur procurer les secours de la religion et leur prodiguer des soins.

Quant à ce qui est du diocèse d'Avignon, nous constaterons que le choléra, qui ravagea la ville épiscopale, eut pour effet de faire réhabiliter dans l'hospice les sœurs de Saint-Joseph, qui en avaient été brutalement et inintelligiblement expulsées depuis quelque temps[1]. En présence du danger, une administration plus éclairée et plus juste que la précédente, comprit tout ce qu'on pouvait attendre du zèle et de la charité de ces religieuses. Nous n'avons pas besoin de dire que dans ces temps de calamité et de deuil, ces dignes *hospitalières* n'ont point trompé les espérances qu'on avait fondées en elles.

[1] On peut consulter sur cette affaire notre *Mémorial catholique*, tome IV, page 495; tome V, page 333, 376; et tome VI, page 195.

Joignons à ces religieuses les sœurs dites de l'*Espérance*, qui, elles aussi ont correspondu à leur vocation au milieu de la douleur publique. Deux d'entre elles sont restées à Coulonges, diocèse de Poitiers, depuis l'invasion du choléra, et ont prodigué leurs soins aux malades avec une charité et un dévouement entiers.

Combien ces pieuses filles vouées au Seigneur se sont encore distinguées dans d'autres contrées! Dans le diocèse d'Angers, par exemple, elles ont excité l'admiration de tous. Un journal de cette ville [1] leur a rendu ce témoignage : « Les associations charitables, les congrégations religieuses se sont, comme toujours, signalées dans ces œuvres sublimes et touchantes de miséricorde et de charité. Nous pourrions en citer de nombreux et éclatants exemples; mais nous nous bornerons à signaler, tout près de nous, les saintes Filles de Saint-Vincent de Paul, dont plusieurs ont payé de leur vie leur héroïque dévouement, et les respectables sœurs gardes-malades dites de l'*Espérance*. M. le préfet de Maine-et-Loire les avait demandées au plus fort de l'invasion qui désolait alors la commune de Saint-Georges-sur-Loire; l'une d'elles a failli rester victime de la démence d'un malheureux qu'égarait son désespoir. Ces bonnes sœurs ont été appelées ensuite sur la rive opposée, pour soigner les ouvriers des mines, et là, comme à Saint-Georges, elles ont su inspirer à tous le respect et la profonde reconnaissance dus à leurs soins pieux et à leur invariable dévouement... » Plusieurs de ces sœurs ont aussi été envoyées à Epinard, commune voisine d'Angers : celles-ci n'ont pas été moins précieuses aux pauvres malades que leurs dignes émules.

A Angers même, les sœurs gardes-malades de l'établissement de cette ville ont multiplié leurs secours :

[1] L'*Union de l'Ouest*, nº du 22 juillet 1849.

elles ont donné de prodigieux exemples de zèle, jusque-là que, voyant qu'on nourrissait en certains endroits d'injustes préventions contre elles, elles supplièrent le Seigneur de frapper l'une d'entre elles, afin de rendre leurs soins plus efficaces auprès des cholériques en dissipant ces préventions. Merveilleux effets de la charité catholique, qui pousse de faibles femmes à s'offrir en sacrifice pour le salut de plusieurs!

Le dévouement du clergé de la ville et des RR. PP. Jésuites a été digne aussi du ministère sacré dont ils sont revêtus. Nous citerons particulièrement dans ces *Diptyques* de la charité, M. le curé de la paroisse de Saint-Joseph, qui a recueilli chez lui deux petits orphelins. Nous nommerons ensuite, pour la paroisse de Beaulieu, dans le même diocèse, M. l'abbé Mercier, ancien curé de cette paroisse, maintenant chanoine d'Angers, qui se mit à la disposition de son zélé confrère, le curé actuel, pour soulager son ancien et infortuné troupeau.

Mais nous manquerions à notre devoir si nous oubliions de dire que le premier pasteur du diocèse avait lui-même donné l'exemple à ses prêtres et aux religieuses placées sous sa dépendance. Mgr l'évêque d'Angers fit effectivement tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir les rudes épreuves dont ses ouailles étaient accablées.

La sollicitude dont ce prélat a fait preuve en ces douloureuses circonstances, s'est trouvée également dans le cœur du nouvel évêque de Nantes, Mgr Jaquemet. Ce pieux pontife a, comme Mgr l'évêque d'Angers, distribué d'abondants secours. Affligé des ravages que faisait le choléra dans la commune de la Chapelle-des-Marais, dont les habitants eurent le malheur de voir la dyssenterie se joindre à l'épidémie régnante, le prélat leur envoya des *Sœurs de l'Espérance* qui leur prodiguèrent

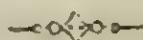
les soins de la charité. Dans la ville épiscopale, nous voyons le premier pasteur et les religieuses rivaliser en quelque sorte de zèle et de piété.

En effet, une religieuse de l'Hôtel-Dieu, mortellement atteinte de l'épidémie, exprime avec instance le saint désir de recevoir, avant de rendre son âme à Dieu, la bénédiction du prélat. Aussitôt Mgr l'évêque de Nantes se rend auprès du lit de cette pieuse fille. Après avoir dit à la mourante, avec toute l'éloquence des cieux, ce qui pouvait le plus remplir de joie et de consolatian cette âme pleine de courage et de foi, Mgr Jaquemet n'a pas voulu s'éloigner de l'hôpital sans visiter toutes les salles et principalement celles des cholériques. La religieuse qu'il était venu bénir et fortifier est morte dans la paix du Seigneur. Mais avant elle, sept autres sœurs de la Sagesse, emportées par le fléau, l'avaient précédée dans le ciel : une huitième fut atteinte du choléra, et c'est ainsi que pasteur et religieuses firent éclater la vertu du christianisme aux yeux des hommes.

Mais arrêtons-nous pour cette fois. Nous aurons encore d'autres œuvres à admirer et à bénir, ou plutôt nous aurons à bénir Dieu, qui en est l'auteur et qui, par le bienfait de sa grâce, comme le dit, après saint Paul [1], un Père de l'Eglise [2], les a préparées avant tous les siècles pour nous y faire marcher.

[1] Ephes. cap. II. 10.

[2] S. Augustin. Epit. CCXIV. *Ad Valent. num.* I.



CHAPITRE VII

Diocèses de Cambrai, de Tours, de Nancy et de Toul. — Trait de zèle, de touchante ferveur et de charité chrétienne.

Si nous en jugeons d'après les *notes* que nous avons sous les yeux et les renseignements qui nous ont été fournis, le choléra a fait de grands ravages dans le diocèse de Cambrai[1]. Mais, en revanche, il a fait éclater de beaux sentiments de piété, et révélé bien des dévouements. Nous n'avons à parler que de ces derniers dans cette première partie.

[1] Au mois de septembre 1849, on évaluait à vingt mille le chiffre des décès par suite du choléra. Mais plus tard il dépassa trente-cinq mille. Plusieurs paroisses ont été plus que décimées. Ajoutons que, dans certaines localités, le *typhus* est venu augmenter le deuil public et joindre ses ravages à ceux de l'épidémie régnante. La paroisse de Solesmes a surtout été rudement éprouvée par le *typhus*. Le curé avait succombé à ses atteintes; le vicaire, M. l'abbé Hainaut, le suivit. Seul pour visiter et consoler tant de malades, il ne quittait pas le chevet de leur lit; c'est là qu'il a été frappé. Ce digne prêtre, martyr de la charité, fut profondément regretté de tous.

A Cambrai l'épidémie a fait peu de victimes. La piété des habitants de cette ville attribue à la protection de la très-sainte Vierge, qu'ils ont invoquée avec une constance exemplaire, la manière dont leur cité a été préservé, tandis que le fléau a porté surtout ses coups dans les communes voisines.

En général, le clergé de ce diocèse s'est montré digne de sa mission. Médecins des âmes par vocation, partout, dans les campagnes, les prêtres se sont improvisés gardes-malades, aides-médecins, pharmaciens, etc. Jour et nuit au milieu des malades, des mourants et des morts, partout ils ont mis à la disposition de tous leur repos, leur bourse, leur santé, leur vie, et cela par la vertu de cette divine parole : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*[1].

Les curés des paroisses, surchargés de soins et fatigués, se sont vus obligés de demander des auxiliaires. L'honneur de ces périlleuses fonctions a été réservé aux missionnaires diocésains, et l'on peut dire qu'ils s'en sont bien acquittés.

Dès les premiers jours de juillet, deux cent douze personnes avaient succombé à Onnaing, près de Valenciennes. M. l'abbé Bacquart y fut envoyé pour aider le curé de cette paroisse à porter aux malades les secours de la religion. Dans la paroisse de Saint-André à Lille, les ecclésiastiques se sont multipliés jour et nuit pour donner des consolations et des soulagements aux personnes atteintes de la maladie et à leurs familles; d'abondants secours en linge, comestibles et argent ont été distribués par eux et par les sœurs de la Charité aux indigents. Dans une commune voisine de Lille, à Fives, une chaumière a été élevée en plein champ pour servir d'hôpital aux cholériques. Mais voilà qu'autour de ce triste réduit une moisson est arrivée à sa maturité. Personne n'ose aller la récolter!

[1] S. Joan. x, 2.

qui donc fera ce travail et préservera d'une perte certaine ces fruits de tant de labeurs? Le curé... Ainsi le clergé, correspondant à sa vocation, ne manque nulle part où le dévouement l'appelle.

Si nous ne craignions de tomber dans les redites, quoique les âmes chrétiennes ne se lassent pas d'entendre parler des œuvres de la Foi, nous rapporterions le dévouement du curé de la paroisse de Maing, lequel épuisé de fatigues, fut aidé dans l'accomplissement des devoirs de son sublime ministère, par M. l'abbé Duvilliers, professeur du petit séminaire, qui resta trois semaines dans cette paroisse et y laissa les plus touchants souvenirs; nous redirions.... Eh! pourquoi tairions-nous les renseignements qu'on nous a fournis sur la belle conduite du vicaire de la commune d'Iwuy, M. l'abbé Coustenoble? Non, nous ne pouvons passer sous silence tant d'abnégation et de zèle que ce digne ministre de l'Evangile a déployés dans ces pénibles circonstances.

Le choléra faisait donc d'affreux ravages dans cette paroisse d'Iwuy; mais il rencontra un courageux lutteur qui, s'il finit par succomber, disputa du moins longtemps au fléau ses victimes. Ce fut, comme nous venons de le dire, le vicaire de la paroisse.

Dès l'apparition du mal, on voit M. l'abbé Coustenoble courir dans les maisons attaquées, portant les premiers remèdes que l'on croit les plus propres au soulagement d'une maladie qui échappe à la science. Avec les remèdes il donne les consolations religieuses, et laisse des secours en argent pris sur ses ressources ou provenant de dons que son zèle intelligent a su déterminer. Si quelqu'un lui représente qu'il s'expose par un contact trop prolongé auprès des malades et par les soins trop assidus qu'il prodigue à des corps qui sont presque déjà le domaine de la mort, il répond « que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis

et que, du reste, il serait heureux de mourir en accomplissant son ministère. » Aussi l'appelle-t-on de tous côtés, et il semble que sa présence apaise les douleurs et rend le calme dans les familles les plus désolées.

Nous le vîmes, dit le pieux auteur d'une *note* que nous avons entre les mains, nous le vîmes en ces circonstances, dans des chaumières qui manquaient de tout, se servir d'un pan de sa soutane pour frictionner les malheureux torturés par le mal. Combien de nuits il a passé au chevet des mourants! Quand il ne passait pas la nuit, il rentrait à onze heures du soir, et toujours fidèle à ses devoirs, il récitait son office; puis, il se mettait à composer son instruction pour le dimanche. Souvent le soleil levant le trouvait encore occupé à ces saintes occupations. Alors il se jetait à la hâte sur son lit pour prendre un peu de repos, repos souvent même interrompu par la demande de secours spirituels, qu'on venait réclamer au nom des infortunés cholériques.

Après cinq mois, le choléra diminua d'intensité; mais le digne abbé Coustenoble était épuisé. Il souffrait depuis quelques jours; on le conjurait de se soigner : à cela il répondait que le temps lui manquait. La fête du saint Rosaire approchait, et il avait, disait-il, beaucoup de choses à faire pour cette solennité. La veille de ce beau jour, il se trouve plus mal. On insiste encore pour qu'il conserve du moins une santé si utile aux autres. « Dieu, répondit-il, vous montrera bientôt que personne n'est si nécessaire sur cette terre, et qu'il sait aussi bien se passer de nous qu'il sait s'en servir!... » Le pieux vicaire n'a-t-il pas, d'ailleurs, de nombreux pénitents qui l'attendent au confessional? Il faut qu'il coure où le devoir l'appelle. Il y va, en effet, et à neuf heures du soir il avait à peine terminé ses confessions....

Rentré chez lui il récita son office, et consentit à se

coucher à dix heures. Mais, à minuit, le mal se déclare avec une violence extrême. Comprenant aussitôt la gravité de son état, il envoie chercher son confesseur ; il met ordre à ses affaires temporelles et reçoit le saint Viatique avec des sentiments de foi, de piété et d'humilité, qui émeuvent les nombreux assistants accourus de toutes parts pour être témoins de cette scène remplie de douleur et de regrets pour eux, mais pleine de consolations et d'espérance pour le saint prêtre, qui attendait la récompense promise à ceux qui ont combattu le bon combat [1]. Il alla, en effet, recevoir la *couronne de justice*, après dix heures de souffrances horribles qu'il supporta sans se plaindre....

Nous avons dit plus haut que les missionnaires diocésains furent envoyés comme auxiliaires auprès de MM. les curés, et nous avons signalé particulièrement M. l'abbé Bacquart. Il faut nommer aussi M. l'abbé Capelle, qui partagea avec lui les périls et les fatigues de l'accomplissement des devoirs sacrés dans ces circonstances pénibles. Assurément, il y en eut beaucoup d'autres dont les noms ne sont connus que de Dieu et de ceux qui ont été les témoins de leurs vertus ; si nous ne pouvons les désigner nominativement, il suffit qu'on sache que les prêtres de ce diocèse ont été remarqués, sans crainte du fléau, se prodiguant partout où leur zèle évangélique entrevoyait du bien à faire; quelques-uns d'entre eux et d'entre les curés des paroisses sont allés jusqu'à ensevelir les morts là où la peur éloignait ceux qui naturellement devaient leur rendre ces derniers devoirs.

Des professeurs du petit séminaire sont venus offrir leurs services à Mgr l'archevêque, le si digne et si regrettable cardinal Giraud ; jaloux de partager les honneurs de la noble tâche acceptée avec tant d'empressement de la part des missionnaires diocésains,

[1] 2 *Tim*. VI. 7, 8.

ces jeunes prêtres ont passé la plus grande partie de leurs vacances au chevet des cholériques. Huit sœurs de Saint-François de Paul, employées à Cambrai à l'instruction des jeunes filles, ont demandé aussi à consacrer leurs vacances à ces soins périlleux ; elles avaient été précédées dans ces charitables travaux par les religieuses augustines de cette ville, qui, au nombre de trente, se sont disséminées sur tous les points du Cambresis, ne laissant au monastère que la supérieure et la mère assistante.

A Armentières, ville de six mille âmes, les ravages furent affreux ; toute la ville était dans la consternation ; les morts se succédaient sans interruption, et le fléau frappait à coups redoublés. Le curé de la paroisse, ses vicaires et les prêtres des environs se montrèrent à la hauteur de leur mission ; jour et nuit, ils se trouvèrent à leur poste, parcourant la ville pour consoler, secourir, administrer les mourants et rendre les derniers devoirs aux morts.

Enfin, nous aurons épuisé nos renseignements sur le dévouement du clergé et des ordres religieux dans le diocèse de Cambrai, lorsque nous aurons enseigné le fait suivant :

Plusieurs curés de la banlieue de Lille, cédant à l'élan d'une pieuse reconnaissance envers le Dieu qui avait visiblement préservé jusqu'au mois de septembre leurs ouailles du choléra, et profondément émus du malheur des autres paroisses qui les environnent, ont sollicité et obtenu la permission de faire une procession solennelle en l'honneur de saint Roch [1].

Cette procession a eu lieu le dimanche 25 septembre. Un grand nombre d'habitants de Lille, portant des flambeaux et chantant des psaumes, ont assisté à cette pieuse solennité.

[1] Nous verrons dans la 3e partie, de nombreuses démonstrations des peuples en l'honneur de ce saint.

Le diocèse de Tours, au moins pour certaines parties, a été aussi maltraité par le fléau, et, comme dans celui de Cambrai, nous y rencontrons les beaux actes de zèle et de dévouement, accomplis surtout au *Pénitencier*. Le diocèse de Nancy mérite également d'être signalé. Parlons d'abord de celui de Tours

A la première nouvelle de l'invasion du choléra dans le *Pénitencier* de cette ville, Mgr l'archevêque, dont le zèle évangélique et paternel est constamment éveillé sur les besoins et les maux de son troupeau, y courut en toute hâte, accompagné de M. l'abbé Allegret, vicaire de la cathédrale, pour partager avec l'aumônier de la prison, M. l'abbé Bluteau, les devoirs multipliés du moment.

Tous les pauvres malades ont été profondément émus de voir leur premier pasteur entrer dans chaque cellule, consoler, encourager, bénir, offrir les secours de la religion et administrer lui-même les sacrements. Les plus malheureux attirèrent surtout l'attention du prélat : il réconcilia à Dieu ceux qui, jusque-là, avaient paru les plus endurcis. Il ne les quittait qu'après avoir laissé d'abondantes aumônes pour pourvoir à tous les besoins. A l'ambulance de l'avenue de Grammont, que le pieux archevêque avait lui-même organisée et qu'il visita chaque jour, la reconnaissance des malades leur a inspiré ces mots touchants et le plus bel éloge d'un évêque : « Notre archevêque est le premier aumônier des cholériques ! »

Nous verrons dans une autre partie, que les laïques n'ont pas plus failli à leurs devoirs au *Pénitencier*, où le choléra a fait des ravages effrayants. Mais là devait surtout se déployer le zèle des religieuses. On y vit en effet les sœurs *de la Présentation* et celles de *Marie-Joseph*. Quand les malades furent retirés du *Pénitencier*, elles allèrent continuer leur sainte mission dans les ambulances qu'on avait préparées à Saint-

François de Paul[1] et à Saint-Etienne, et elles se dévouèrent jusqu'à la mort. Un magistrat vantant les effets de la charité qui leur faisait ainsi braver la mort, l'une d'elles répondit : « Oh! monsieur, une sœur de Charité qui meurt, c'est comme un carreau qui casse ; on en remet un autre, voilà tout. » Ce mot, presque triviale dans la forme, n'est-il pas sublime d'abnégation, et ne mérite-il pas d'être noté auprès de celui qu'une autre sœur converse dit au Pénitencier : « La peste, c'est le coup fusil des religieuses? »

Ces dignes sœurs perdirent leur supérieure et la jeune sœur converse dont nous venons de citer les belles paroles. Il faut lire le récit de ces deux morts dans un article qu'un magistrat a publié; article fort intéressant[2], quoiqu'il nous paraisse, au moins en quelques endroits, sentir un peu trop le réquisitoire.

Dès que l'épidémie parut dans le diocèse de Nancy et Toul, Mgr l'évêque adressa à son clergé une *circulaire* dans laquelle il prescrivit une neuvaine, que lui-même a ouverte le dimanche 22 juillet dans sa

[1] Le couvent de Saint-François, dit un écrivain, s'élève au lieu même où habitait le saint ermite de Calabre, venu à la prière de Louis XI, et sur les ordres du pape Sixte IV, assister le royal pénitent du Plessis-des-Tours, auquel il ferma les yeux. C'est le premier couvent de Minimes fondé en France ; il fut construit dans le parc même du Plessis, sous le règne de Charles VIII, à l'époque où, sur les instances de ce prince, S. François de Paul tint sur les fonts de baptême le dauphin de France. Le premier bâtiment a été brûlé en 1562 par les calvinistes, au milieu de nos guerres de religion. Celui que l'on voit aujourd'hui a été construit, depuis sur les fondations du premier ; il s'élève non loin des bords riants du Cher, à peu de distance des restes mutilés du Plessis, au milieu d'un vaste jardin dans lequel jaillit une fontaine décorée d'ornements du temps de la renaissance.

[2] *Le Choléra au Pénitencier de Tours*, par M. P. Huot, substitut du procureur de la république, *Revue médicale*, n° de novembre et décembre 1849, page 353-412.

cathédrale, et dont il fit la clôture, le 30, en célébrant la messe à Notre-Dame de Bon-Secours.

Après les prières, le prélat en est venu à l'action. Tandis que le choléra sévissait, Mgr l'évêque s'est transporté à l'église St-Charles, s'est approché de tous les lits des malades, auxquels il serra la main avec bonté, leur prodiguant des paroles de foi et de consolation. De plus, le prélat envoya des secours en argent pour les nécessiteux. On cite les communes de Fresnes et d'Eply comme ayant particulièrement éprouvé les effets de sa charité pastorale.

Partout où le choléra sévit, écrivit-on de Nancy au au mois d'août, « partout le clergé se montre plein de zèle. Celui de notre diocèse ne pouvait faillir à sa tâche; il paraît que le curé de Nomény, entre autres, s'est acquis de justes droits à la reconnaissance publique par ses sages prescriptions et par les soins intelligents qu'il a prodigués aux personnes atteintes du fléau. Plus de soixante d'entre elles lui doivent le retour à la santé. Bons avis, médicaments, excellents bouillons, flanelle, rien n'a manqué aux plus nécessiteux. Le digne pasteur sur pied la nuit et le jour, a su, par son ingénieuse et inépuisable charité, centupler pour ainsi dire les faibles ressources que la Providence avait mises à sa disposition [1]. »

Même dévouement à Dieuze, où le pasteur a épuisé ses forces et ses ressources pour proportionner les secours aux besoins et prodiguer à tous les malades des consolations. Ce généreux prêtre aurait infailliblement succombé à tant de fatigues, sans l'assistance que ne cessa de lui accorder l'un de ses confrères, dévoué et charitable comme lui, M. le curé de Marsal [2].

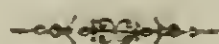
Après le clergé, les ordres religieux ont aussi ap-

[1] *Voix de la Vérité*, n° du 8 août 1849.

[2] *La charité chrétienne en présence du choléra*, in-18, 1850, page 42.

porté leur contingent de zèle et de charité dans ce même diocèse. La paroisse de Haraucourt, cruellement éprouvée, était réduite à une extrême misère; des serviteurs et des servantes du divin Sauveur vinrent la soulager.

Trois pères dominicains, ordre dont la maison principale se trouve à Nancy, se sont empressés de se joindre aux sœurs de Charité pour apporter des consolations aux malades, et adoucir les derniers moments des mourants. Il était temps, dit l'*Espérance de Nancy*, que des secours arrivassent, car on se figurerait difficilement la pénible position dans laquelle le digne curé de Haraucourt et le médecin, privés de toute ressource, se sont trouvés au début de la maladie, et en présence des scènes de misère, de désolation et de désespoir dont ce village a présenté le triste spectacle. Ce qu'il y a de certain, malgré les pertes cruelles que l'on a eues à déplorer daus cette paroisse c'est que la présence des RR. PP. et des religieuses, en raffermissant le moral des malades, a fait un bien infini.



CHAPITRE VIII

Dévouement du clergé dans les diocèses d'Aix, de Rennes, de Bourges, de Besançon et de Marseille. — Prières et processions ordonnées par l'autorité ecclésiastique.

Comme on le voit, nous groupons encore dans ce chapitre plusieurs diocèses : presque toute la France sera ainsi représentée dans ces pieuses annales de la charité et du dévouement chrétien, pendant cette période de temps où notre patrie fut si cruellement éprouvée.

Dans le diocèse d'Aix, l'autorité ecclésiastique ordonna des prières : la population d'Aix répondit avec élan à cet appel et alla en foule solliciter la miséricorde divine.... Sans avoir de faits particuliers à citer, nous devons dire que le clergé fit son devoir. Les religieuses ne pouvaient non plus y manquer. Parmi les victimes à l'hôpital d'Aix, deux sœurs hospitalières ont été atteintes : l'une, sœur Sainte-Philomène, a succombé et a vu sa mission de piété et de dévouement couronnée par le martyre.

Au diocèse de Rennes, les populations rivalisèrent

aussi de zèle pour implorer la miséricorde de Dieu ; et, de son côté, le clergé dut montrer la foi agissant en lui.

En effet, un journal de Rennes écrivait, à la fin de juin[1] : « On nous signale, depuis plusieurs jours, le zèle admirable d'un jeune prêtre, M. l'abbé Verdy, vicaire à Saint-Hellier, qui épuise ses forces dans l'administration des secours qu'il donne aux cholériques. On sait que le faubourg Saint-Hellier a été particulièrement affecté par l'épidémie. Or M. Verdy n'a pas cessé, depuis l'invasion du choléra, de prodiguer les soins les plus actifs et les plus dévoués aux malheureuses victimes de sa paroisse, jusque-là qu'il est tombé lui-même malade de fatigue et d'épuisement. »

Le cardinal-archevêque de Bourges adressa à ses diocésains un *Mandement* pour ordonner des prières publiques afin de demander à la Bonté divine la cessation du fléau.

De toutes les paroisses de ce diocèse, la petite ville de Nérondes fut la plus éprouvée. Dès que l'épidémie s'y manifesta avec intensité, toute la ville tomba dans la stupeur. Les autorités civiles s'enfuirent, et avec elles les habitants jouissant de quelque aisance. Le pharmacien, les boulangers, les bouchers, tous quittèrent Nérondes, et il n'y demeura plus que cinq cents personnes, trop pauvres pour chercher un asile ailleurs.

Pourtant, il faut que quelqu'un reste au milieu de ces malheureux pour les secourir. car le choléra les décime avec une fureur extrême ! Ce sera le curé qui se dévouera à cette mission, et cette fois encore l'Evangile triomphera de l'égoïsme du cœur humain.

Mais ces pauvres délaissés étaient remplis de préjugés ; ils se défiaient du clergé, et le pasteur eut d'abord à supporter bien des épreuves et fut quelquefois rebuté. Heureusement que les esprits les plus prévenus et les plus égarés ne résistent pas longtemps à l'action du

[1] Le *Conciliateur* de Rennes.

christianisme et aux exemples de la charité! C'est ce qui arriva pour les habitants abandonnés de Nérondes. Ils reconnurent qu'un prêtre qui se dévouait ainsi et qui restait au milieu d'eux quand tant d'autres fuyaient, ne pouvait être un *empoisonneur,* et qu'il devait être mu de sa conduite par un principe supérieur à toute considération humaine. Aussi acceptèrent-ils ses soins avec reconnaissance, tant le dévouement touche les cœurs les plus endurcis et les ramène vite à la vérité et à la justice!

Cependant le digne pasteur, épuisé de fatigues, ne pouvant à lui seul suffire à tant de soins, et craignant que ses paroissiens ne restassent tout à fait abandonnés s'il venait lui-même à succomber, demanda des secours à Bourges. On lui envoya plusieurs frères des *Ecoles chrétiennes* pour l'aider à soigner les malades. Ceux-ci ne furent d'abord pas mieux accueillis que le curé ne l'avait été lui-même. Dès qu'ils parurent dans Nérondes, une rumeur se répandit qu'il fallait se défier d'eux, et il paraît qu'ils furent chassés brutalement; action blâmable assurément, mais qui ne peut être que la conséquence de cette ignorance dans laquelle ceux-là même qui se récrient le plus contre les excès des populations, les ont laissées croupir en ajoutant souvent à cette négligence coupable les plus funestes exemples!

C'est sans doute ce que comprit M. le curé de Nérondes, car il ne perdit pas courage. N'ayant pas réussi dans sa première tentative, il en fit une seconde, et s'étant souvenu qu'un religieux de la compagnie de Jésus était parvenu, quelques années auparavant, à se faire écouter par la population avec assez de faveur, il lui écrivit pour lui demander son concours. Le révérend Père ne perdit pas un moment; il arriva accompagné d'un jeune chrétien de Bourges, membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul. L'espérance du digne curé ne fut pas déçue cette fois, et ces deux soldats de la cha-

rité purent accomplir, avec le curé, leur mission sainte.

A cinq kilomètres de Nérondes, dans la paroisse d'Ignol, le choléra étant venu porter ses ravages, trouva également pour le combattre, avec les armes de la charité, les mêmes personnes. Aussi sommes-nous convaincu que les actes de dévouement de ces généreux disciples du Sauveur ont fait plus auprès des populations que tous les discours qu'on pourrait imaginer pour ramener les esprits ignorants ou égarés. C'est également par des actes semblables que les sœurs de la Charité, soit à Nérondes, soit à Ignol, ont répondu aux préventions. Par là, elles ont attiré les cœurs et les ont amenés à de meilleurs sentiments. N'est-ce donc pas à cause du bien que Jésus-Christ faisait, que *la multitude le suivait* et qu'elle l'environnait partout où ce divin Sauveur se présentait [1] ?...

N'oublions pas le diocèse de Besançon, dont on nous rapporte aussi d'édifiantes choses.

Ce diocèse fut assez longtemps préservé du fléau, car on ne l'y vit guère apparaître que vers les derniers jours du mois de novembre. C'est surtout dans la petite ville de Gray qu'il éclata à cette époque, comme pour mieux déjouer les calculs de la médecine et montrer que ni les grandes chaleurs ni le froid n'étaient une cause déterminante de son intensité plus ou moins grande.

Aussitôt qu'il eut paru à Gray, Mgr l'archevêque de Besançon mit, par un vœu, son diocèse sous la protection de la sainte Vierge et des SS. Ferréol et Ferjeux. Mais le prélat fit plus encore. L'épidémie, après avoir d'abord présenté un caractère peu alarmant depuis son apparition, semblait être à sa fin, lorsque, au commencement de décembre, elle reprit avec force et fit des victimes en si grand nombre que la plupart des habitants quittèrent la ville pour se réfugier dans les environs. Alors Mgr l'archevêque partit en toute hâte

[1] Marc. III, 8. — Luc. VI, 17. — Jean. VI, 2.

pour aller rassurer, par sa présence, par ses consolations et par ses prières, cette population affligée. A Gray, comme partout ailleurs, le fléau a frappé dans tous les rangs et a fait éclater de beaux dévouements parmi les laïques.

Nous ne voyons pas que d'autres contrées de ce diocèse aient été ravagées. Besançon fut épargné. Aussi les fidèles, et Mgr l'archevêque moins que tout autre, n'ont-ils pas oublié la grâce qui leur fut accordée dans ces douloureuses circonstances. Dans la visite que le prélat fit à Gray, il avait renouvelé le vœu dont nous venons de parler; et, en exécution de ce vœu, il fit faire une châsse pour y déposer une portion considérable des reliques des SS. Ferréol et Ferjeux. Cette châsse est en vermeil, d'une forme pyramidale et d'un très-bon goût; et, au moment où nous écrivons, elle vient d'être portée solennellement à une procession commémorative de la délivrance de Besançon.

Cette procession a eu lieu dans cette ville le 21 juin. Pendant tout le temps, la châsse fut exposée à la vénération des fidèles, et Mgr l'archevêque, entouré de son chapitre, la suivit jusqu'à Saint-Ferjeux, où elle fut déposée sur un autel, durant le saint sacrifice. Les fidèles, plus nombreux que jamais, n'ont pu tous obtenir une place dans l'église. Le premier pasteur a édifié et ému l'assistance, en rappelant dans son discours l'objet de son vœu et les tristes circonstances qui s'y rattachent. « Le prélat, ajoute le journal auquel nous empruntons ces détails [1], a fait don au chapitre métropolitain des reliques des deux apôtres de Besançon et de la châsse qui les renferme. »

Mais arrivons au dernier diocèse que nous avons inscrit au commencement, et qui doit le plus nous fournir, pour ce chapitre, de traits édifiants et de preuves frappantes de l'ascendant que la Foi exerce sur les âmes

[1] *Voix de la Vérité*, n° du 29 juin 1850.

fidèles à leur vocation. Nous voulons parler du diocèse de Marseille.

Marseille ! ce nom rappelle l'un des plus glorieux apôtres de la charité, l'illustre de Belzunce, et le zèle admirable que déployèrent, lors de la cruelle peste de 1720, les Jésuites et les Capucins, dans cette ville si cruellement ravagée [1]. Or nous allons voir, à plus d'un

[1] Nos lecteurs aimeront trouver en cet endroit et rapprocher des faits que nous allons rapporter, touchant le choléra à Marseille, une lettre que de Belzunce écrivait le 22 octobre 1720, à l'évêque de Toulon, et que Feller a recueillie dans son *Cours de morale chrétienne et de littérature religieuse*. 5 vol. in-8° 1824, tome IV. page 84 et suiv. — Cette lettre, écrite au flagrant de la peste, peint mieux le héros de la charité pastorale que tout ce que l'histoire nous en apprend ; elle contient d'ailleurs des détails qu'il nous importe trop de mettre en présence des faits modernes. Voici donc comment s'exprime de Belzunce :

« Ce n'est pas pour moi, Monseigneur, une médiocre consolation dans toutes les horreurs qui m'environnent, de voir que vous avez la charité de prendre part à mes peines. Je vous en fais mon sincère remercîment. Je suis encore, par la grâce de Dieu, debout au milieu des morts et des mourants. Tout a été abattu à mes côtés, et de tous les ministres du Seigneur qui m'ont accompagné, il ne me reste plus que mon seul aumônier. L'abbé Bougerel a été enlevé en quatre jours. De ma maison devenue un hôpital de pestiférés, il en est sorti onze morts, et j'y ai encore cinq malades, mais hors de danger. Le P. de la Fare, malgré son grand âge, est échappé, afin qu'au moins un Père de *Sainte-Croix* * pût survivre aux autres. Monsieur Guérin a eu le même bonheur. Dieu vous délivre, Monseigneur, de semblable fléau ! Il a trois mois que la peste est à Marseille, et cela ne finit pas. Hélas ! que n'ai-je pas vu, et que n'ai-je pas eu à souffrir pendant ce temps-là ! J'ai vu et senti pendant huit jours deux cents morts pourrissants autour de ma maison et sous mes fenêtres. J'ai été obligé de marcher dans les rues, toutes sans exception bordées des deux côtés de cadavres à demi pourris et rongés par les chiens, et le milieu plein de hardes de pestiférés et d'ordures à ne savoir où mettre le pied. Une éponge trempée dans le vi-

* Maison professe des Jésuites.

siècle de distance, se reproduire les mêmes actes de sainte abnégation et de sacrifice, tant la charité chrétienne est toujours féconde, tant la religion qui l'ins-

naigre sous le nez, ma soutane retroussée sous le bras et bien haut, il me fallait traverser ces cadavres infects, pour démêler parmi eux, confesser ou consoler des moribonds jetés hors de leurs maisons et placés parmi les morts sur des matelas. Les monceaux de chiens et de chats tués et pourrissants augmentaient l'horreur du spectacle et l'insupportable puanteur. Ah! Monseigneur, que de moments d'amertume et de désolation n'a-t-on pas à souffrir et qu'il est fâcheux de se trouver dans une situation pareille! Aujourd'hui, quoique le mal soit grand encore, nous respirons, il y a de la diminution, et il commence enfin à y avoir de l'ordre, depuis que Mgr de Langeron commande; je vais partout sans trouver des morts dans les rues, et depuis plusieurs jours je n'ai confessé aucun pestiféré. Il y a bien de la puanteur et des légions de pauvres, mais ce n'est rien en comparaison du passé. Je ne sais, Monseigneur, ce qu'on m'a fait faire à Notre-Dame de la Garde : mais je n'y ai fait autre chose que d'y aller dire la messe, en priant la sainte Vierge à chaque station, et confessant, en allant et venant, de pauvres pestiférés que je trouvais sur le chemin. Je suis quasi sans confesseurs. Les personnes accusées de morale relâchée, sans obligation aucune, ont fait des prodiges de zèle et de charité et ont donné leur vie pour leurs frères. Tous les jésuites sont morts, à la réserve de trois ou quatre. Il en est venu de bien loin se livrer volontairement à la mort. Nos rigoristes trouvent cette morale abominable. Trente-trois Capucins sont morts, il y a encore une douzaine de malades, et cela n'empêche pas qu'il ne m'en vienne souvent de nouveaux, dont le sort est envié par tous les autres qui demandent à venir. Il y a eu vingt Récollets et autant d'Observantins morts au service des malades, plusieurs Carmes déchaussés, Minimes et quelques grands Carmes. Je ne parle pas de mes chers ecclésiastiques qui se sont sacrifiés. Je me regarde comme un général qui a perdu l'élite de ses troupes et est abandonné du reste... »

La fin de la lettre du pieux évêque contient quelques détails sur la secte des *appelants* que nous croyons devoir passer sous silence, comme n'ayant pas trait à notre sujet. Le passage que nous venons de citer suffit, ce nous semble, pour montrer le véritable esprit de foi et de charité en action.

pire est toujours digne de l'amour et de la reconnaissance des hommes !...

Le choléra ne parut pas d'abord faire de grands ravages, et la population de Marseille sembla ne pas trop s'alarmer de quelques cas isolés qui s'étaient manifestés tout d'abord. Mais bientôt la maladie ayant pris plus d'intensité, une véritable terreur s'empara des esprits. On ne compta pas moins de quarante, cinquante et soixante décés cholériques par jour. Certaines paroisses furent frappées avec plus de violence que les autres ; mais toutes fournirent leur contingent, et il sembla même que celles qui furent d'abord épargnées dûrent, plus tard, payer avec usure les quelques jours de calme qui leur avaient été laissés. Alors, c'est-à-dire dans les premières semaines de septembre, la population émigra d'une manière étonnante. Les départements voisins virent arriver chaque jour de nouveaux hôtes, les petites villes qui environnent Marseille furent encombrées, et la banlieue regorgea de toutes parts d'habitants.

En présence de cette émigration, le devoir du premier pasteur fut de rester à son poste, afin de remonter le moral des ouailles effrayées. C'est ce que comprit Mgr l'évêque de Marseille. Il se disposait à franchir la frontière du Nord pour les affaires de son église. Lorsqu'il apprit que le choléra sévissait dans sa ville épiscopale, il renonça à poursuivre son voyage et il revint au milieu de son troupeau. Le premier soin de l'autorité ecclésiastique fut d'inviter les fidèles à avoir recours à la prière pour détourner les coups du fléau. La statue vénérée de Notre-Dame de la Garde [1] fut descendue

[1] Le pèlerinage à la statue de *Notre-Dame de la Garde* à Marseille remonte au commencement du XIII[e] siècle. Dans les occasions graves, surtout dans les calamités publiques, toute la population vient se presser autour de l'image de la glorieuse Vierge Marie, que Marseille proclame hautement sa patronne, sa

processionnellement de son sanctuaire et transportée à la cathédrale, où elle demeura exposée à la dévotion des fidèles. Nous dirons plus loin comment s'accomplit cette touchante cérémonie.

Chaque jour, un prêtre de chaque paroisse vint célébrer la sainte messe à la cathédrale devant l'image vénérée, et beaucoup d'autres prêtres s'y rendirent également. Une neuvaine de prières fut célébrée ; on la termina dans le sanctuaire de la sainte Vierge, où la statue de Notre-Dame fut reportée processionnellement le jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix. Dans ces jours de supplications générales, des cris d'espérance se sont fait entendre de toutes parts, et des larmes ont coulé abondamment.

Au milieu des ravages de la mort, la conduite du clergé a été admirable ; il s'est montré à la hauteur de sa divine mission. La nuit comme le jour, on le vit sur pied, et personne ne l'appela en vain. On compterait facilement les victimes qui ont succombé sans avoir eu le temps et le bonheur de s'être réconciliées avec Dieu et de recevoir les secours et les consolations de la religion. Les prêtres attachés aux paroisses de la ville se sont consacrés aux malades avec une telle ardeur, que plusieurs, succombant à leurs fatigues et se trouvant hors d'état de continuer leur œuvre de zèle, furent obligés de se mettre au lit. Ces dignes ecclésiastiques, après avoir rempli les devoirs de leur saint ministère, surent encore faire aux pauvres que le fléau décimait, l'offrande de leurs secours et de leurs soins,

bonne Mère! Chaque année, cette douce image est portée en grande pompe dans l'intérieur de la cité et y attire de nouvelles bénédictions, en même temps que Marie y recueille de nouveaux témoignages de vénération. — Voir, sur ce pèlerinage, l'intéressant ouvrage intitulé : *Année de Marie ou Pèlerinages aux sanctuaires de la Mère de Dieu*, etc., 2 vol. in-12, 1842, tome I, page 150-153.

pour adoucir leurs douleurs et guérir leurs maux s'il était possible.

Mais il y eut une magnifique émulation entre le clergé et les religieux capucins pour secourir les cholériques. C'était à qui déploierait le plus de zèle. On a vu, dans la lettre que nous avons citée . de Belzunce, ce que firent autrefois les capucins pour les pestiférés. Une inscription placée sur une des places de Marseille rappelle également que, lors de cette cruelle peste de 1720, ces religieux accomplirent des prodiges de charité et d'abnégation. Eh bien! ceux de 1849 ne voulurent pas rester au-dessous de leurs devanciers. De nos jours comme jadis, les RR. PP. et novices capucins ont fait l'admiration de cette ville.

On les vit se multiplier, s'offrir aux autorités pour porter partout leur assistance et leurs consolations aux malheureux que l'épidémie frappait; la nuit, le jour, à toute heure ils stationnèrent dans les bureaux de secours, et au premier signal ils volaient où la charité les appelaient. L'ambulance des cours du Chapitre leur a surtout été assignée, et là ces apôtres populaires n'ont cessé d'y donner les preuves d'un zèle que l'Orient apprécie depuis des siècles; car de tout temps on a vu ces religieux au premier rang pour combattre un fléau plus terrible que le choléra : à Constantinople, ce sont eux qui ont le glorieux privilége de desservir l'hôpital des pestiférés [1].

Ce que toute la presse locale a dit de l'admirable conduite des capucins [2], nous devons le dire aussi des prêtres de la Mission de France, qui ont trouvé, dans

[1] *Gazette du Midi*. n° du 26 septembre 1849.

[2] « Le ministre de l'intérieur, dit la *Voix de la Vérité* (n° du 1er octobre 1849), vient d'écrire au supérieur du couvent des capucins de Marseille pour le remercier du dévouement et du courage que ses religieux n'ont cessé de montrer depuis l'invasion du choléra dans cette ville.

leur zèle apostolique, les moyens de se multiplier et de suffire aux obligations si nombreuses que leur imposait la confiance des fidèles; car ce ne furent pas seulement les malades qui recoururent au prêtre dans ces moments terribles. Du chevet des mourants, le clergé des paroisses et les religieux qui les assistaient devaient passer au confessionnal, et les longues heures du jour et parfois de la nuit qu'ils y consacrèrent, ne furent pas un des labeurs les moins pénibles de leur saint ministère[1].

Puisque nous parlons du dévouement des religieux et du clergé, nous devons dire, toujours d'après le journal que nous citons, que dans ce même diocèse, au Frioul, M. l'abbé Tempier, vicaire-général, accompagné d'un père capucin, alla visiter les malades et s'assurer que rien ne leur manquait sous le rapport religieux comme sous le rapport physique.

Il serait injuste d'oublier, dans ce tribut de reconnaissance publique, les religieuses chargées du soin des malades, et spécialement les sœurs de Saint-Vincent de Paul. Elles partagèrent leur glorieuse mission avec les sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours. Trois de celles ci quittèrent Montpellier, vers le milieu du mois de septembre, pour aller donner leurs soins aux cholériques. Au moment du départ, la supérieure, en leur tendant la main, leur fait ainsi ses adieux : « Mes sœurs, un acte de contrition, et à la volonté de Dieu! Si ma présence peut être nécessaire, écrivez-moi, et je me rendrai auprès de vous sur-le-champ. »

Quant aux sœurs de Saint-Vincent de Paul, voici ce qu'une feuille de province[2] nous rapporte de leur mission de zèle et de dévouement. Nous voulons conserver à ce récit tout le parfum de sa piété et de sa douce gratitude :

[1] *Gazette du Midi*, n° du 26 septembre 1849.

[2] *Gazette de Provence*, article reproduit par l'*Univers*, n° du 13 septembre 1849, édition semi-quotidienne.

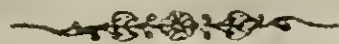
« Nous ne saurions, dit ce journal, signaler avec assez d'empressement, à l'admiration et à la reconnaissance publiques, la conduite des sœurs de Saint-Vincent de Paul au milieu des circonstances où nous sommes. Si l'on ne savait tout ce que la foi religieuse et l'esprit évangélique peuvent inspirer de dévouement et d'abnégation, on ne pourrait comprendre le zèle que ces saintes femmes déploient pour courir au secours des personnes atteintes par l'épidémie. Le matin, dès six heures, elles sortent de leur maison, portant dans une petite corbeille les quelques aliments nécessaires à l'entretien de leur journée ; puis au premier appel, elles sont au chevet des malades, leur prodiguant tous les soins de la charité la plus ardente et d'une expérience acquise par tant de services. Ainsi, leur journée entière s'écoule en actes multipliés de dévouement, et souvent, brisées par tant de fatigues, elles refusent, même la nuit, à prendre un instant de repos. Il faut le dire bien hautement : Si les anges du ciel se manifestaient sur la terre, pourraient-ils se montrer à l'humanité sous des apparences plus dignes de leur céleste essence? Marseille, nous n'en doutons pas, conservera un long souvenir de la conduite des sœurs de Saint-Vincent de Paul, et l'admirable mission qu'elles accomplissent à cette heure dans ses murs y vivra, dans la mémoire de tous, aussi longtemps que le nom de Belzunze et de tous les religieux martyrs de la charité. »

« Plus heureuses cependant à Marseille que dans le reste de la France, ajoute la *Gazette du Midi* que nous citions tout à l'heure, les religieuses de Saint-Vincent de Paul n'ont perdue qu'une seule des leurs. Nous nous applaudissons de pouvoir donner quelques détails sur cette victime résignée et exemplaire de la charité catholique.

» La sœur Henriette, de la Grande-Miséricorde, à

peine âgée de vingt-quatre ans [1], rentrant un jour à la communauté, fatiguée et ressentant les premières atteintes du fléau, trouva une lettre pressante qui l'appelait auprès d'un malheureux cholérique du quartier Saint-Laurent, pour le disposer à recevoir les secours et les consolations de la religion. Elle ne tint aucun compte de ses souffrances personnelles, et s'empressa d'accourir où l'appelaient la charité et le désir d'ouvrir le ciel au moribond qui refusait de recevoir un prêtre. La digne religieuse sut accomplir sa mission avec succès; mais les progrès du mal furent si rapides chez elle, qu'à peine rentrée à la Grande-Miséricorde, elle succomba à une violente attaque de choléra. On ne peut donner assez d'éloges et d'admiration à un acte de dévouement aussi sublime, par le sentiment d'abnégation qui l'a inspiré. La sœur Henriette appartenait à une famille des plus recommandables du Languedoc, et avait un frère consacré comme elle à la religion. »

[1] D'autres disent trente-quatre ans.



CHAPITRE IX

Dévouement du Clergé et des ordres religieux en Algérie. — Heureuse influence de la charité des religieuses pour la civilisation de cette colonie.

Il nous faut, à présent, pour terminer cette première partie, donner de nouvelles preuves de la fécondité inépuisable de la charité parmi le clergé et les ordres religieux dans d'autres contrées. Cette fois ce seront l'Algérie, l'Autriche, la Belgique et les Etats-Unis que nous visiterons pour y admirer le zèle et le dévouement chrétiens en lutte avec un fléau qui parcourt l'Europe pour porter partout la désolation et la mort. Parlons d'abord de l'Algérie : ce que nous avons à en dire mérite un chapitre spécial.

Après avoir ravagé la France, la terrible épidémie atteignit nos possessions africaines. On en constata l'existence à Alger, dès les commencements du mois de septembre. Mgr l'évêque est allé visiter l'hôpital du Dey et les ambulances. Il a parcouru les salles des cholériques, s'est arrêté auprès de chacun d'eux, et

leur a donné à tous une bonne parole, une espérance ou une bénédiction. Il a renouvelé souvent ses visites, et l'on peut dire qu'elles ont exercé la plus heureuse influence sur le moral des malades.

Le 10 octobre, voyant que le fléau sévissait toujours avec une plus grande intensité, le prélat adressa une *circulaire* à son clergé. Il y demandait des prières, et il exhortait les pasteurs à rappeler à leurs paroissiens qu'il importait de fléchir le mal par la pénitence et les pratiques charitables. « A ces leçons religieuses, ajoutait Mgr l'évêque, ne craignez pas de donner de paternelles recommandations sur l'observance des règles d'hygiène que la science médicale, d'accord avec l'expérience, a solennellement consacrés. Il en est une surtout, la vie sobre et réglée, que l'Esprit-Saint nous révèle par ces mots trop en rapport, hélas! avec le fléau qui nous poursuit : *Vigilia et cholera, et tortura viro infrunito* [1] : *aviditas usque ad choleram* [2]. »

C'est à Oran que le choléra a fait surtout de cruels ravages Mgr l'évêque d'Alger s'y est aussi rendu dans le courant de novembre. S'il a eu la douleur en arrivant de voir frappé, à ses côtés, le prêtre qui l'accompagnait, il a eu au moins le bonheur de voir la population consternée, reprendre confiance et venir en foule recevoir les consolations que le dévouement du digne pasteur venait apporter. Son zèle ne s'est pas borné à la ville d'Oran ; il a parcouru tous les villages jusqu'à Mostaganem, et il est allé partout où on lui annonçait que le choléra s'était déclaré, visitant lui-même les malades comme il avait fait à Alger.

Le clergé a marché sur ses traces. Les Jésuites ont principalement fait preuve d'un grand dévouement. A Oran, le P. Picazo a passé vingt nuits au milieu des cholériques sans se coucher : la vingt-unième, accablé de fatigue, et ne voulant cependant pas faire

[1] Eccles. XXXI, 23. [2] Idem. XXXVII, 33.

un seul instant défaut à sa mission, il a enfin pris un peu de repos sur le lit dont on venait d'enlever le cadavre d'une victime du fléau. Le P. Audibert n'a pas été moins admirable à l'hôpital du Dey. A Zaatcha, on a vu le P. Parabère affronter avec le même sang-froid et les balles des Arabes et les atteintes de l'épidémie, qui, dans les camps, frappait quelquefois jusqu'à cinquante de nos soldats en un jour. Le P. Jourdain, ancien provincial de Lyon, et maintenant supérieur des missions d'Afrique, a été atteint du choléra à Oran, et n'a pu continuer ses actes de dévouement.

Après Alger et Oran, les villes de l'intérieur ont été rudement attaquées. Ainsi il est mort beaucoup de monde à Blidah. Ce qu'il y eut de fâcheux dans ces contrées, c'est que beaucoup de malades ont été privés de secours religieux. Il y a bien des curés; mais ces pasteurs, malgré tout le zèle dont ils peuvent être animés, ne sauraient se faire comprendre de tous, car nos chrétiens d'Afrique sont de toutes les nations. A Blidah, par exemple, presque la moitié de la population est espagnole; il y a en outre beaucoup d'Italiens, d'Allemands et de Maltais. Or cette multiplicité d'hommes de nations différentes fait qu'un grand nombre ne peuvent participer aux bienfaits de la religion, et il en est résulté, surtout lors du choléra, de tristes accidents, que le curé de cette ville eût pu cependant prévenir, s'il eût été animé d'un zèle plus éclairé. C'est du moins ce que nous apprend une *correspondance particulière*, que l'histoire doit d'autant moins passer sous silence, que la révélation de pareils faits peut en prévenir le retour, et appeler de prompts remèdes à un aussi fâcheux état de choses.

Blidah, dit cette *correspondance*[1], renferme plusieurs centaines de Maltais; de tous les étrangers, ce sont ceux dont la foi est la plus vive. Ces braves gens réus-

[1] En date du 20 novembre 1849, adressée au journal l'*Univers*.

sissent assez bien dans notre colonie ; ils sont laborieux, mènent une vie sobre et pure ; de plus, leur langue a une grande analogie avec l'arabe, et ils se font parfaitement comprendre des indigènes. Malheureusement ils ne se fixent pas au sol. Aussitôt qu'ils ont gagné quelque chose, ils retournent dans leur pays. « Nous venons, disent-ils, dans ce pays, parce que nous avons besoin de travailler ; mais nous ne voudrions pas y finir nos jours. Nous ne pouvons, en Afrique, suivre les préceptes de notre religion ; vos prêtres ne nous comprennent pas ; tant que nous sommes ici, nous ne pouvons entendre la parole de Dieu ; la lampe qui brûle nuit et jour devant la madone de notre demeure est le seul témoignage de notre piété qu'il nous soit facile de donner. »

L'apparition du choléra rendit pour eux cette position plus pénible encore ; car chacun aurait voulu régler ses comptes pour tout événement et se tenir prêt à paraître devant Dieu. Ayant appris que les PP. Jésuites d'Alger avaient parmi eux un prêtre maltais, ils s'adressèrent au supérieur pour qu'il le leur envoyât au moins pendant quelques jours, afin de pouvoir tous les réconcilier et ranimer un peu leur foi par des instructions religieuses. Pour qu'il n'y eût aucun obstacle à leur demande, ils convinrent entre eux d'une petite souscription, de manière à pourvoir à tous les frais que ce déplacement pourrait occasionner.

Le supérieur agréa leur demande et la soumit à Mgr l'évêque d'Alger, qui donna son approbation. Le surlendemain, au point du jour, le P. maltais s'apprêtait à partir pour sa petite mission, lorsqu'un vicaire-général vint l'arrêter, en lui disant qu'il fallait auparavant l'agrément de M. le curé de Blidad. Après l'autorisation donnée par l'évêque, il semble qu'il ne s'agissait là que d'une simple formalité de convenance. Point du tout ; M. le curé fit savoir qu'*il n'avait pas*

besoin du Jésuite, et les pauvres Maltais durent s'en tirer tout seul, comme ils purent[1] !....

La privation de secours religieux, que nous signalons pour les Maltais de Blidah, est plus fâcheuse encore pour les Espagnols, qui composent presque la moitié de la population de la ville et des faubourgs. La *correspondance* que nous suivons reconnaît que M. le curé de cette ville s'occupe avec zèle de sa paroisse; « mais, ajoute-t-elle, s'il a tous les autres dons du Saint-Esprit, il n'a pas, assurément, le don des langues, et, tandis que les églises d'Alger sont remplies tour à tour des étrangers de toutes les nations, la pauvre église de Blidah demeure trop souvent abandonnée; à part quelques jours de fêtes, les petites filles de l'école font, en grande partie, l'auditoire du dimanche[2]. »

Tandis que de pauvres étrangers étaient ainsi privés des consolations, après lesquelles ils soupiraient d'autant plus ardemment que la mort pouvait à chaque instant les frapper, d'autres populations reçurent abondamment les secours de la religion. On rapporte que, généralement, les actes de dévouement de la part du clergé exercèrent la plus salutaire influence, et que des protestants eux-mêmes, touchés de la charité des prêtres catholiques, se convertirent au moment de la mort.

[1] *L'Atlas, journal démocratique de l'Algérie*, a parlé de ces faits déplorables dans son numéro du 12 décembre 1849.

[2] Il serait bien utile, disait un autre journal en rapportant ces faits, « il serait bien utile que l'*Œuvre de la Propagation de la Foi* pût favoriser dans ce pays le développement des Congrégations religieuses. On pourrait trouver dans leur sein des prêtres de toutes les langues, et ils n'auraient pour faire un bien immense qu'à parcourir les villes et les villages européens, en attendant qu'ils pussent se consacrer plus spécialement aux missions arabes. (*Ami de la Religion*, n° du 27 novembre 1849.) » Nous ne saurions trop nous associer à ce vœu et souhaiter de le voir bientôt se réaliser.

Mais combien fut admirable aussi, dans cette contrée, le dévouement des religieuses! Un fléau éclate-t-il sur quelque point de cette terre d'exil, aussitôt c'est à ces pieuses filles qu'on a recours. Le 12 octobre, le ministre de la guerre écrivit à Mme la supérieure de la Trinité de Valence, et la pria d'envoyer en Algérie neuf sœurs de sa congrégation, pour « être réparties par trois, entre les hôpitaux d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem. » Le ministre ajoutait : « J'ai compté sur le dévouement des sœurs que vous dirigez, pour seconder l'administration dans la mission pénible que lui impose l'invasion du choléra en Algérie. »

Cette lettre fut reçue à Valence le 14; et le 18 les neuf sœurs s'embarquaient à Marseille pour Oran. A peine la supérieure eut-elle communiqué la demande du ministre à sa communauté, que toutes les sœurs qui la composent, par un mouvement spontané, se sont jetées à ses pieds pour solliciter la grâce de partager cette glorieuse et charitable mission. Mais le choix dut se fixer sur celles dont la santé et les forces étaient en proportion avec l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir.

Les neuf élues partirent avec plus de joie que si elles avaient dû trouver honneurs et richesses. Déjà, le 25 octobre, deux d'entre elles furent atteintes par l'épidémie. Le 30 du même mois, la supérieure mourut la première, martyre de sa charité. Dix jours plus tard, une lettre apprit que le fléau avait fait deux nouvelles victimes : « Nous aurons donc, dit cette lettre que l'*Univers* a publié[1], deux sœurs à inhumer à la fois. Quelle cruelle circonstance! O ma bonne mère, ne vous en fatiguez pas, je vous en conjure. Vos filles d'Oran ont un courage admirable. Soyez la mère généreuse des Machabées, nous nous montrerons dignes d'être appelées vos enfants.... Ne vous repentez pas

[1] Dans son numéro du 30 novembre 1849.

d'avoir envoyé nos sœurs. Si vous étiez présente à leur départ, vous béniriez le Ciel avec nous. Veuillez de notre part faire un appel à nos sœurs de France. Les filles de la Trinité ne s'effraieront pas d'un danger qui met en possession de la couronne. Non, non; nous recevrons bientôt du renfort. Nos bonnes mères nous apporteront la consolation et la joie.... » L'appel a eu lieu, et il a été entendu. D'autres sœurs sont venues joindre leurs efforts à ceux des premières, et le Seigneur, *qui fait en nous toutes nos œuvres* [1], a été béni!

Il n'y eut pas que les sœurs de la Trinité de Valence qui se dévouèrent aux cholériques de l'Algérie. Les filles de Saint-Vincent de Paul et les sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy partagèrent avec elles cette noble mission.

Dix-huit sœurs de Saint-Vincent de Paul furent envoyées à la fin d'octobre, et réparties dans l'intérieur pour soigner les malades dans les hôpitaux de Blidah et de Médeah et porter les secours de la charité dans quelques colonies agricoles. Une lettre, en date du 23 décembre, nous apprend que ces pieuses filles ont exercé, surtout parmi les indigènes, la plus salutaire influence; et l'on a pu se convaincre, par le bien qu'elles ont fait, qu'elles seraient d'un puissant secours dans l'œuvre de la régénération africaine, si ceux entre les mains desquels les destinées de la France sont tombées avaient l'intelligence des besoins de nos possessions!....

Non contentes de se livrer avec une sainte ardeur au soulagement des cholériques, ces dignes religieuses s'exposèrent à tous les périls. L'une d'elles, sœur Henriette Foure, est morte à la suite d'une attaque de choléra. Elle était âgée de quarante deux ans, et en avait passé vingt dans la Congrégation des filles de Saint-Vincent de Paul. Depuis son arrivée à Alger, elle avait servi avec un courage au-dessus de son sexe les

[1] Isaïe, XXVI, 12.

cholériques du Lazare et de l'hôpital civil. Toutes les autorités d'Alger vinrent à son enterrement. Mgr l'évêque, assisté de son chapitre et de ses grands-vicaires, a fait solennellement l'absoute.

De leur côté les sœurs de la Doctrine chrétienne de Nancy, qui se trouvent depuis plusieurs années [1] en

[1] C'est en 1841, disait au mois de janvier 1850 l'*Espérance de Nancy*, que cinq sœurs de la Doctrine chrétienne, parties de la maison-mère à Nancy, abordèrent aux rivages africains, et vinrent prendre leur part d'action et de souffrances dans le travail de civilisation préparé par l'épée de la France, mais qui ne peut s'accomplir que par l'enseignement chrétien et le dévouement des disciples de la Croix. — En Algérie, comme partout ailleurs, les sœurs de la Doctrine chrétienne se sont montrées des travailleuses infatigables et ont fait bénir le Dieu des Chrétiens par les infidèles eux-mêmes. Aussi leur petite colonie a-t-elle rapidement prospéré. Il y a maintenant en Algérie 67 sœurs, réparties dans les établissements fondés à Alger, Constantine, Bone, Blidah et Philippeville. On regrette vivement de ne pas posséder un plus grand nombre de sujets; et pour satisfaire aux nombreux besoins de la colonie, besoins qui ne feront que s'accroître chaque jour, on a eu l'heureuse pensée d'établir à Alger même un noviciat destiné à recueillir et à préparer aux saintes fonctions de l'enseignement les jeunes personnes de cette contrée, sans distinction de nation, à qui Dieu en inspirera la vocation. Cette pensée, encouragée par l'autorité spirituelle, était, au mois de janvier 1850, sur le point d'être réalisée. Cette mesure est certainement pleine d'avenir et ne peut que produire, avec le temps, les plus heureux résultats dans nos possessions africaines. Au surplus, le passé garantit déjà cet avenir consolateur, où quelques pauvres filles de la Doctrine chrétienne, jointes aux filles de Saint-Vincent de Paul et de quelques autres congrégations religieuses, feront immensément pour la civilisation de l'Afrique française. — En effet, et il importe qu'on ne perde pas de vue cette considération, chez les Arabes comme chez les Orientaux, le principe religieux exerce une influence absolue, il décide de tout. Ainsi, tant que les indigènes de l'Afrique resteront courbés sous le joug du Koran et rivés aux traditions de leurs docteurs, ils seront nos ennemis irréconciliables, toujours prêts à se soulever contre nous. Mais si

Algérie, pour se consacrer aux fonctions de l'enseignement, qui sont l'objet propre et essentiel de leur sainte vocation, se sont souvenues, au jour du danger, que les vrais chrétiens doivent être *prêts à toute bonne œuvre*, selon la parole de saint Paul[1], et elles ont prodigué avec empressement leur temps, leurs forces et leur vie au service des malades, pendant les ravages du choléra. Ainsi, les pieuses institutrices de l'enfance se sont trouvées tout à coup, par l'effet de la charité, transformées en infirmières, en anges consolateurs au chevet des mourants.

Le ministre de la guerre, instruit de ce dévouement, s'est empressé d'en féliciter Mme la supérieure-générale par une dépêche en date du 22 janvier 1850. Nous citerons d'autant plus volontiers cette lettre, que la forme en est convenable et qu'elle fait honneur aux sœurs de la Doctrine chrétienne : « Les autorités locales de l'Algérie, dit le ministre, m'ont rendu compte du zèle infatigable et de l'abnégation toute chrétienne dont les sœurs de votre institut ont donné l'exemple dans les trois provinces de l'Algérie pendant l'invasion du choléra-morbus. Les dévouements que la religion

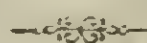
quelque jour l'heure du salut vient à sonner pour eux, et qu'ils soient absorbés par nos croyances chrétiennes, nous trouverons en eux un peuple de frères, et l'Algérie sera vraiment alors une *province française*. Or qui peut hâter cet heureux moment, s'il doit arriver? Une seule chose, la charité héroïque de ces saintes filles de l'Eglise que les Turcs de Constantinople eux-mêmes ont qualifiées d'*angéliques*. Mais si cette fusion si désirable ne doit point s'opérer, qui pourra faire supporter à ces malheureux les rigueurs d'une occupation permanente qui opprime leur nationalité? qui pourra faire contre-poids aux exemples d'impiété et d'immoralité qu'ils voient chez leurs vainqueurs? Une seule chose encore, la charité héroïque de ces saintes filles. Là est le secret du grand problème de colonisation et de civilisation dont l'étude coûte à la France, depuis vingt ans, cent millions par an.

[1] II Cor. IX. 8.

inspire s'alimentent à une source trop élevée pour demander d'autre récompense que celle du bien accompli. Je n'en regarde pas moins comme un devoir, Mme la supérieure-générale, de vous reporter ce témoignage des sentiments d'admiration et de reconnaissance que la conduite de vos dignes sœurs a fait naître au sein des populations algériennes. Ces sentiments, l'administration les partage, et je suis heureux de m'en rendre l'interprète auprès de vous. »

Oui, « les dévouements que la religion inspire s'alimentent à une source trop élevée pour demander d'autre récompense que celle du bien accompli. » Le témoignage d'une bonne conscience est déjà une grande récompense sur la terre. Mais les âmes chrétiennes qui se sont livrées à la pratique des bonnes œuvres attendent quelque chose de plus encore. Elles savent que *chacun recevra selon son travail* [1], ainsi que le leur a fait entendre le Prophète : « Dites au juste que le bien est pour lui, parce qu'il recueillera le fruit de ses œuvres [2] ; » et que la Vérité incréée leur en a renouvelé elle-même la promesse, lorsqu'elle a dit : « Réjouissez-vous et soyez remplis de joie, parce que votre récompense est grande dans les cieux [3]. » C'est donc de Dieu seul, non des hommes, que la charité doit attendre sa couronne. « Seigneur, dit saint Augustin [4], j'ai cherché et j'ai attendu de vous, non quelque autre récompense que vous-même ! » Et le Seigneur déclare qu'il « viendra bientôt et qu'il aura sa récompense avec lui pour rendre à chacun selon ses œuvres.... »

[1] I. Cor. III. 8.
[2] Isaïe. III. 10.
[3] Matth. V. 12.
[4] Ps. XXVI. 8, 1er Expl.
[5] Apoc. XXII. 12.



CHAPITRE X

Dévouement du clergé et des ordres religieux dans quelques pays étrangers où le choléra a pénétré en même temps qu'il ravageait la France.

Quittons maintenant notre patrie, et jetons un coup-d'œil sur les actes de dévouement qui se sont produits dans quelques pays étrangers et qui sont parvenus jusqu'à nous. On verra que partout la charité catholique est toujours la même, et qu'elle répand ses bienfaits dans toutes les contrées et sur tous les hommes indistinctement : *Charitas patiens est, benigna est;.... non est ambitiosa.... charitas nunquam excidit*, ainsi que le dit l'Apôtre [1].

La première ville qui s'offre à nous est la capitale de l'Autriche. Le choléra, qui avait jusqu'alors épargné Vienne, y parut vers la fin de l'année 1849. Là, nous voyons paraître aussitôt un saint prêtre, un homme à qui il manquait sans doute la gloire d'exposer et de donner sa vie pour son prochain après avoir consacré

[1] I Cor. XIII, 4, 5, 8.

toute son existence au soulagement de ses semblables. Chacun a nommé le célèbre Alexandre de Hohenlohe, justement appelé le thaumaturge de l'Allemagne.

Le fléau, quelque terribles que fussent ses coups, ne devait point effrayer un prêtre qui avait distribué aux pauvres la plus large part de ses revenus, et qui, dans toutes les circonstances, était allé chercher les malades dans leurs tristes réduits pour leur porter des secours matériels et spirituels : il le trouva prêt à remplir la mission d'un bon pasteur. En effet, Alexandre de Hohenlohe s'empressa de visiter les hôpitaux et d'offrir ses services; il se rendit aussi dans la demeure des indigents pour y prodiguer aux moribonds, en proie aux douleurs les plus atroces ses soins et ses consolations, et il continua ces actes d'abnégation jusqu'à ce que sa santé, déjà fort altérée, l'obligeât à prendre quelque repos.

Il est mort victime de son zèle et de son dévouement, le 14 novembre 1849, âgé seulement de cinquante-quatre ans et quelques mois [1], laissant, pour

[1] Il était né à Kapferzelle, près de Waldenbourg, dans la principauté de Hohenlohe-Schillings-Furst, le 17 août 1794. Il eut pour père Charles-Albert, prince héréditaire de Hohenlohe-Waldenbourg, et pour mère la baronne Judith Reviczki de Revisnye, d'une illustre famille hongroise. Alexandre perdit son père à l'âge d'un an : son éducation fut confiée à l'abbé Riel, professeur au séminaire de Schillings-Furst. En 1804, il entra au Thérésianum (Ecole militaire des nobles) à Vienne. Quatre années plus tard, il se rendit à l'académie de Berne. En 1810, il entra au séminaire archiépiscopal de Vienne, et il poursuivit ses études théologiques au séminaire de Tyrnau en Hongrie. De là il se rendit à Elewangen, où siégeait alors le prince-évêque François de Hohenlohe, son oncle, qui l'ordonna prêtre en 1815. L'année suivante il fit un voyage à Rome. Il fut en même temps reçu membre du conseil ecclésiastique de Bamberg. Plus tard, il fut appelé au canonicat de Grandwaradin en Hongrie, où il fut successivement élevé aux dignités de grand-prévot du chapitre et vicaire-général du diocèse

toute fortune, l'exemple de ses vertus..... Après les rudes travaux de son apostolat, le pieux évêque jouit maintenant du repos éternel : sa mémoire sera bénie à jamais ?

La Belgique nous offre aussi de nombreux et touchants actes de charité : prêtres séculiers, religieux

de Grandwaradin et d'évêque titulaire de Sardica. En 1848, il se retira pour quelque temps à Inspruck en Tyrol pour y trouver le repos que réclamait vivement sa santé. Mais à peine eut-on découvert sa retraite, qu'il y vit accourir de toutes parts une foule immense de malheureux qu'attirait partout sur son passage sa réputation de bienfaiteur de l'humanité. Pour se faire une idée du concours extraordinaire d'infortunés qui s'adressaient à lui et de l'empressement avec lequel il les accueillait, il suffit de dire que, pendant son dernier séjour en Tyrol, il donna audience à plus de 18,000 personnes! Mais ses forces diminuant de plus en plus, il quitta Inspruck vers la fin de septembre 1849 avec l'intention de revenir à Grandwaradin. Il s'arrêta d'abord à Lintz et ensuite à Baden, près de Vienne. C'est là qu'il apprit l'invasion du choléra dans cette ville, et que n'ayant pas craint d'affronter la mort, il fut obligé de céder à ses fatigues et de cesser ses actes de dévouement Sentant sa fin prochaine, il se fit transporter à Voslau, terre de son neveu, le comte de Fries (dont la mère avait été une princesse de Hohenlohe) : il y succomba, en peu de jours, à une hydropisie de poitrine, emportant dans la tombe la vénération et les regrets non-seulement de sa famille et de ses amis, mais encore de milliers de malheureux au bien-être desquels il a tout sacrifié, jusqu'à sa vie La dépouille mortelle de l'illustre défunt a été déposée dans le caveau de famille des comtes de Fries, où, d'après son désir, elle repose à côté de celles de sa mère et de sa sœur.

Les œuvres et les vertus de ce saint évêque ont eu un si grand retentissement dans la société chrétienne, que nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de donner sur lui ces quelques détails biographiques. Le nom de Hohenlohe ne devait-il pas se trouver dans un livre destiné à rappeler quelques-uns des innombrables bienfaits de la religion? — On peut voir d'autres détails sur ce célèbre thaumaturge dans notre *Mémorial catholique*, tome VI, page 257 et 267.

et religieuses, tous ont fait leur devoir en présence des ravages de l'épidémie.

Après avoir consacré leurs soins aux malades et aux mourants, pendant que le choléra sévissait à Vaux, près de Tournai, les Pères Rédemptoristes se sont rendus à Carnion, paroisse du Borinage, pour y accomplir leur sainte mission. « C'est par de pareils actes de dévonement, dit une feuille qui rapporte ce fait, que les associations religieuses ont toujours répondu aux attaques de leurs détracteurs. » Et en cela, ajouterons-nous, elles proclament la vertu de la religion sainte qui prescrit à tous ses enfants de rendre le bien pour le mal[1].

Le choléra s'est déclaré à Merchtem le 19 août, et, jusqu'au 7 septembre, a attaqué cinquante personnes, dont trente-quatre sont mortes. Dans cette cruelle épreuve, rien n'a manque aux malades, tant les actes de générosité et de dévouement ont été nombreux. L'autorité communale, les médecins, l'administration de l'hôpital et les religieuses qui le desservent, se sont signalés. Une de celles-ci a succombé. Les religieuses d'Assche sont venues aider leurs sœurs de Merchtem. Chacun a été édifié d'une conduite si éminemment chrétienne.

A Courtrai, on vit également les pauvres sœurs de la Charité affronter tous les dangers, aller de porte en porte, apportant aux malades et mourants tous les secours possibles, et se privant souvent du nécessaire pour aider un plus grand nombre d'infortunés.

Mais rien, dans ce pays de Belgique, n'égale la conduite vraiment héroïque de M. le curé de Hensies. L'épidémie fit d'affreux ravages dans cette commune : sur deux mille habitants, deux cents moururent, et

[1] Voir entre autres passages de l'Ecriture, Prov. xii. 20; — Matth, v. 43 et seq.; — Luc, vi, 28, 32 à 36; — Rom. xii, 20, 21.

plusieurs furent atteints. La consternation était générale : tout le monde fuyait les malades, excepté le curé. Telle était la démoralisation qui régnait parmi les habitants de Hensies, qu'on vit un malheureux père de famille obligé d'aller acheter des planches pour faire lui-même des cercueils pour sa femme et ses deux enfants !

Quant au digne pasteur de cet infortuné troupeau, on le vit, de jour comme de nuit, allant d'une maison à l'autre, et portant aux malades des secours et des consolations. On rapporte que pendant un mois entier il ne s'est littéralement pas couché. Du reste, il a donné aux pauvres tout ce qu'il possédait, et non-seulement tout ce qu'il possédait, mais il a poussé la charité jusqu'à contracter des dettes pour eux : c'est ainsi qu'après avoir donné aux malheureux le vin qu'il avait chez lui, il est allé trouver un négociant pour le prier de vouloir bien en délivrer encore aux pauvres qui se présenteraient chez lui avec un bon signé de sa main, s'engageant personnellement à payer les frais qu'entraîneraient ces distributions. Quoique seul, sa prodigieuse activité lui a permis de suffire en quelque sorte à tous les besoins ; car sur deux cents victimes du choléra, il n'y a eu que deux personnes, enlevées presque subitement, qui n'ont pu recevoir les secours de l'Eglise. Les soins qu'il donnait aux vivants ne l'empêchaient pas de songer aux morts. On l'a vu souvent le soir, épuisé de fatigue, les pieds meurtris et se traînant à peine, venir au cimetière où six ou sept cadavres attendaient la sépulture. Nous regrettons de ne pas connaître le nom de ce digne curé ; nous eussions été heureux de le livrer à l'admiration et à la reconnaissance publiques.

A Namur, M. l'abbé Vanderesse, curé de la paroisse de Saint-Nicolas, s'est aussi distingué par son zèle et sa charité durant le choléra. Ses paroissiens, justes

appréciateurs de ses vertus, lui ont offert une médaille d'or en témoignage de reconnaissance « pour son dévouement et les services qu'il a rendus pendant l'épidémie qui a désolé la ville. » La remise de cette médaille a été un véritable jour de fête pour les paroissiens de Saint-Nicolas. Les journaux religieux [1] en ont publié les intéressants détails, lesquels montrent l'heureuse influence que peut exercer un pasteur qui comprend et accomplit les devoirs de son ministère, et les douces consolations que recueille ce pasteur de ses peines et de ses pieux efforts!

Nous passons à présent aux Etats-Unis d'Amérique, et c'est pour y voir, à Saint-Louis, au Missouri, six membres de la Compagnie de Jésus se dévouer aux cholériques et ne prendre aucun repos pour porter partout des secours et administrer les saints Sacrements.

« Le choléra, dit une lettre de ce pays, datée du 27 juin, a frappé à coups redoublés sur cette ville. On compte quatre-vingts à cent enterrements par jour. On remarque avec étonnement que ni les PP. Jésuites, ni aucun membre de l'Université qu'ils dirigent ici, ni même aucun de leurs pensionnaires, n'a été jusqu'à ce jour victime de la maladie, quoiqu'ils soient entourés de morts et de mourants. Ils se sont mis sous la protection de la sainte Vierge. »

Poussons nos pas plus loin encore : passons en Orient ; nous y admirerons les merveilles de la charité catholique, se pressant là aussi à la suite des ravages de l'épidémie, comme pour la chasser et montrer au monde que l'amour est plus fort que la mort.

Une de ces saintes filles, dont la vie entière est consacrée aux devoirs de la piété et aux travaux de la charité, Marie-Esther Niver, de la congrégation des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, est morte victime de son

[1] Voir la *Voix de la Vérité*, nº du 10 octobre 1849.

dévouement, à Constantinople, où elle avait été envoyée pour donner des soins aux malheureux atteints de

> Ce fléau dévorant, pourvoyeur de la mort,
> Qui d'un seul pas atteint de l'un à l'autre bord,
> Et qui de ses cent bras, gigantesques tenailles,
> De milliers de mortels torture les entrailles [1]...

Cette pieuse sœur était à peine âgée de vingt-sept ans; mais déjà le nombre de ses bonnes œuvres était considérable. Les malheureux du quatrième arrondissement de Paris, qu'elle a longtemps visités et soulagés, gardent le souvenir des bienfaits et des douces vertus de *la bonne sœur.*

Tels furent donc la plupart des membres du clergé et des ordres religieux durant le choléra en 1849. Si les actes de charité et de dévouement des ministres du Seigneur, en 1832, déterminèrent, ainsi que nous l'avons dit, un heureux retour vers la religion, il faut espérer qu'il en sera de même de nos jours; car c'est la récompense ordinaire que Dieu accorde aux efforts du zèle, et il est d'expérience, lors même que la raison ne le dirait pas, que les esprits reviennent d'autant mieux à la vérité, que les ministres de l'Evangile font plus sentir l'action du christianisme, c'est-à-dire qu'ils accomplissent davantage cette abnégation, cette charité, en un mot toutes ces vertus dont le divin Modèle leur a légué la pratique!

Au surplus, un illustre Père de l'Eglise nous l'enseigna : « Les discours, dit saint Grégoire-le-Grand, font une impression plus vive sur le cœur de ceux qui les écoutent, *quand ils sont d'accord avec la conduite*

[1] M. Adrien Peladan, *le Martyr de la vérité*, poésie insérée dans l'*Etoile du Gard*, n° 5.

de celui qui parle, parce que son exemple aide à faire ce que sa bouche prescrit ; ce qui a fait dire au prophète : « Monte sur une montagne élevée, toi qui évangélises Sion [1] ; » paroles qui reviennent à celles-ci : « Que celui qui annonce les vérités célestes se détache de la terre, où l'âme s'avilit, et paraisse, « par ses œuvres, au-dessus des choses de ce monde ; » de sorte que les fidèles soient d'autant plus facilement portés à la pratique de la vertu, que « sa vie en proclamera mieux l'excellence [2]. »

Oui, qu'on n'en doute pas, les cœurs les plus endurcis ne résistent jamais à l'ascendant de la vertu. Un de ces actes de dévouement et de générosité sublimes qui révèlent dans notre nature le souffle du divin Ouvrier fera toujours vibrer blus sûrement le cœur de l'homme, que les plus éloquentes exhortations, et y réveillera plus vivement la foi que les plus beaux traités...

[1] Isaïe, XI. — Voir le commentaire de Sacy sur ce passage du prophète.

[2] S. Grégoire, *In Pastor.* part. II. 2.



DEUXIÈME PARTIE

LE CHOLÉRA A PROCURÉ PARMI LES LAÏQUES UNE EXPANSION PLUS GRANDE DU DÉVOUEMENT CHRÉTIEN.

Si les prêtres, par l'effet de leur sublime ministère, sont tenus de se dévouer jusqu'à la mort même au bien des âmes qui leur sont confiées, et de leur donner *en tout l'exemple* [1]; si les religieux sont obligés d'être plus parfaits que le reste des chrétiens, parce que « les conseils que Jésus-Christ donne aux hommes en général leur sont devenus, par leur vocation, des préceptes indispensables [2] : » si, en un mot, ceux-ci comme ceux-là doivent être « à l'égard de tous la bonne odeur de Jésus-Christ [3], » ainsi que parle l'Apôtre, les simples fidèles, de leur côté, ne sauraient trop « s'efforcer d'affermir leur élection par de bonnes œuvres [4] ; » car le Verbe incréé s'étant « livré lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, de nous purifier et

[1] I. Tim. IV. 12.

[2] De Rancé, *De la sainteté et des devoirs de la vie monastique*, 2 vol. in-4° édit. de 1783, tome I, p. 3.

[3] II. Cor. II. 15.   [4] II. Pier. I. 10.

de faire de nous un peuple « particulièrement consacré à son service et fervent dans les bonnes œuvres [1], » nul ne doit dans la société chrétienne, « demeurer infructueux et stérile [2]. »

Tous nous sommes frères, et nous n'avons qu'un même Père, qui est Dieu. Il résulte de là que nous devons avoir les uns pour les autres, sinon ces sentiments tendres et affectueux qu'on a pour des amis ou des parents, au moins ces dispositions de bienveillance, d'amour, de fraternité qui confondent tous les hommes *indistinctement* dans *l'unité* d'une même origine et les embrassent tous dans les liens d'une même charité.

Un jour, un doteur de la Loi interrogea la Sagesse éternelle et lui dit : « Maître, quel est le grand commandement de la Loi ? » Jésus lui répondit : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit... C'est là le plus grand et le premier commandement. Et voici le second, semblable à celui-là : « Vous aimerez votre prochain comme vous-même. » Ces deux commandements renferment toute la Loi et les prophètes [3]. »

Quand donc les membres de la société chrétienne, c'est-à-dire les fidèles observent, à l'égard de leurs semblables, ce précepte de la charité, qu'ils se dévouent pour les soulager et les secourir dans leurs peines et dans leurs épreuves, « ils accomplissent toute la Loi [4] : » ils ne font que leur devoir et que correspondre à leur vocation sainte ; et, lorsqu'on rapporte leurs actes de charité, d'abnégation, ce ne sont pas eux, non plus, qu'on glorifie, mais « la foi agissant en eux, mais Dieu source de bonnes œuvres [5], principe de tout bien : » telle est la pensée de cette deuxième partie.

[1] Tit. II. 14. [2] Id. ibid. III. 14.
[3] S. Matth. XXII. 35 à 40. [4] Rom. XIII. 10 ; Gal. V. 14 et VI 2.
[5] Eccli. XI. 15.

CHAPITRE PREMIER

Observation préliminaire. — Quelques traits du dévouement des laïques dans le diocèse de Paris.

Qu'on ne soit pas surpris, tout d'abord, si nous ne donnons pas, dans cette partie, autant de traits de dévouement de la part des laïques, que nous venons d'en rapporter en faveur du clergé et des ordres relieux.

Ce n'est pas, grâce à Dieu, qu'il y ait dénuement sur ce point, et que les membres de la société chrétienne n'aient fourni la preuve que la foi est toujours vivante en eux. La raison de cette stérilité apparente est premièrement dans ce fait, que les journaux ou les relations particulières ne nous font pas tout connaître. Ensuite, le clergé et les personnes consacrées à Dieu par des vœux, étant surtout appelées, par état, à ces sortes de dévouements héroïques, préoccupent davantage et attirent plus l'attention que la conduite des simples fidèles, quelque digne d'admiration qu'elle ait été. N'arrive-t-il pas d'ailleurs presque toujours

que les actions des chefs percent davantage que celles des inférieurs, et qu'on attribue à un général une victoire que ses soldats ont conquise! Mais il n'en est pas moins vrai, au fond, que l'habileté et l'héroïsme de celui-là ne diminuent en rien le courage et la bravoure de ceux-ci.

Il en est de même en ce qui concerne les actes de zèle et de charité des enfants de l'Eglise. La presse n'a pas enregistré les belles actions de tous ceux qui se sont dévoués à leurs semblables et qui ont compris la magnifique loi évangélique de la solidarité chrétienne; elle ne l'a pas fait, soit parce qu'elle n'y aurait pas suffi, soit parce que ceux qui se sont distingués étant peu connus, leurs noms ne sont point parvenus jusqu'à elle. Mais cela n'empèche pas qu'on ne puisse dire en général que, partout où le choléra a porté ses ravages, le corps des laïques lui a opposé la plus sainte abnégation, le zèle le plus ardent; et quelque peu nombreux que soient les faits qui attestent ce dévouement, ils suffisent pour montrer l'influence que la religion exerce toujours sur tous les hommes.

Nous disons *tous les hommes*, parce que nous comprenons dans ces mots ceux qui pratiquent comme ceux qui ne pratiquent pas, ceux qui appartiennent à la foi catholique comme ceux qui ont le malheur d'errer dans des sentiments étrangers. Car, dans ces grandes calamités publiques, on a vu des uns et des autres se dévouer jusqu'à l'héroïsme pour soulager leurs frères souffrants. Or, à qui doit revenir l'honneur de cette conduite? à la religion. Oui, que ceux qui ont rempli ce devoir de charité envers leurs semblables, le sachent ou ne le sachent pas, ils ont été mûs par un principe supérieur, inné, en quelque sorte, en chacun de nous, et ce principe est nécessairement la religion.

Il n'y a, en effet, que le christianisme qui puisse

inspirer de pareils dévouements ; ce sont là, comme le dit un Père [1], des *témoignages d'âmes naturellement chrétiennes* ; et voilà pourquoi, dans le cours de cette deuxième partie, nous recueillons indistinctement tous les actes de charité, qu'ils émanent de dissidents et d'hommes qui n'observent pas précisément toutes les pratiques de la religion, ou bien qu'ils viennent de chrétiens fidèles observateurs des préceptes de l'Eglise : ceux-ci, sans nul doute, sont davantage dans la voie, puisqu'ils ont *la foi avec les œuvres*, sans lesquelles leur foi serait une foi morte et inutile [2] ; et ceux-là, bien que n'ayant que les œuvres qui ne sauvent pas sans la foi [3], n'en sont pas moins dignes de la reconnaissance publique ; leurs actes de charité peuvent leur mériter de grandes grâces, et l'on peut dans tous les cas, admirer dans leurs belles actions les effets et la puissance du christianisme : cela suffit à notre but.....

Cette remarque faite, nous allons apporter des témoignages à l'appui de l'assertion qui forme le titre de cette deuxième partie, et nous en tirerons la conclusion qui en découle naturellement.

A Paris, les actes de dévouement de la part des laïques n'ont pas manqué, et en supposant que nous les connussions tous, encore nous faudrait-il plus de place que nous n'en avons pour les rapporter. Mais combien, d'ailleurs, ne sont connus que de Dieu seul? Bornons-nous donc à en mentionner quelques-uns.

Pendant cette année 1849, ainsi que nous l'avons déjà remarqué [4], l'épidémie a fait plus de victimes dans la capitale qu'en 1832 parmi les prêtres et les religieuses, parmi les médecins et tous ceux qui se sont appliqués à soigner les cholériques.

[1] Tertullien, *Apolog.* chap. XVIII.

[2] Jac. I, 25. et II. 14, 24, 26.

[3] Gen. XV. 6. — Rom. IV. 2, 3. — Gal III. 6. — Heb. IV. 1.

[4] Part. I. chap. 2.

On cite le docteur Petit, qui a montré le plus grand courage et qui a déployé auprès des malades un zèle si admirable, qu'il a trouvé la mort dans l'exercice même de la charité, ainsi que sa femme et son fils.

Plusieurs autres médecins ont fait aussi leur devoir, et les rapports officiels ont enregistré leurs noms[1]. La plupart des élèves en médecine ont, de leur côté, déployé aussi le dévouement le plus louable.

Tandis que le fléau sévissait dans le faubourg Saint-Marceau, les élèves du Val-de-Grâce furent chargés, par l'administration, d'aller constater les décès. Ces jeunes gens se sont acquittés avec zèle de cette fonction. Plusieurs ont laissé leur bourse avec des consolations dans les réduits où ils étaient venus inscrire les morts. Il fut aussi convenu entre eux que les deux francs qu'ils recevaient par chaque visite seraient versés à la mairie du douzième arrondissement pour être distribués aux parents des victimes de l'épidémie. Une somme de mille à douze cents francs a été ainsi partagée aux veuves et aux orphelins.

Une femme en qui la pratique des bonnes œuvres est un besoin du cœur, Mme Jules Mallet, directrice des salles d'asile, s'est empressée, dès les premiers instants du danger, d'offrir son concours à l'autorité municipale. Nous savons aussi que plusieurs orphelins du choléra doivent beaucoup à sa générosité.

A l'hospice de la Salpétrière, les surveillantes,

[1] Deux docteurs-médecins renommés, MM. Récamier et Cayol, ont publié chacun un écrit pour indiquer les premiers secours à donner aux cholériques. Celui du premier a pour titre : *Recherches pratiques sur la conduite à tenir dans le choléra algide et asiatique*, in-8° 1849. Celui du second est intitulé : *Instruction pratique sur le régime et le traitement du choléra-morbus épidémique*, in-8° 1849. Nous citons ici ces deux écrits, parce que c'est aussi charité et dévouement que de servir une bonne cause par sa plume, et d'éclairer le prochain sur ce qu'il y a de mieux à faire en temps de calamités.

simples filles de condition, se sont montrées de dignes émules des sœurs de la Charité. Un pauvre ouvrier de la rue Beaubourg, vivant à grand'peine, comme tant d'autres, hélas! du fruit de son travail, a recueilli quatre enfants de son frère, qui fut emporté par le choléra en deux jours, avec sa femme, un autre frère et deux enfants.

Un autre ouvrier, M. Lhommeau, typographe, est venu se mettre à la disposition du maire du douzième arrondissement, pour transporter gratuitement, sur un brancard, les malades que l'on dirigeait vers les hôpitaux, acquittant ainsi, disait-il, la dette qu'il avait contractée par sa participation aux secours accordés aux ouvriers nécessiteux.

Citons encore la charité d'un membre souffrant de cette classe ouvrière, chez laquelle l'instinct du bien est si vif et dont les bons sentiments ne demanderaient qu'à se reproduire et à communiquer une vie nouvelle à la société, si nos législateurs savaient s'occuper sympathiquement et efficacement de son sort!

Celui-ci est chargé de sa vieille mère, d'un frère et d'une sœur, et il gagne environ quatre francs par jour. *L'œuvre des orphelins du choléra* venait d'être reconstituée. A plusieurs reprises, il sollicita *la faveur* de pouvoir adopter l'un de ces orphelins; et, comme on lui fit observer combien une telle œuvre serait à charge à un pauvre ménage : « Que serais-je devenu, répondit-il, si l'on eût calculé de même quand il s'agissait de m'admettre au patronage? Pourquoi serais-je plus prudent qu'on ne l'a été pour moi? » Et il a fallu se rendre à sa prière..... Ce charitable ouvrier avait, en effet, été autrefois admis à *l'œuvre du patronage*, dirigée par la *société de Saint-Vincent de Paul*, dont les membres ont déployé un zèle si admirable pendant le choléra ainsi que nous allons le voir.

Il n'est pas jusqu'aux soldats, ces autres enfants du peuple, qui n'aient voulu participer à cet élan de la charité. Nous en trouverons quelques preuves dans le cours des chapitres suivants. Voici entre mille autres un trait pour Paris.

Déjà trente-trois infirmiers au Val-de-Grâce avaient succombé depuis le commencement de l'épidémie, et l'on n'était qu'au mois de juin. Ceci n'empêcha point un simple caporal, nommé Boffard, de se présenter pour infirmier, et de faire preuve, dans l'accomplissement de ses fonctions, du plus remarquable courage et du dévouement le plus absolu. Ce brave militaire a été décoré.

Au Petit-Montrouge, barrière d'Enfer, où le choléra a exercé plusieurs ravages, nous citerons une pieuse femme, Mme d'Ault-Dumesnil, dont nous avons pu apprécier nous-même le zèle chrétien et l'activité : elle est morte victime de sa charité. A Saint-Denis, près Paris, un établissement de bienfaisance, dû à la généreuse charité de la majeure partie des habitants, a été cré sous le nom d'*Ouvroir*. Cet établissement est destiné à recevoir les jeunes orphelines pauvres de la ville, notamment celles dont les parents sont morts du fléau, qui a causé dans Saint-Denis de grands ravages. Plusieurs jeunes filles ont été reçues dans cet établissement. Leur éducation est confiée à des sœurs de Saint-Vincent de Paul. Une touchante cérémonie a eu lieu le 3 janvier 1850, dans l'église paroissiale de de Saint-Denis, à l'occasion de l'inauguration de cet ouvroir.

Ce sont aussi de pieux fidèles qui ont fondé, à Paris, dans le premier arrondissement, une œuvre particulière en faveur d'une classe spéciale d'orphelins du choléra. Elle est intitulée : *Œuvre tutélaire et paternelle des orphelins du choléra.* Elle est dirigée par quelques hommes honorables, et Mgr l'archevêque de Paris,

qui désire encourager toutes les œuvres de bienfaisance, en a accepté la présidence honoraire. Le but de cette œuvre est excellent ; elle dirige vers l'agriculture les enfants dont elle se charge. Elle n'est, par conséquent, destinée qu'aux garçons, lorsqu'ils sont déjà un peu grands. Il va sans dire que cette *œuvre* ne peut être confondue avec l'*Œuvre des orphelins du choléra*, dont nous avons parlé au chapitre III de la 1re partie. Celle-ci, dirigée par une commission formée et présidée par l'autorité diocésaine, adopte autant d'enfants de tout âge et de tout sexe que ses ressources peuvent le lui permettre, et ne saurait voir celle-là avec ombrage: *Charitas non æmulatur*[1].

[1] I Cor. XIII. 4.



CHAPITRE II

Suite du précédent. — Zèle et dévouement des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, à Paris.

La plupart des membres de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, dont tout le monde connaît le but, se sont distingués, pendant ces jours malheureux, par un zèle et une charité bien dignes de leur saint patron et de la foi qui les anime. Ils ont eu sans cesse cette parole de l'Apôtre devant les yeux : « Appliquez-vous toujours de plus en plus à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera point sans fruit devant lui[1]. » Et partout où l'épidémie a porté ses pas, on les a vus la combattre avec courage et s'efforcer de réparer ses maux.

Nous connaissons beaucoup de traits admirables du dévouement de nos pieux et excellents confrères. Mais il semble que l'amitié nous ferme la bouche, et nous croyons ne pouvoir rien faire de mieux ici que de citer une partie du *Rapport* que fit, dans une assemblée générale de la *Société*, tenue le 19 juillet 1849, c'est à dire au plus fort du choléra à Paris, M. Ozanam, vice-président de l'œuvre.

[1] I. Cor. xv, 58.

L'honorable rapporteur énumère les récents progrès de la *Société de Saint-Vincent de Paul*; il dit que, depuis la dernière assemblée, huit *conférences* nouvelles ont été agrégées en France, et que six autres ont été fondées à l'étranger. « C'est ainsi, ajoute-t-il, que la Providence nous bénissait en nous propageant. Mais elle faisait plus en ranimant notre zèle, en nous arrachant aux molles lassitudes d'une charité trop facile à se contenter de ses œuvres ordinaires, quand le malheur des temps voudrait des efforts nouveaux et plus qu'humains..... »

En effet, la cruelle épidémie est venue, et ses coups ont procuré une manifestation plus grande du dévouement chrétien parmi les membres de la *Société*. « Nous n'alarmerons point, dit M. Ozanam, la modestie de nos frères qui ont donné à la *Société* cette consolation, en se dévouant au service des cholériques. Leurs noms ne seront jamais prononcés; nous n'oublierons pas que notre saint patron eût mieux aimé étouffer les bienfaits de sa compagnie dans un éternel silence, que d'exposer l'humilité d'un seul de ses prêtres aux tentations des applaudissements humains. »

Au moment donc où le choléra éclatait à Paris, quelques-uns des membres de la *Société de Saint-Vincent de Paul* se réunissaient, comme s'étaient réunis en 1833 [1] ses premiers fondateurs, et prenaient la résolution de se consacrer au soin des pauvres malades. « Dieu, continue le pieux rapporteur, Dieu bénissant selon sa promesse ce petit nombre de chrétiens rassemblés en son nom, leurs rangs se recrutèrent rapidement, et au bout de quelques semaines, ils étaient cent douze. C'était assurément bien peu pour aller au secours d'un peuple décimé, de l'administration dé-

[1] Époque de la fondation de l'*Œuvre*. Voir le *Rapport général depuis le commencement de la Société*, in-8° de 100 pages, 1842, page 5.

concertée dans ses prévisions, et de la science réduite aux abois. Cependant ils eurent cette sagesse de ne point comparer leur faiblesse à la grandeur du péril et du besoin. Divisés en neuf sections, qui se répartirent entre les quartiers les plus frappés, soutenus par des réunions régulières chez le président de l'Œuvre, encouragés par la bienveillance de l'autorité civile et religieuse, ils se mirent à la disposition des cholériques, des Sœurs de Charité et des ambulances médicales. Dans l'espace de deux mois, plus de deux mille malades reçurent leurs soins : de ce nombre les trois quarts furent sauvés; les autres moururent dans la paix de Dieu, munis des sacrements de l'Eglise. Dans le douzième arrondissement, les ravages de l'épidémie égalèrent pendant quinze jours tout ce qu'on raconte du *mal des ardents* et de la peste noire. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici les horreurs et les consolations de ces moments de deuil : les rues entières dépeuplées en quelques nuits, mais en même temps la grâce moissonnant pour ainsi dire à pleines mains; ces pauvres gens voulant tous mourir dans les bras du prêtre, et ces hommages inouïs, ces larmes versées, ces cris, ces fleurs sur le chemin du pieux archevêque en pèlerinage au tombeau de sainte Geneviève[1]. Dieu nous a fait l'honneur de donner une part à nos confrères dans le bien qui s'accomplit alors. Leur zèle édifia un quartier si souvent troublé par les agitations politiques. Plus d'une fois, au sortir du cimetière où ils avaient accompagné les victimes du fléau, ils se virent entourés d'une foule qui leur serrait les mains, étonnés que des jeunes gens sans mission publique, sans intérêt, et seulement pour la gloire du Sauveur Jésus, se fussent arrachés aux sollicitudes de leurs familles pour visiter un faubourg désolé, secourir ses malades et ensevelir ses morts. Car je ne puis taire, messieurs,

[1] Voir notre chap. II de la Ire partie.

ce dernier exemple du dévouement catholique, incapable de s'arrêter avant d'avoir fourni sa tâche jusqu'au bout.

« Dans un misérable réduit de la paroisse Saint-Médard, une pauvre femme venait de mourir du choléra, et parmi sa famille frappée de terreur, personne n'avait le courage de lui rendre les derniers devoirs. Nos confrères qui l'avaient soignée et veillée pendant trois jours et trois nuits, lavèrent son corps, l'ensevelirent et ne la quittèrent qu'après l'avoir vue descendre dans la fosse avec la bénédiction qui accompagne une dépouille chrétienne. Le mari de la défunte, ému de tant de charité, ne trouvait pas d'expression pour témoigner sa reconnaissance, et ne sachant qu'offrir à ses bienfaiteurs, il voulait se donner lui-même en les accompagnant, en les servant au lit des malades, en veillant avec eux. Dieu ne lui en demandait pas tant, et deux jours après, emporté par le choléra, il allait rejoindre sa femme avec toutes les consolations d'une sainte mort[1]. »

Ici, M. Ozanam mentionne quelques traits de dévouement qui appartiennent à d'autres diocèses, et que nous citerons en leur lieu. Ensuite, il dit un mot de l'*Œuvre des orphelins du choléra*; il constate que le conseil-général de la *Société de Saint-Vincent de Paul* s'est chargé de trois orphelins, pour chacun desquels il s'est engagé au paiement d'une somme de 200 fr. par année; que le Conseil de Paris en a adopté cinq, et que plusieurs *conférences* ont imité cet exemple; enfin il rapporte, après les actes du pieux dévouement qu'il a cités, ce dernier trait qui appartient aussi au diocèse de Paris :

« Tant de bénédictions devaient être le prix d'un

[1] Voir le *Rapport* duquel nous avons extrait ces lignes, dans le *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul*, 2e année, numéro du 9 septembre 1849, page 248 et suiv.

douloureux sacrifice, le seul que Dieu ait demandé jusqu'ici à l'œuvre des cholériques. J'avais promis de taire les noms ; mais je puis, je dois prononcer celui d'un frère pour qui nos misérables éloges n'ont plus de danger, qui a droit à nos souvenirs, qui a peut-être besoin de nos prières. M. Didier, de la Conférence de Saint-Médard, est mort victime de son dévouement. Vous ne l'oublierez pas, Messieurs, et vous le recommanderez au souverain Juge, devant qui les âmes les plus saintes ne paraissent qu'en tremblant, et dont le regard sonde jusqu'au fond l'imperfection de nos œuvres [1]. »

Ajoutons à cet extrait un fait qui témoigne encore du zèle dont ont fait preuve beaucoup de jeunes gens dans ces jours de deuil. Dans le neuvième arrondissement de Paris, un étudiant en médecine, aîné de dix enfants et soutien de sa pauvre mère, veillait un cholérique. — Vous avez froid, lui dit-il ; n'avez-vous pas de flanelle pour vous couvrir? — Non, et je n'ai pas un sou pour en acheter, répond le malade. M. Th*** sort, va sur le palier, ôte ses vêtements, se dépouille de son gilet de flanelle, puis se rhabille et rentre dans la chambre, pour couvrir de son gilet le moribond. Ce charitable étudiant a été récompensé de son beau dévouement, d'une manière digne et chrétienne, par M. de Falloux, alors ministre de l'Instruction publique. Mais ceci n'est pas de notre sujet.

Nous venons de parler de la charité des membres de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, à Paris. Comme nous l'avons dit tout à l'heure, cette œuvre précieuse a étendu sa sollicitude et ses bienfaits dans beaucoup d'autres contrées : nous serons donc heureux de la retrouver sous notre plume dans le récit des faits qui va suivre.

[1] Voir le Rapport, *ut supra*, page 252.

CHAPITRE III

Dévouement des laïques et de la jeunesse dans les diocèses de Blois, de Soissons, d'Arras et d'Amiens.

Le choléra, en envahissant les campagnes du diocèse de Blois, a fait éclater la charité de tous. Amis, médecins, parents, chacun a rivalisé d'efforts, comme prêtres et religieuses, pour soigner les malades: c'est à ce point qu'il semble que plus le mal augmentait, plus il s'étendait, plus aussi le dévouement s'élargissait et se propageait. A Saint-Gervais, une pharmacie fut établie par les soins du maire et a été d'un grand soulagement.

Au diocèse de Soissons, à Saint-Quentin, M. Mignent, sous-préfet, et sa femme, ont donné des preuves de zèle et de dévouement remarquables. On rencontrait, dit une lettre particulière, à toute heure du jour et de la nuit, Mme Mignent dans les lieux les plus affligés, visitant les pauvres malades et leur distribuant, avec les consolations de la charité, d'abondantes aumônes. Digne émule de cette dame dévouée, M. Mignent l'accompagna le plus souvent dans ses visites prolongées.

Ce magistrat n'a cessé, dit-on, de présider à la distribution des secours, et durant tout le temps que l'épidémie a exercé ses ravages dans la ville, il a déployé l'activité la plus généreuse et la plus ardente.

Cette même lettre fait aussi mention du dévouement de deux médecins ; nous en citerons donc le passage suivant : « Le docteur Krichten, médecin étranger, résidant depuis peu dans la paroisse de Cugny, arrondissement de Saint-Quentin, a montré le plus grand dévouement. Il a été six nuits sans prendre aucun repos ; et malgré ses soins empressés, voyant que la maladie faisait toujours d'affreux ravages, et ayant appris qu'un médecin arrivé depuis quelques jours à Chaulnes, village éloigné de Cugny, de sept à huit lieues, réussissait assez bien dans sa manière de traiter, il se décida à aller le consulter par une chaleur excessive. Mais à peine est-il revenu à Cugny, qu'il tombe lui-même dangereusement malade.

» Il était arrivé de Chaulnes à onze heures du soir, et à deux heures du matin il était en proie à de cruelles souffrances. Il n'y avait plus de médecin dans l'endroit ; M. Parquin, curé de Cugny (dont nous avons parlé au chapitre VI de la 1re partie, qui, appelé aussitôt par le malade, lui donne les premiers soins, et qui s'efforce de le rassurer, après avoir vu tous deux tomber et mourir une trentaine de personnes.

» Je dis qu'il n'y avait plus de médecin dans l'endroit, ajoute l'auteur de la lettre, car M. Alfred Caboche, aussi docteur en médecine, retiré dans sa famille, quoique jeune encore, jouissait là paisiblement de sa fortune et n'exerçait plus son art. Emu de tant de zèle et de courage de la part de M. Parquin et de M. le docteur Krichten ; excité par les progrès du mal, il abandonne sa retraite pour voler lui aussi au secours de nos compatriotes ; mais à peine a-t-il donné, pendant quelques jours, tous ses soins aux malades qui

le demandaient, que, harassé de fatigues, il est atteint de la maladie et meurt victime de son zèle. »

» Ainsi il était mort avant que le docteur Krichten tombât malade. Ces trois personnes n'ont pas montré la moindre faiblesse et n'ont pas craint un instant de s'exposer au danger. M. Parquin et M. le docteur Krichten n'ont pas cessé de donner les soins les plus empressés aux malheureux, jusqu'à la fin de l'épidémie. »

En présence de ces traits de dévouement, nous voyons à Etrun, diocèse d'Arras, de tristes exemples d'insensibilité. Une mère refusa de se rendre près de son fils atteint par la maladie; peu de jours après, la malheureuse le suivait dans la tombe. On pouvait à grande peine trouver deux porteurs pour enlever les cadavres.

Mais, grâce à Dieu, à côté de ces traits d'égoïsme et de terreur, nous sommes heureux de citer pour la même commune, le dévouement d'une jeune femme qui a soigné les cholériques constamment et presque seule. Elle en a enseveli de ses mains lorsque personne n'osait s'approcher des maisons des décédés. Nous regrettons de ne pas connaître le nom de cette pieuse chrétienne. Que Dieu lui rende au centuple le bien qu'elle a fait dans ces douloureuses circonstances!

On cite encore la charité d'une autre femme. Cette personne nommée X...., habitant à Marœuil, paroisse voisine d'Etrun, venait de perdre plusieurs de ses parents. Sa douleur personnelle ne l'empêcha point de venir au secours de son prochain. Ainsi une malheureuse femme qui nourrissait tomba malade. Il fallut la séparer de son enfant... Qui servira de mère à cette innocente créature? C'est la femme X. Ce n'est pas tout. Le lait gêne la pauvre malade. Lui rendre son enfant, c'est l'exposer à périr. On l'ordonne cependant. Mais la charité de notre chétienne n'est pas à bout. Elle se charge elle-même de la tâche dangereuse qu'on réservait à l'enfant! La malade eut le bonheur de recou-

vrer la santé, et son enfant lui a été remis par celle à qui il doit la vie. Remarquons que cette bienfaitrice appartient à la classe ouvrière, et bénissons Dieu qui permet que les plus pauvres puissent communiquer à leurs semblables quelque petite part des trésors de la charité !....

Après de simples femmes voyons la sainte fraternité comprise et exercée par la jeunesse. M. l'abbé Lejeune, curé de Boves, au diocèse d'Amiens, nous apprend dans une lettre [1], que depuis l'invasion du choléra dans cette commune toute la jeunesse n'a cessé d'édifier par son zèle.

Plusieurs jeunes gens, pendant l'épidémie, se sont dévoués entièrement au soin des malades ; il ne les quittaient qu'après les avoir arrachés à la mort ou leur avoir procuré le bonheur de recevoir les derniers sacrements de l'Eglise. Il en est un surtout dont on ne peut taire le nom et qui mérite une mention spéciale, Félix Becquet, musicien de la société philharmonique.

Seul, pendant plus de vingt-quatre heures, ce bon jeune homme fut occupé à frictionner le mari et la femme, tous deux en même temps attaqués du choléra ; il eut la douleur de voir le mari expirer dans ses bras. Mais Dieu, pour bénir et récompenser un tel dévouement, lui a donné du moins la consolation de sauver la vie de la femme, et de conserver une pauvre mère à quatre petits enfants qui allaient devenir orphelins.

[1] Insérée dans la *Voix de la Vérité*, n° du 1er nov. 1849.



CHAPITRE IV

Dévouement et zèle des laïques dans les diocèses de Rouen, de Dijon, de Bayeux et de Châlons.

On a vu, au chapitre précédent, le zèle de deux médecins du diocèse de Soissons. En voici trois autres, au diocèse de Rouen, qui ne sont pas moins dignes de la reconnaissance publique: ce sont: MM. Lecadre, médecin des épidémies de l'arrondissement du Hâvre; Liépard, de Fécamp, et Hello, de Rouen.

Ces trois docteurs ont organisé le service sanitaire dans la paroisse d'Yport avec une sollicitude toute particulière. Chaque jour, M. Liépard a passé plusieurs heures à soigner les malades. Ses prescriptions ont été fidèlement observées par M. Levasseur, élève en médecine de Rouen. Ce sujet, d'ailleurs fort distingué, s'empressa, en l'absence du médecin, de donner les premiers secours aux personnes nouvellement atteintes. Un élève en pharmacie, dont nous ignorons le nom, a préparé les médicaments avec un grand zèle et a rendu ainsi les plus signalés services. Dans une réunion

qui eut lieu entre ces trois médecins, le maire et le curé de la paroisse, il a été décidé qu'on distribuerait trois fois par semaine, du vin et du bouillon aux convalescents nécessiteux. Tant de témoignages de charité ont rendu la confiance aux habitants d'Yport, qui s'étaient d'abord laissés aller au plus triste découragement.

Touché de l'héroïque dévouement du curé d'Ouche, dont nous avons parlé plus haut [1], un courageux et honorable habitant de Sainte-Marie, diocèse de Dijon, M. Cédaux, officier supérieur de la garde nationale, s'est associé aux soins pieux du respectable pasteur.

Mais ce qui mérite les plus grands éloges, d'après toutes nos correspondances, c'est la conduite, le zèle, le dévouement sans bornes du médecin spécialement chargé, à Meursault, du traitement des malades. Nous voulons parler de M. Grappin, de Dijon. Rien ne put l'arrêter dans son service, et rien n'est comparable à sa conduite, si ce n'est celle de M. le curé de Meursault, qui, lui aussi, s'est dévoué pour son troupeau, ainsi qu'on a pu le remarquer au chapitre v de la première partie.

On a vu, à ce même endroit, qu'une sœur de Sainte-Marthe a succombé à ses courageux efforts. Elle fut secondée dans ses soins pieux auprès des malades par une dame charitable de Beaune, Mme M***. Cette femme chrétienne ne craignit point d'affronter les plus grands dangers, et, comme quelqu'un lui témoignait une certaine surprise de son dévouement : « Quel mérite puis-je avoir? répondit-elle ; je n'ai pas même celui de l'obéissance, puisque je n'appartiens à aucune communauté. Je cherche à me rendre utile, et voilà tout. » Parfait esprit du christianisme! Cette femme accomplit des actions qui excitent l'admiration du monde; mais elle, qui sait à quoi la charité nous oblige envers nos

[1] Partie I. v.

semblables, trouve ses actions toutes naturelles, et elle les couvre du voile de l'humilité !

Voilà encore une âme chrétienne qui, dans ces temps douloureux, fit le bien avec un parfait sentiment de cette maxime évangélique. « Prenez garde de faire vos bonnes œuvres devant les hommes afin d'être vu d'eux ; autrement vous n'aurez pas de récompense de votre Père qui est dans les cieux [1]. » Lors donc que l'épidémie sévissait le plus dans la paroisse de Saint-Ouen, au diocèse de Bayeux, une personne adressa au curé une offrande destinée à secourir les malheureux. Dans la lettre qui accompagnait ce don pieux, la personne ne se fit pas connaître. C'est M. le curé de Saint-Ouen qui a révélé ce fait dans un journal local, en même temps qu'il annonçait qu'il dirait une messe à l'intention du bienfaiteur « auquel il n'avait pas d'autre moyen de témoigner sa vive reconnaissance. »

Nous avons assez longuement parlé du dévouement du clergé et des ordres religieux du diocèse de Châlons [2]. Ce diocèce nous fournira aussi quelques témoignages en faveur de la charité des laïques.

Ainsi l'on cite d'abord, dans une lettre écrite d'Avize, M. Guillaume, instituteur, comme ayant fait acte de dévouement en soignant les cholériques. A l'apparition du fléau, les habitants de Mareugis furent saisis d'une telle épouvante qu'ils songeaient à prendre la fuite. M. Guillaume rassura la population, et en buvant ce que des cholériques avaient laissé dans des verres, il fit voir que la maladie n'était point contagieuse. Sa belle conduite lui a valu une médaille et la reconnaissance de ses concitoyens, mais elle ne l'a pas mis à l'abri des tracasseries de l'administration préfectorale de la Marne. Est ce que les administrations qui trempent dans la politique savent apprécier le dévouement et

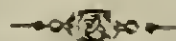
[1] Matth. VI. 1 et seq.

[2] Voir le chap. V de la 1re partie.

le récompenser? M. Guillaume a pour lui le témoignage de sa conscience et le contentement d'un devoir accompli; ce qui vaut mieux, devant Dieu, que toutes les satisfactions humaines, et ce qui dédommage de bien des persécutions.

Un autre fait pour le diocèse de Châlons. Le choléra et la suette miliaire sévissaient dans plusieurs paroisses du canton de Fère-Champenoise. La famille de Conantre, touchée de la position malheureuse des personnes atteintes de ces maladies, s'est empressée d'appeler un médecin de Paris, qu'elle a chargé de donner ses soins gratuitement aux malades. Non contente de leur procurer tous les secours de l'art, cette estimable famille s'est fait un devoir de venir en aide aux convalescents nécessiteux. Ceci se passait au mois de juillet.

Heureux ceux qui peuvent ainsi venir au secours de leurs frères souffrants! Mais plus heureux encore ceux qui, tout en ayant la faculté de faire le bien, l'accomplissent parce qu'ils connaissent l'obligation que leur en fait l'Evangile, et qui correspondent, de la sorte, à la volonté divine!...



CHAPITRE V

Dévouement des laïques et de pieuses femmes dans les diocèses de Nantes, du Mans, de Poitiers et d'Angers.

Les femmes, comme nous en avons déjà vu plusieurs témoignages, se sont distinguées sur le champ de bataille de la charité. A qui, au reste, les œuvres de miséricordes conviennent-elles mieux qu'à celles qui ont pour modèle la douce Vierge, la Mère du Dieu d'amour? Marie n'a-t-elle pas été la femme forte et dévouée par excellence? Il n'est donc pas étonnant que les personnes du sexe, surmontant leur faiblesse ordinaire, deviennent courageuses et fortes en présence du danger.

Le diocèse de Nantes se présente à nous, en tête de ce chapitre, et c'est pour y admirer le dévouement d'une femme. Mme Denis, institutrice de la paroisse de la Chapelle-des-Marais, tout en remplissant ses devoirs auprès des enfants confiés à sa garde, s'est plu, en dehors de ses classes, à soigner les cholériques : elle passa, le jour comme la nuit, de longues heures au chevet du lit des malades et des mourants, les encourageant et leur prodiguant des secours.

Au Mans, un jeune médecin, membre de la *Confé-*

rence de Saint-Vincent de Paul, M. le docteur Lebèle, s'est montré infatiguable pour visiter et soigner les malades pendant toute la durée de l'épidémie : toujours debout au premier appel, on l'a vu se dévouer, et cela malgré les soins qu'exigeait sa propre santé. Mais l'homme sincèrement chrétien ne connait pas l'égoïsme, et il est à son prochain avant de songer à lui-même.

Nous signalerons encore le dévouement d'un médecin. M. le maire de Coulonges, au diocèse de Poitiers, pratique l'art de guérir : cette qualité lui a permis de rendre de très-grands services à ses administrés, qu'il n'a pas quittés un seul instant depuis l'invasion du fléau.

Le diocèse d'Angers nous fournit aussi de beaux actes de charité accomplis par des laïques. Mais on cite particulièrement M. de Quatre-Barbes, membre de la *Conférence de Saint-Vincent de Paul d'Angers*, dont la conduite a été des plus chrétiennes. C'est à Beaulieu qu'il a exercé sa charité.

Il consacra les jours et les nuits au service des malades. Il fit venir des sœurs de la Charité, et, par la générosité de ses soins il ne tarda pas à dissiper les préventions que l'on avait contre ces saintes filles. Le fléau faisait de tels ravages dans Beaulieu, que cette paroisse devint presque vide. Sur huit cents habitants, il n'en resta plus que deux cents ; cinquante tombent malades à la fois, sept succombent en un seul jour. Alors M. de Quatre-Barbes redoubla de zèle. Quand il ne couchait pas à Beaulieu, il accourait de grand matin et il passait la journée près de ses chers cholériques. Véritable garde-malade, il les frictionnait lui-même, retournait leur lit, distribuait les remèdes nécessaires, et remplissait, en un mot, toutes ces fonctions avec une douceur, une patience, un dévouement si grand, qu'on eût dit que c'était le père le plus tendre qui soignait les siens !

Mais M. de Quatre-Barbes ne se borna pas à ces soins

matériels. Son cœur profondément chrétien visait à une mission plus haute, celle de proclamer le salut des âmes. Et combien son zèle ardent, sa touchante sollicitude préparaient déjà les voies et amollissaient les cœurs les moins disposés! C'est ainsi que l'homme véritablement pénétré, en faisant sentir autour de lui l'action du christianisme, attire doucement vers la religion et opère les plus consolantes conversions....

« Beaulieu, dit le pieux auteur dont nous suivons ici le récit[1], ressemblait à un tombeau. Pour relever ces pauvres âmes abattues et ramener la confiance, M. de Quatre-Barbes alla lui-même avec le garde-champêtre ouvrir les maisons abandonnées, où la mort avait passé, et desquelles on s'imaginait voir sortir des fantômes: il les fit nettoyer et blanchir. Le lendemain le garde fut frappé et succomba. Le zele du généreux visiteur ne se ralentit point pour cela: durant tout le temps de l'épidémie on ne cessa de le rencontrer au chevet des malades et des mourants, les entretenant des consolations de la religion et des saintes espérances du ciel. Ses exhortations furent tellement persuasives qu'on l'écouta avec bonheur: On sembla abandonner sa vie entre ses mains. Aussi tous les malades reçurent-ils les secours de la religion, à l'exception d'un seul, qui habitait un village éloigné du bourg et qui n'a pu être secouru à temps. »

A côté de la conduite généreuse de M. de Quatre-Barbes, nous citerons celle de M. Bourgeois, adjoint de la commune de Beaulieu. « Tandis, dit M. de Quatre-Barbes, dans un *rapport*, en date du 13 octobre 1849, adressé au préfet de Maine-et-Loire, tandis que le maire absent donnait sa démission, que la plupart des conseillers municipaux abandonnaient leurs demeures, cet excellent homme n'a cessé de donner l'exemple du dévouement et du courage. Il a été admirablement se-

[1] *La Charité chrétienne en présence du choléra*. p. 143.

condé par trois saintes religieuses envoyées à Beaulieu, par la supérieure des gardes-malades et par M. Tangourdeau, interne à l'hôpital. C'est à leurs soins pleins d'intelligence et de dévouement, continue le digne rapporteur, que l'on doit, après Dieu, la cessation de l'épidémie : leurs exemples et leurs conseils ont ranimé les courages, appris aux habitants à recourir à des remèdes simples pour prévenir le choléra dès la première indisposition ; enfin, grâce à leur présence, tous les malades ont reçu les secours et les soins les plus dévoués. » M. de Quatre-Barbes cite, en terminant, la charité de M. le curé de Beaulieu, et celle de son frère, curé de la petite paroisse de Noyant, ecclésiastique qu'il faut joindre aux membres du clergé du diocèse d'Angers qui se sont dévoués et dont nous avons parlé au chapitre VI de notre 1re partie.

Mais nous n'en avons pas fini avec la générosité de M. de Quatre-Barbes. Dès que le fléau eut cessé, il demanda et obtint un orphelin de Beaulieu, ce pays si désolé où il avait exercé sa charité. On lui présenta un petit enfant de quatre ans. La foi si vive du bienfaiteur lui fit aussitôt reconnaître dans cette innocente créature un membre pauvre et souffrant du divin Maître : « Il sera, se dit-il, la bénédiction de la maison. » Avant de le recevoir et de l'emmener, il se mit à genoux, remercia le Seigneur de ce qu'il lui procurait ainsi l'occasion de prolonger le bien qu'il avait fait, embrassa son enfant adoptif, et l'emmena ensuite comme un précieux trésor dans sa famille.

Un dernier trait de ce disciple de l'Evangile a couronné dignement la conduite qu'il tint dans ces circonstances. La croix de la Légion d'honneur fut offerte à M. de Quatre-Barbes. Il l'a refusée : désintéressement bien naturel chez un chrétien sincère, mais qui brille davantage dans ces temps de vanité et d'égoïsme !...

CHAPITRE VI

Dévouement des laïques dans les diocèses de Cambrai et de Nancy. Lettre empreinte du véritable esprit chrétien.

Le diocèse de Cambrai, dont nous avons assez longuement parlé dans la partie consacrée aux actes de dévouement du clergé et des ordres religieux, nous offre ici la belle et généreuse conduite d'un jeune médecin, à Lille. M. Mathon a non-seulement exposé, mais donné sa vie avec ses soins. Toujours occupé à secourir les cholériques avec la plus touchante sollicitude, il a fini par succomber lui-même le 11 juillet. Sa mort a été vivement regrettée dans toute la ville. On verra encore au chapitre II de la 3me partie, quelques traits de dévouement, appartenant au diocèse de Cambrai, mêlés aux actes de foi qui font spécialement l'objet de cette partie.

On sait[1] combien la petite paroisse d'Haraucourt, au diocèse de Nancy, fut cruellement éprouvée. Ses pauvres habitants étaient aux abois. Tous ceux qui les secouraient, prêtres, religieux, religieuses, avaient

[1] Voir part. I, chap. VII.

rivalisé de zèle et étaient parvenus à procurer quelque soulagement. Cependant d'autres secours devaient encore être accordés à ces infortunés.

Les officiers du 7e léger de Dieuze[1], émus de douleurs de leurs voisins, ouvrirent une souscription et formèrent une commission de secours. Ces généreux militaires parvinrent ainsi à procurer chaque jour, et pendant assez longtemps, du pain, de la viande et des médicaments à cent cinquante malades et convalescents. Les ouvriers de la Saline, peu distants d'Haraucourt, ont également participé à cette bonne œuvre, en donnant une somme de deux cents francs prise sur leur caisse de secours mutuels Qu'on dise que le peuple ne sait pas pratiquer la fraternité!

Il ne faut pas oublier parmi les bienfaiteurs de la paroisse d'Haraucourt, M. Pichon, médecin de Dieuze. Toutes ses après-midi furent consacrées à soigner les cholériques et à soutenir leur courage par de bonnes paroles Non content de cela, il se fit solliciteur de secours pour eux dans sa propre paroisse, et il eut la satisfaction de voir ses pieux efforts couronnés de succès.

Un journal de Nancy, *l'Espérance*, avait nommé deux jeunes hommes qui s'étaient héroïquement dévoués aux soins des cholériques dans cette même commune; l'un d'eux adressa à cette feuille une lettre intéressante, modeste et chrétienne, qui nous paraît une preuve pratique de la sainteté de notre foi, laquelle ne peut manquer de frapper tous les bons esprits, et qui, enfin, rentre trop dans la pensée de notre livre pour que nous ne la citions pas ici tout entière; elle est datée de Nancy, le 17 septembre 1849.

« Monsieur le rédacteur, les terribles ravages que le choléra vient d'exercer dans la petite commune d'Haraucourt ont fait donner à mon nom et à celui

[1] D'autres disent les officiers de la garde nationale.

d'un ami qui m'est cher une publicité que nous regrettons sincèrement, quoique la reconnaissance l'ait provoquée. En prêtant notre faible concours aux soins touchants de ceux qui nous avaient précédés sur cette espèce de champ de bataille, nous avions fait trop peu pour espérer d'édifier vos lecteurs par notre exemple, et assez pour craindre de sembler avoir agi pour la vanité humaine : nous eussions donc préféré rester dans l'oubli, et nous contenter de cette douce satisfaction qu'on éprouve en emportant les bénédictions des pauvres gens! Mais, puisqu'une pieuse indiscrétion a dépassé nos vœux, je crois utile, pour ma part, de dire à ceux que notre démarche a pu frapper, quels sont les motifs qui nous l'ont inspirée. Nous sommes du nombre de ceux qui, après avoir quitté la religion catholique, à un âge où elle devrait être le plus puissant soutien de l'homme, ont reconnu, après bien des erreurs, que là seulement est le calme et partant le bonheur.

» Nous avons cherché la paix ailleurs, et nous avons trouvé... le doute; nous avons ouvert l'Evangile, et tous nos doutes sont tombés.

» Ce principe une fois accepté franchement, et sans arrière-pensée de raison humaine, nous avons voulu demeurer conséquents avec nous-mêmes. Ainsi, nous n'avons pas pensé que la loi du Christ n'eût pas besoin d'interprête, quand toutes les bonnes lois humaines en exigent, lors même qu'elles ont pour base un principe supérieur. Nous avons donc accepté l'Eglise, cette interprête que le Christ lui-même a donnée à sa loi, et nous sommes demeurés fidèles à la lettre de l'Eglise, de même que, en citoyens, nous serions fidèles à la lettre de la constitution. Aussi nous sommes de ceux qui prient, qui vont à la messe, qui se confessent, qui communient.... et qui s'en trouvent bien. Peut-être qu'entre cette sorte de profession de foi et les

soins donnés à de pauvres cholériques, et la liaison ne paraît pas évidente. J'essaierai de la montrer. Nous avons lu quelque part dans l'Evangile ces paroles du Maître : « J'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à » manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné » à boire ; j'étais errant, et vous ne m'avez pas re- » cueilli ; nu, et vous ne m'avez pas couvert ; malade » et en prison, et vous ne m'avez pas visité... Car, en » vérité, toutes les fois que vous avez refusé ces choses » au plus petit de vos frères, c'est comme si vous me » l'aviez refusé à moi-même [1].... »

» De ce passage à celui du *Hoc est corpus meum* [2], il n'y a que l'intervalle d'un chapitre. Donc, c'était puiser à la même source. Or il y avait, dans ce petit village de cinq cents âmes, plus de cents infortunés frappés par la maladie, la plupart au fond de réduits où leur nudité était à peine couverte ; il y en avait d'autres que le fléau avait épargnés, malgré de cruelles atteintes, et qui avaient faim et soif. D'ailleurs, malgré le dévouement du digne curé de la paroisse, des bons PP. Dominicains et des sœurs de Charité (à peu près les seuls représentants de l'humanité qui compatissent au chevet de l'humanité qui souffrait), le nombre des victimes du fléau dépassait déjà de beaucoup celui des bras capables de les lui disputer. Nous nous sommes donc rappelé la parole de l'Evangile.... Quatre bras de plus, deux volontés dévouées, et la garde de Dieu. Il y avait là de quoi motiver notre départ, — et nous sommes partis.

» Nous avons vu, dans ces tristes circonstances, où s'arrête la philanthropie, pour céder la place à la charité ; nous avons admiré la généreuse munificence des bons habitants de Dieuze, et la belle démarche des braves officiers du 7e léger [3], descendant dans les ré-

[1] Cap. xxv. 42. 43. 45. [2] Ibid. xxvi. 26.

[3] On voit, d'après ce passage du correspondant, que la garde

duits, pour y distribuer le produit de leur collecte; mais nous n'avons pu nous défendre pour les uns et les autres d'un vœu : c'est que leur dévouement attirât sur eux la vraie lumière, comme elle éclaira autrefois Corneille, le centurion de Césarée; car l'aveu sincère des uns et les alarmes des autres nous ont prouvé combien le souffle de Dieu pourrait féconder de telles âmes. Pour nous, afin qu'on ne s'éxagère pas l'étendue des services que nous avons rendus, je dirai franchement que nous n'avions ni motif, ni moyens humains pour nous décider, et j'avoue que nulle théorie du monde n'eût pu nous aider à supporter le spectacle, à plus forte raison le contact, de tant de misères. Nous avons obéi au même principe qui avait appelé, au premier rang et longtemps avant nous, les religieux et les religieuses au secours du pauvre pasteur de cet infortunée paroisse; nous avions de moins qu'eux leur caractère sacré et leur infatigable zèle.

» Je pourrais entrer à leur sujet, dans des détails d'un triste et pourtant bien consolant intérêt; je me tairai, parce que je sais que l'amour de Dieu et de leur prochain a été leur seul mobile. et qu'ainsi le témoignage intime de leur âme sera leur plus douce récompense. Je désire seulement qu'en présence de faits qui parlent aussi haut, la haine et la calomnie se taisent, et que les ennemis de la religion, plutôt que des ordres religieux qui se dispensent d'attaquer ce qu'ils ne se sentent pas la force d'imiter. CH. BIERMANN. »

Ne quittons pas le diocèse de Nancy. La commune d'Eply fut aussi ravagée par le choléra. Un représentant du peuple, M. Viard, lui est venu en aide. Il a remis à M. le curé de cette paroisse une somme de cent francs pour soulager les victimes du fléau. De

nationale dût contribuer avec les officiers du 7e léger, à secourir les infortunés habitants d'Haraucourt, ce qui concilie les deux versions ci-dessus.

plus l'honorable représentant a destiné aux communes des environs, atteintes de l'épidémie, l'indemnité qui lui revenait pendant la prorogation, qui eut lieu alors, de l'Assemblée nationale.

Dans la paroisse de Fresne-en-Saulnois, nous voyons l'instituteur, M. Nicolas Godard, rempli de dévouement et de foi, secourant les malades, les édifiant et les fortifiant pas ses bons exemples et par ses conseils, ensevelissant les morts, les accompagnant et souvent les portant au cimetière, où il aidait encore à creuser les fosses, imitant en cela l'admirable Tobie [1]. Ce pieux chrétien a mené de la sorte, pendant plusieurs semaines, cette vie héroïque. Le Ciel seul pouvait le récompenser de tant de vertus. Aussi Dieu le rappela-t-il à lui, après qu'il eut été éprouvé par le cruel fléau, dont il voulait guérir ou préserver ses frères. M. Godard est mort à l'âge de quarante-et-un ans, laissant à sa pauvre veuve et à ses cinq jeunes enfants le plus beau titre de gloire. Mais hélas! cette infortunée famille est sans aucune ressource. Ne viendra-t-on pas efficacement à son aide?

Passons maintenant à d'autres diocèses : nous y verrons encore le consolant spectacle d'hommes qui ne sont pas seulement chrétiens de nom, mais d'effet; ce qui, dans ces temps où l'on en voit tant qui disent « Seigneur, Seigneur, mais qui ne font pas les œuvres du Père céleste [2], » est de la plus heureuse influence et montre que, si tous les chrétiens ne mettent pas toujours en pratique les préceptes de l'Evangile, cela vient de la faiblesse et de l'égoïsme des hommes, et non d'une prétendue caducité de la religion, qui est toujours assez puissante, assez jeune, assez remplie de sève divine pour produire des fruits des vie...

[1] Tob II. 3. 4. 7. 8. 9 et 10. [2] Matth. VII. 21.

CHAPITRE VII

Les laïques en présence du choléra dans les diocèses de Tours, de Beauvais, de Reims et de Fréjus. — Zèle des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul et de plusieurs militaires.

A Tours, il faut citer, parmi les laïques qui ont fait leurs devoirs, MM. de Loverdo, Jules Moreau, Fauveau, Huot et Léon Aubineau. Ce dernier a reçu la Croix de la Légion-d'Honneur pour sa belle conduite. Ces messieurs, appartenant pour la plupart à la magistrature, se sont distingués par leur courage, leur zèle et leur charité : les actes qu'ils ont accomplis rentrant dans ceux que nous avons déjà souvent énumérés, on nous dispensera de les raconter en détail.

Mais nous ne devons pas omettre de remarquer que M. Huot, cité ici, est l'auteur de l'article intitulé le *Pénitencier de Tours*, dont nous avons dit un mot plus haut [1], et que ce magistrat a particulièrement fait preuve d'un grand courage et d'une chrétienne activité pendant toute la durée de l'épidémie ; jusque-là qu'il

[1] Voir Part. I. VII.

en fut lui-même atteint, par suite de ses continuelles fatigues, ce qu'il nous révèle dans l'article précité.

Cet article nous apprend encore que M. Le Serrurier, procureur-général près la cour d'Orléans, a visité avec la plus touchante sollicitude toutes les ambulances de Tours où l'on avait transporté les infortunés cholériques du *Pénitencier*. « Le magistrat éminent, dit M. Huot, qui avait quitté son siége pour venir apporter à ces malheureux quelques consolations, ce magistrat promit que leurs souffrances actuelles leur seraient comptées comme expiation, qu'aux uns on ferait grâce entière, qu'à d'autres on remettrait une partie notable de leur peine; et cette assurance, faisant luire un rayon d'espoir à leurs esprits abattus, en sauva plus d'un; pour les autres, cette espérance qui ne put se réaliser adoucit du moins leurs derniers instants. Je dois ajouter ici que M. le procureur-général a tenu sa promesse [1].... »

Dans une lettre que le garde-des sceaux écrivit à M. Huot, durant sa maladie, et dans laquelle il qualifie d'*admirable* la conduite que celui-ci et M. de Loverdo ont tenue dans ces pénibles circonstances, on trouve ces lignes: « Il est bien que la justice ne se manifeste pas seulement aux populations par des actes de rigueur nécessaires, mais qu'elle se montre aussi à elles secourable contre les fléaux dont il plaît à la Providence de les affliger. Je garderai souvenir de ces actes de dévouement qui honorent la magistrature [2]... » Mot profondément vrai, et qui, s'il était aussi bien compris dans l'ordre politique, où les populations ne connaissent le pouvoir que par ses compressions et sa domination, sauverait la société de bien des commotions!...

Venons au diocèse de Beauvais, où nous retrouvons

[1] *Le Choléra au Pénitencier de Tours*, dans la *revue médicale* du docteur Cayol nº de nov. et decembr. 1849 p. 387.

[2] Id. ibid. p. 407.

plus particulièrement le dévouement des membres de la *Société de Saint-Vincent de Paul.*

Nous l'avons dit déjà, ces pieux jeunes hommes ont donné, partout où ils ont été envoyés, des preuves de la foi la plus vive, de la charité la plus ardente et la plus éclairée : à Paris, à Tours, à Marseille, à Bourges, à Montereau, à Chauny-sur-Marne, à Creil, à Cuvilly, et dans beaucoup d'autres lieux, ils se sont montrés dignes de l'illustre bienfaiteur de l'humanité dont ils portent le nom.

« Là, dit M. Ozanam dans le *rapport* que nous avons cité et dont nous avons promis un nouvel extrait [1], là, dans des communes de cinq mille, de deux mille, de douze cents âmes, où vingt décès avaient bientôt jeté la consternation, c'était déjà un bienfait que la présence de deux ou trois hommes courageux, relevant les esprits par leur exemple, les accoutumant à envisager le péril sans trouble, portant des paroles d'espérance aux familles atteintes. Pendant que la mortalité diminuait, que la maladie cédait à l'active et intelligente administration des secours, la Religion frappait à des portes fermées depuis longtemps, et y faisait rentrer avec elle la paix, la réconciliation et les promesses de l'éternité. C'est ce qui a paru surtout à Montataire (diocèse de Beauvais), où, sur deux mille deux cents habitants, on comptait mille malades. Sept membres de la société de Saint-Vincent de Paul s'y sont rendus; ils y ont passé un mois et demi dans des travaux et des veilles qui auraient ébranlé les plus fortes santés. Leurs soins ont sauvé bien des vies; et des cent cinquante personnes que la commune a perdues, une seule a refusé les sacrements [2]... »

Le choléra a fait à Montataire près de cent cinquante victimes, tandis que la suette atteignait près de la

[1] Voir part. II. chap. II.

[2] Bulletin, *ubi suprà*, page 2·1 et 252.

moitié de la population. On voit combien la charité eut à s'exercer dans ce malheureux pays ! Chacun dans cette calamité a heureusement accompli son devoir. Nous avons fait la part du clergé[1]. Indépendamment du zèle qu'y ont déployé les membres de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, ce que nous regrettons de ne pouvoir dire, c'est qu'en général beaucoup d'autres personnes ont donné de glorieux exemples de dévouement.

Ainsi, le préfet de l'Oise et le sous-préfet de Senlis, bravant les dangers de l'épidémie, ont voulu rassurer par leur présence leurs concitoyens alarmés. Le maire de Montataire a montré dans cette grave circonstance un zèle et un dévouement admirable. Malgré des douleurs personnelles qui semblaient devoir l'absorber, il a fait face à tous les besoins et présidé sans cesse à une sage administration des secours. Les médecins n'ont point été au-dessous de leur tâche ; il ont tenté, souvent avec succès, tous les moyens pour combattre la terrible influence de l'épidémie. Nous citerons en particulier M. Belleti, docteur envoyé par le minstre, dont la population de Montataire conservera un reconnaissant souvenir.

Elle n'oubliera pas non plus les généreux jeunes gens de *Société de Saint-Vincent de Paul*, car, encore une fois, ils ont opéré au milieu d'elle des prodiges de charité. Nous avons entendu à cet égard, de la bouche même de l'un de ces jeunes hommes, les détails les plus émouvants, et nous avons lu les lettres les plus touchantes et où respire la foi la plus ardente. Certes, nous voudrions bien redire ces édifiantes choses; mais outre que nous nous exposerions à tomber dans des répétitions continuelles, n'aurons-nous pas suffisamment fait pressentir les merveilles que la charité à opérées dans cette paroisse, par les mains de ces pieux fidèles, lorsque nous aurons constaté, plus loin[2],

[1] Voir part. I. VI. [2] Au chap. III. de la 3e part.

les précieux résultats de ces actes de dévouement ?

Dès que l'épidémie parut céder à Montataire, le docteur Belletti, que nous venons de nommer, accompagné de M. de Coursac, élève en médecine, et de M. Vincent, tous trois membres de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, s'empressèrent de porter leurs secours physiques et moraux à Acy-en-Mulcien, où le choléra avait lui-même porté la désolation et la mort.

Un autre spectacle, peut-être le plus beau encore, nous est offert dans les diocèses de Fréjus et de Reims. Là de jeunes hommes aussi nous donnent l'exemple du dévouement. Mais ceux-ci ne sont pas nourris comme ceux-là des pratiques de la foi. Ils ne vivent pas, comme les premiers, dans une atmosphère que la piété et les bonnes œuvres embaument de leurs doux parfums. Loin de là, ils passent leurs plus belles années au milieu de l'air empesté des camps. N'importe! ils se laisseront prendre aux charmes de la charité, et eux aussi voudront secourir leurs frères dans leurs angoisses....

En effet, sitôt que le choléra eut éclaté d'une manière alarmante dans la ville de Toulon, une grande partie des habitants, effrayée, prit la fuite. Dès le premier jour, il y eut dix décès, et les jours suivants il était devenu impossible, à cause des émigrations, de trouver des gardes malades. Alors les soldats de la garnison s'offrirent spontanément pour veiller au chevet des cholériques et leur prodiguer les soins les plus tendres.

Il en fut de même à Givet, au diocèse de Reims. Le 63e régiment de ligne, qui s'y trouvait en garnison au mois de septembre, était cruellement décimé. Le nombre des infirmiers militaires ne suffisant plus, le sous-intendant fit un appel à la population de la ville pour venir soigner les malades. Personne n'osa répondre à cette invitation. Aussitôt plusieurs volontaires du 2e bataillon de la garde mobile se présentèrent, et

quinze d'entre eux furent admis à l'hôpital comme infirmiers volontaires. L'un de ces braves jeunes gens, Joseph Barata, fut atteint par l'épidémie et en mourut. Les autres se distinguèrent par leur dévouement et reçurent les éloges les plus mérités [1].

Disons aussi, en terminant ce chapitre, que les rapports les plus honorables ont été transmis au ministre de l'intérieur sur le compte de M. le docteur Pellarion, chirurgien-aide-major du 2e bataillon, qui s'est multiplié pour faire, à l'hôpital et au quatrième régiment de hussards, le service des médecins militaires, atteints eux-mêmes par l'épidémie.

[1] On peut voir leurs noms au *Moniteur*, d'où ces faits sont tirés, n° du 17 octobre 1849.



CHAPITRE VIII

Traits de charité et de dévouement de la part des membres de la société de Saint-Vincent de Paul et de plusieurs autres laïques dans les diocèses de Besançon, de Marseille, de Bourges et d'Aix.

Il nous reste à parcourir les quatre diocèses que nous venons de citer en tête de ce chapitre, et nous aurons épuisé les *notes* qu'il nous a été donné de recueillir sur le dévouement des fidèles durant les ravages du choléra dans notre patrie en 1849.

Le premier de ces diocèses qui s'offre à nous est celui de Besançon. Nous y voyons qu'à Gray les autorités civiles sont restées à leur poste et ont fait leur devoir. Lorsque Mgr l'archevêque vint dans cette ville désolée, le sous-préfet, le maire et le conseil municipal l'ont accompagné à l'église où le prélat se rendit pour appeler la miséricorde de Dieu sur cette portion désolée de son troupeau. Du reste, les autorités de Gray se sont toujours montrées à la tête du peuple, à toutes les cérémonies religieuses qui eurent lieu pour obtenir la cessation du fléau. Cette conduite est louable, car il est bon que les populations voient les chefs donner l'exemple du respect et de la confiance en Dieu; c'était indiquer au

peuple qu'il ne fallait pas seulement espérer dans les secours de l'art pour la guérison d'une maladie qui trompe les précautions humaines, mais recourir à Celui de qui la vie, la santé et la mort dépendent.

A Marseille, les autorités, les médecins et en général tous les habitants ont montré beaucoup de dévouement. Là nous retrouvons surtout la *Société de Saint-Vincent de Paul.*

Elle a, dans une plus large sphère, rendu de précieux services, en distribuant les premières aumônes recueillies et en visitant les malades nécessiteux confiés aux soins particuliers de l'institution charitable que les pauvres de Marseille ont si souvent l'occasion de bénir.

Poussés par une généreuse émulation, les membres du *Cercle religieux* se sont empressés d'offrir, dès le premier jour, leurs services; l'autorité les a acceptés avec reconnaissance, et a mis ces hommes dévoués à la disposition des divers bureaux de secours.

Nous mentionnons le dévouement des médecins. L'un d'entre eux, M. le docteur de Grand-Boulogne, a renouvelé, à Marseille, la belle conduite de cette sœur de la ville de Beaune dont nous avons raconté plus haut[1] l'admirable action.

Un pauvre enfant de dix à douze ans fut atteint subitement du choléra, sur le cours Saint-Louis, à Marseille. En quelques instants le mal fit chez lui de rapides progrès; le temps pressait, et la vie de cet enfant dépendait de la promptitude avec laquelle lui seraient administrés les premiers secours. Il fallait, sans perdre un instant, transporter le malade chez ses parents, pauvres ouvriers. M. de Grand-Boulogne, qui se trouvait là, pria quelqu'un de ceux que la curiosité avait attirés, de faire l'office de porteur. Mais ce fut en vain: prières, offres de paiement, vives instances, rien ne put déterminer les spectateurs, et chacun se retira... Alors

[1] Voir part. I chap. V.

le médecin n'hésita pas ; il prit l'enfant dans ses bras, le transporta chez ses parents et lui fit donner des soins par les aides du bureau de secours ; il lui en prodigua lui-même, et grâce à son généreux dévouement, ce pauvre enfant échappa à une mort presque certaine.

Nous revenons à la petite ville de Nérondes, au diocèse de Bourges[1], que nous avons vue si cruellement décimée et abandonnée par une partie de ses habitants.

Au milieu du délaissement des pauvres cholériques, on sait quelle fut la conduite du curé et des religieux qui vinrent le seconder dans sa mission de charité. Nous avons vu aussi qu'un jeune homme, membre de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, vint également apporter le tribut de ses efforts : d'autres le suivirent bientôt.

Parmi eux, on cite[2] M. de Falloux, qui se trouvait alors à Néris, et qui, ayant entendu parler des calamités qui accablaient les habitants de Nérondes et des environs, proposa à son ami, M. l'abbé de Girardin, de visiter cette localité, afin de s'assurer par eux-mêmes de la vérité des faits et d'y apporter des remèdes et des consolations.

Ils prirent donc immédiatement la route de Nérondes; et à peine furent-ils arrivés chez le curé, qu'on vint, dit-on, les avertir que des hommes armés les cherchaient et menaçaient de les tuer. Jusqu'à quel point ces malheureux, exaltés par suite des tristes préjugés dont nous avons parlé, étaient-ils déterminés dans leurs coupables desseins? nous ne savons. Toujours est-il que M. de Falloux répondit : « Où trouverait-on une plus belle mort que celle que l'on rencontrerait en portant des consolations à ceux qui souffrent? » Et sans se préoccuper des avertissements qu'on lui donnait, il alla de maison en maison, sans rencontrer ceux qui le cherchaient, et laissant dans chacune

[1] Au chap. VIII de la 1re partie.

[2] Voir le journal la *Voix de la Vérité*, n° du 5 octobre 1849.

un secours, une consolation et un encouragement.

Après avoir ainsi visité la ville, les deux charitables amis allèrent au-dehors pour voir les ouvriers d'un chantier d'un chemin de fer, parmi lesquels le choléra faisait aussi de grands ravages, et, là, ils portèrent encore les consolations chrétiennes.

Des ouvriers appartenant à la *Société de Saint-François Xavier*[1], des infirmiers de l'Hôtel-Dieu se signalèrent également par leur zèle à secourir les cholériques. Mais la douce flamme de la charité échauffa d'autres cœurs encore. On a vu, tant la grâce a de puissance, des malheureux qui autrefois ont figuré sur les bancs de la police, prodiguer les soins les plus empressés aux victimes de l'épidémie, et effacer ainsi leur vie passée, pour rentrer dans la grande société chrétienne; car « la charité couvre toutes les fautes : *universa delicta operit charitas*[2]; » elle fait passer de la mort à la vie et nous rend vrais enfants de Dieu[3].

Le même diocèse de Bourges nous donne encore un exemple de dévouement, accompli cette fois par un militaire. Parmi les personnes atteintes du fléau dans la paroisse de Blet, se trouvait une veuve qu'on avait transportée dans une ambulance établie à la mairie. Tout le monde était tellement effrayé, que cette malheureuse ne trouva pas même un parent qui voulût consentir à la soigner. Un gendarme, nommé Dampierre, se présenta pour remplir cet office. Il passa la nuit près de la malade, attentif à exécuter toutes les prescriptions du médecin.

Et, au milieu de ce pieux élan de la charité, qui gagna, de proche en proche, toutes les classes, tous les sexes, comme l'épidémie gagnait dans toutes les conditions et frappait partout sans aucune distinction, il fallait que l'enfance elle-même apportât son pieux tribut dans ces saints combats du dévouement chrétien

[1] Voir la note 1 du chap. II de la 1re part.

[2] Prov. cap. X. 12. [3] Joan cap. III. 10, 14, 15.

contre les ravages de l'insatiable fléau... Voici, en effet, ce qu'on rapporte[1] d'un jeune enfant, au diocèse d'Aix.

Au mois d'octobre, un tout jeune enfant, âgé de huit ans, venant de Marseille, arrivait à Aix. En entrant dans cette ville, accablé de fatigue, il se coucha sur une des banquettes du Cours, et, pensant sans doute au cruel isolement dans lequel il se trouvait, il se prit à sanglotter. En ce moment, un autre enfant de onze ans, le fils d'un entrepreneur de diligences, M. Léqueux, passait; et, s'approchant de lui, il s'informa avec intérêt de la cause de son chagrin. Il apprit bientôt que ce petit Marseillais était orphelin. Le choléra lui avait enlevé son père et sa mère, et ses autres parents n'ayant pas voulu le recevoir, il était parti sans savoir où il allait. Le jeune Léqueux, touché lui-même jusqu'aux larmes des malheurs de cette pauvre petite créature, l'emmena dans la demeure de son père et le fit bien dîner; il s'aperçut alors que son protégé était pieds nus; il s'empressa de lui faire chausser ses propres souliers, et sortit avec lui, allant, dit-il, lui acheter une pacotille pour le faire entrer dans le commerce.

Cette pacotille se composa bientôt de cinq boîtes d'allumettes chimiques, qui épuisèrent complètement la bourse du jeune bienfaiteur. Cependant, là ne se borna pas la tendre sollicitude de ce jeunne père adoptif : il craignit, en quittant son petit ami, de ne plus le rencontrer; il eut alors l'idée de le conduire au bureau de police. On délivra un billet d'hôpital à l'orphelin marseillais, et le protecteur et le protégé ne se séparèrent, sur la porte de l'hospice, qu'après s'être embrassés avec effusion, et se promettant bien de se revoir le lendemain et les jours suivants. Ces touchantes actions d'un enfant que Dieu bénira, ont été accomplies à l'insu des parents du jeune Léqueux.

[1] Dans le livre *la Charité chrétienne*, etc., *ubi suprà*, pages 170, 171.

CHAPITRE IX

Quelques traits de dévouement dans les pays étrangers dont il a été parlé. — De l'action salutaire des œuvres chrétiennes.

Le dévouement laïque a brillé aussi en Algérie. Au milieu des douleurs occasionnées par l'épidémie, la reconnaissance publique, dit un journal de ce pays [1], a justement récompensé le zèle et les bons soins des officiers de santé de l'armée et des administrateurs qui ont accompli leurs fonctions près des militaires cholériques avec une louable sollicitude. Les infirmiers militaires associés à ces soins ont prouvé que des cœurs généreux battaient sous leur uniforme : cinquante-un ont succombé sur cent soixante-dix-neuf, sans que la constance des survivants ait chancelé.

En parlant des ravages du choléra à Merchtem (Belgique), nous avons constaté [2] que l'autorité communale, les médecins et l'administration de l'hospice ont fait leur devoir : ajoutons ici que la *Société de Saint-*

[1] Le *Moniteur algérien*, n° du 11 octobre 1849.

[2] Voir part. I, ch. 10.

Vincent de Paul s'est particulièrement distinguée, à Grammont, en visitant les habitations où la misère avait sa demeure, avant que l'épidémie y eût portée une aggravation de maux et de tortures. La présence des membres de cette *Société* au chevet des souffrants y a relevé le courage et inspiré la résignation.

Enfin, aux Etats-Unis, dont nous avons dit un mot sous le rapport de la charité exercée par le clergé [1], nous voyons aussi de courageux laïques se dévouer au soulagement de leurs frères; nous lisons la proclamation que le président Taylor a publiée et dans laquelle il recommandait de choisir le premier vendredi d'août, comme jour de jeûne et de prières, pour obtenir du Ciel qu'il détourne de l'Union les ravages du fléau.

On vient de s'en convaincre, les laïques n'ont pas non plus manqué à leur haute mission; ils ont rempli leur devoir, et, ayant accompli « toute la loi, » ils peuvent « espérer une grande récompense [2]. »

Quels qu'ils soient, nous l'avons dit, ils n'ont pu agir comme ils l'ont fait, que par le principe chrétien; car il ne faut pas oublier qu'on ne saurait faire aucune bonne œuvre sans le secours de Dieu, et que c'est sa grâce qui opère en nous.

Le Prophète le proclame hautement : « Seigneur, dit-il, vous nous donnerez la paix; car c'est vous qui avez fait en nous toutes nos œuvres [3]. » Jésus-Christ continue cette vérité, lorsqu'il dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire [4]. » Et, après lui, le grand Apôtre déclare que « c'est Dieu qui, par l'effet de sa bonne volonté, produit en nous le vouloir et l'action [5]. » Donc rapportons à Dieu, à la gloire de la religion, tous ces

[1] Voir part. I, ch. 10.
[2] Ps. XVIII. 12.
[3] Isaïe. XXVI, 12.
[4] Joan. XV, 5.
[5] Phil. II, 13.

actes de dévouement et de charité dont le simple récit vient de nous remplir d'admiration.

Mais, tout en les faisant remonter à leur source, tout en bénissant leur divin Auteur, louons ceux qui en ont été les instruments dociles; car par leur noble et généreuse conduite, par les marques non équivoques qu'ils ont données de leur foi, ils se sont réellement montrés chrétiens; ils ont fait sentir, dans une société rongée par l'égoïsme, l'action du christianisme; et, agir ainsi, c'est gagner des cœurs à Dieu, c'est les attirer vers une religion qui n'inspire que le bien et qui porte ceux qui la pratiquent aux plus belles actions [1]....

Si, dans les commencements de l'Eglise, la vie des premiers chrétiens, leur union, leur charité, leur mutuelle affection, leur douceur dans le commerce du monde, faisaient dire d'eux aux païens : *Voyez comme ils s'aiment!* et si, à cause de ces exemples, ils étaient portés à les imiter, concluant de leur conduite que des hommes qui vivaient ainsi ne pouvaient être mus que par les plus sublimes principes, qui oserait soutenir que les mêmes actions, le même genre de vie ne pourraient plus exercer aujourd'hui la même salutaire influence? Hélas! nous entendons dire souvent que les merveilles de la primitive Eglise ne sauraient se reproduire, parce que les temps sont changés et que cette époque de première ferveur ne devait pas toujours subsister. Mais, répondrons-nous aux âmes tièdes et indifférentes qui tiennent ce langage, les principes chrétiens ont-ils donc changé, et l'Evangile devrait-il, après avoir jeté un si vif éclat et renouvelé le monde, rester à l'état de lettre morte? Ce serait blasphémer contre

[1] N'est-ce pas en vue de ces précieux résultats que saint Pierre écrivait aux premiers fidèles dispersés : « Vivez parmi les Goths d'un manière édifiante, afin qu'au lieu qu'ils médisent de vous, *les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire les portent à rendre gloire à Dieu* (II. Petr. II. 12). »

la doctrine qu'il renferme et prétendre qu'elle est sujette à des défaillances qui n'iraient à rien moins qu'à détruire son origine divine....

Non, il ne peut point en être ainsi : la vie, les actions, toute la conduite des premiers chrétiens doivent toujours se retrouver dans la suite des âges, afin d'y exercer cette action convertissante, plus certaine encore que celle de la prédication. Longtemps après la primitive Eglise, cette Eglise dont les membres « n'avaient qu'un cœur et qu'une âme [1], » saint Chrysostôme n'hésite pas de proposer cette manière de vie comme un exemple imitable « et comme un moyen de convertir tous les infidèles [2]. » Pourquoi donc déclarerait-on impossible ce que proposait l'éloquent Père de l'Eglise, et ce que veut d'ailleurs l'Evangile, à moins, encore une fois, qu'on ne prétende que ses préceptes ne doivent pas recevoir leur complète application ! Au surplus, les faits qui nous occupent ne donnent-ils pas, dans l'ordre de la charité, le démenti le plus formel à ceux qui ne craignent point sinon de dire ouvertement, au moins de faire entendre que *les premiers temps du christianisme sont trop parfaits pour être de nouveau réalisés ;* car que firent, par exemple, à Alexandrie, sous l'empereur Valérien, les chrétiens au milieu de la peste cruelle qui ravageait cette ville? « Ils profitèrent de cette occasion, dit Fleury [3], pour montrer leur charité envers les persécuteurs, et ils assistèrent les malades si généreusement, que plusieurs, tant clercs que laïques, y moururent et furent honorés comme martyrs. »

Or, n'est-ce pas ce qu'ont fait les chrétiens de nos jours, pendant les ravages du choléra? Si donc nous avons retrouvé aujourd'hui la charité aussi ardente, aussi féconde qu'autrefois, n'est-il pas évident que

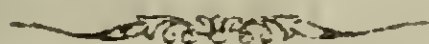
[1] Act. VI, 32.

[2] S. Chrysostôme, Hom. 9, in Act.

[3] *Mœurs des Chrétiens*, part. II, ch. 30.

les beaux temps de l'Eglise primitive peuvent se reproduire sur les autres points comme pour celui-ci? Oui! que les fidèles se montrent en tout les successeurs des premiers chrétiens; que par *leur bonne vie*, leur dévouement, leur zèle, leur sollicitude pour tous les besoins de leurs frères, ils fassent voir que la doctrine du Sauveur est réellement vivante en eux, et il arrivera que plusieurs de ceux qui doutent ou qui sont indifférents serviront et glorifieront Dieu, à cause des œuvres dont ils seront les témoins [1], et que les hommes ignorants et insensés, ainsi que le dit encore l'Apôtre [2], seront réduits au silence....

[1] Gal. I. 23, 24; S. Jean. X. 38. XIV. 11.
[2] I. Pet. II. 15



TROISIÈME PARTIE

LE CHOLÉRA A EXCITÉ, PARMI LES POPULATIONS, UN CONSOLANT ET SALUTAIRE ÉLAN DE FOI ET DE PIÉTÉ

Rien, nous l'avons dit dans nos considérations préliminaires, n'arrive sans la volonté expresse du suprême Ordonnateur des mondes; rien ne se fait dans l'univers sans sujet; *nihil in terra sine causa fit* [1], et l'Ecriture nous est garant que toutes les voies de Dieu sont préparées à l'avance et qu'il a établi ses jugements dans l'ordre de sa Providence [2].

Aussi l'Eternel règle-t-il toutes choses avec mesure, avec nombre, avec poids, avec justice [3]; et, soit qu'il nous bénisse, soit qu'il permette que nous soyons éprouvés par les afflictions, tout, dans le plan général de sa divine providence, concourt à notre bien; car, dit un Père, « si la prospérité est un don par lequel Dieu console les hommes, l'adversité en est aussi un par lequel il les convertit [4]. »

[1] Job. v. 6.
[2] Judith, ix. 5.
[3] Sap. xi. 21, et xii 15.
[4] S. Augustin. *Ep.* 87.

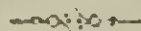
Un autre docteur de l'Eglise déclare « que les afflictions nous sont utiles pour deux raisons : l'une, parce qu'elles nous rendent plus attentifs à notre devoir ; l'autre, parce qu'elles nous mettent en état d'être plus favorablement écoutés de Dieu [1]. »

On peut donc dire, comme nous l'avons déjà remarqué plus haut [2], que de même que les calamités publiques ont cela de fructueux qu'elles ravivent le zèle et la charité chez ceux qui doivent le plus en être embrasés et qu'elles les portent, par des actes de dévouement puisés à la source divine, à enlever à la malédiction la bénédiction qu'elle renferme ; ainsi les maux qui résultent pour les hommes, des épidémies terribles qui apparaissent de temps à autre, servent également à faire sortir les populations de leurs égarements, à les ramener dans les droites voies et à leur faire produire des fruits salutaires de vie.

Ceci s'est d'ailleurs vérifié d'une manière éclatante lors de la première invasion du choléra en 1832 ; et les cruels ravages qu'il a occasionnés en 1849 ont aussi fait éclater hautement la foi que Dieu a déposée dans le cœur des peuples : c'est du moins ce que nous souhaitons de faire voir dans cette troisième et dernière partie.

[1] Jean Chrysostôme, *Hom. in Ps.* CXLI.

[2] Voir réflexion préliminaire de la 1re partie.



CHAPITRE I

Réveil de la foi et touchantes marques de confiance en Dieu dans les diocèses de Paris, de Blois, de Chartres, d'Arras et de Versailles. — Un mot sur saint Roch.

Ce n'est jamais à Paris que les démonstrations de la foi, de la part du peuple, manquent dans les grandes commotions sociales et dans les calamités publiques. On l'a vue dans les journées de février [1]. On en a surtout recueilli de touchantes preuves lors du choléra. Citons-en quelques-unes.

Le 15 mai 1849, l'église du Gros-Caillou a été le lieu d'une cérémonie bien édifiante. Les quinze cents ouvrières des manufactures nationales de tabac se sont cotisées entre elles pour faire chanter d'abord une messe à laquelle elles se sont toutes rendues en corps; puis pour faire dire un grand nombre de messes basses, où celles d'entre elles qui en ont eu le temps se sont rendues en particulier. Leur but a été d'attirer les bénédictions du Ciel sur elles et d'éloigner de l'éta-

[1] Voir là-dessus, notre *Mémorial catholique*, tome VII, pages 286 et 287; tome VIII, pages 2 et 51.

blissement le choléra, qui déjà y avait fait quelques ravages. Cet accord de tant d'ouvrières de tout âge, de tout pays, de tout culte, de toute instruction et de toute moralité, est un fait très-remarquable.

Dans le courant de juin, cent-cinquante ouvriers de Paris signèrent une pétition, que l'un d'entre eux rédigea, à l'effet de demander à Mgr l'Archevêque une procession afin d'attirer sur la grande cité les miséricordes divines. Nous croyons devoir insérer ici cette pièce que tous les journaux ont publiée alors :

« Le redoutable fléau qui semblait, il y a quelque temps, diminuer le nombre de ses victimes, a pris une nouvelle intensité, et déjoue trop souvent, par la promptitude de ses coups, toutes les ressources de l'art, toutes les inventions de la charité. Le deuil et la consternation sont dans les cœurs.... Dieu nous frappe ! s'écrie-t-on de toutes parts.... Eh bien ! puisqu'il nous frappe, fléchissons sa colère par nos supplications et nos larmes ... Déjà, Monseigneur, à votre voix pastorale, une multitude de prières se sont élevées vers le Ciel, mais c'est sous le voile du sanctuaire qu'elles ont été faites.... Monseigneur, ne retenons plus la vérité captive. Les outrages ont été publics, que la réparation le soit aussi. Nos rues sont chaque jour sillonnées par des convois funèbres ; eh bien ! qu'elles le soient par un peuple criant merci vers le Ciel.... Que l'image vénérée de celle qui est la patronne de la France soit portée processionnellement dans les rues de notre capitale et dans celles des lieux de ce diocèse où le fléau fait ses plus cruels ravages, et le Seigneur, n'en doutons pas, jettera sur nous des regards de miséricorde ; il fera cesser les maux qui nous affligent, et au lieu de chants funèbres nous entonnerons le cantique d'actions de grâces *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur.* »

Un autre fait qui montre encore le réveil de la foi

dans ces tristes calamités : c'est l'empressement avec lequel on fit inscrire sur les registres de l'*Association de la bonne mort*, récemment érigée en l'église Saint-Eustache[1], les personnes frappées du choléra. On a constaté que pas une de ces personnes n'a succombé. Cependant la plupart étaient très-mal, puisqu'elles avaient été administrées et abandonnées des médecins.

On a aussi remarqué que la foi s'est ranimée dans la banlieue de la capitale « Je suis assuré, a dit dans une assemblée de charité M. l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine, je me suis assuré, par les rapports de mes confrères dans le ministère ecclésiastique, que dans les environs de Paris et pendant les temps de calme, la proportion des personnes qui, sur leur lit de mort, réclament les secours religieux, est à peu près le quart, tandis que pendant la durée du choléra elle s'est élevée jusqu'aux *trois-quarts*. Vous le voyez donc, a ajouté l'honorable prêtre, Dieu est là. Quand son Verbe ordinaire, la parole de ses ministres, les enseignements de l'Eglise ne suffisent plus, il emploie les grands fléaux qui forcent à l'écouter !... Les calamités sont des faits miséricordieux qui amènent le retour à Dieu[2]. »

Dans les diocèses suffragants de Paris, nous trouvons les plus touchantes marques de piété, les actes de la plus entière confiance en la puissance et en la miséricorde de Dieu.

Le choléra venait de se déclarer dans la paroisse de Morves, l'une des plus voisines de Villexantan, où

[1] Voir, sur cette *Association*, une *Notice* qui a été publiée dans les journaux religieux, notamment dans la *Voix de la Vérité*, n° du 9 déc. 1849, et dans l'*Univers*, n° du 10 du même mois.

[2] Extrait d'une allocution prononcée par M. l'abbé Deguerry à l'assemblée générale du 19 juillet 1849 de la Société de Saint-Vincent de Paul; voir le *Bulletin* de cette Société, 2e année, n° 9, page 257.

l'épidémie a fait tant de mal. Aussitot la population, d'après l'autorisation de Mgr l'évêque de Blois, s'est rendue processionnellement le 6 juillet à la chapelle de Villeromard, dédiée à la sainte Vierge. Depuis cette époque aucun cas nouveau ne s'est produit, et l'épidémie a disparu du voisinage. C'est que, comme l'a dit saint Bernard, on n'implore jamais en vain celle que l'église appelle le *Secours des Chrétiens.*

Notre-Dame de Chartres a revu ses pèlerinages des anciens jours. Plusieurs paroisses y sont venues pour implorer l'auguste Vierge. Nous citerons entre autres la paroisse de Saint-Martin de Nigelle, à six lieues de Chartres, qui fit son pèlerinage vers le 10 juillet. Hommes, femmes, vieillards, jeunes gens et enfants, leur curé en tête avec croix et bannière, et des cierges à la main, arrivèrent de bon matin à Chartres. Ils avaient accompli à pied ce pèlerinage, et se rendirent à l'église pour supplier la Mère du Sauveur d'écarter de leur contrée le cruel fléau. Rien ne fut plus touchant que la vue de cette population champêtre, s'agenouillant, pleine de recueillement et de foi, devant l'image antique de la Consolatrice de toutes les douleurs; puis, allant se ranger au pied des autels, approchant avec respect de la table sainte et recevant le Pain des anges sur des lèvres purifiées par le pardon divin.

Mais nous remarquons que des populations, dans toute la France, ont eu surtout recours à l'intercession de saint Roch, le protecteur des villes et l'asile des peuples contre le fléau terrible de la peste [1].

On sait que ce saint est regardé comme un des plus illustres serviteurs de Dieu du XIV[e] siècle, principalement en France et en Italie. Etant allé à Rome par dévotion, les ravages de la peste qui désolait alors l'Italie lui fournirent l'occasion d'exercer sa charité

[1] Act. SS. 3 Aug. p. 380 et suiv.

envers ceux qui étaient attaqués de ce fléau. On rapporte[1] qu'il tomba malade à Plaisance; que se voyant abandonné de tout le monde, il se traîna dans une forêt voisine, où il souffrit des douleurs incroyables, et que Dieu lui rendit la santé sans le secours des hommes. Voilà pourquoi les peuples ont eu et ont encore une si grande confiance en son intercession dans les temps de peste ; et les effets sensibles, dit un auteur grave[2], qu'on en a reçus dans une infinité d'endroits, sont les preuves certaines de la gloire et de la puissance de ce bienheureux ami de Dieu.

Nous retrouverons donc souvent son nom sous notre plume, dans le cours de notre *troisième partie.* Ainsi, au diocèse de Chartres dont nous parlons, on vit dans la matinée du 3 septembre une dizaine de processions, plus nombreuses les unes que les autres, venant du département de Seine-et-Oise, et notamment des environs de Nantes, pour se rendre à Saint-Roch, village situé non loin d'Anet et où existe une chapelle dédiée à ce saint, qui a été de tout temps un lieu de pèlerinage. Ces processions eurent pour but d'obtenir la cessation des ravages que le choléra faisait dans les contrées d'où elles étaient parties.

C'est dans la même intention qu'une neuvaine de saluts en l'honneur de Saint-Roch, eut lieu dans la petite ville de Saint-Pol, diocèse d'Arras. Cette neuvaine s'est terminée le 23 juillet par une procession publique ou fut portée la statue du saint dont on invoquait la protection, et à laquelle assista avec recueillement une foule immense. La relation où nous puisons ces détails ajoute que les habitants de Saint-Pol ont une grande foi dans la puissance de saint Roch. Ils l'invoquent en tout temps, mais surtout dans les

[1] Maldura, apud Godescard. *Vie des Saints*, 15 août.

[2] *Hist. de l'Egl. gall.*, liv. XXXVIII, ou tome XVII page 127 de l'édit. in-12, 1826.

épidémies, avec une confiance que rien ne saurait ébranler. C'est à son intercession qu'ils attribuent d'avoir vu dans cette ville peu de victimes du choléra en 1832; et l'on assure généralement qu'il n'y eut plus un seul cas mortel à Saint-Pol depuis le jour de la procession qui se fit alors, comme en 1849, avec solennité.

Le diocése d'Arras offre beaucoup d'autres faits qui témoignent de l'influence des afflictions pour ranimer la vie spirituelie dans les cœurs. Les églises de Boulogne, pendant le mois de juin, présentèrent le spectacle d'une foule de pèlerins venant invoquer chaque jour la miséricorde divine. La population de Portel, décimée par l'épidémie, vint, à l'expiration d'une neuvaine suivie exactement par tous, remercier la très-sainte Vierge de la disparition du fléau. Ce fut une scène émouvante que de voir tous ces fronts hâlés, que les tempêtes n'ont jamais fait pâlir; allant s'humilier respectueusement devant Celui qui calme les flots et qui tient dans ses mains les trésors de la vie.

Il se passa dans la ville d'Aire les mêmes actes de piété. Le dimanche 22 juillet, un peuple nombreux et cruellement éprouvé vint assister à un salut solennel célébré pour demander à Dieu la cessation de l'épidémie. Plus de cinq mille personnes se sont ainsi trouvées réunies dans la prière. Huit jours après, une procession eut lieu; on y porta l'image de Notre-Dame Pannetière, vénérée par la population d'Aire, qui, en une multitude de circonstances, a éprouvé les heureux effets de sa protection, pendant les famines et les pestes.

Les paroisses des campagnes environnantes ont montré le même élan et la même confiance en Notre-Dame Pannetière. Chaque jour, pendant une neuvaine qui eut lieu, on vit arriver en ville une ou deux paroisses, marchant sous la protection de la Croix, et présidée par son pasteur, qui allait offrir le saint

Sacrifice à l'autel de Notre-Dame, la suppliant de détourner le fléau de ses enfants.

A l'apparition de l'épidémie, les habitants de la paroisse d'Hinges, se sont cotisés spontanément pour enrichir leur église de la statue de saint Roch. Mgr le cardinal évêque d'Arras en a autorisé l'inauguration, qui eut lieu le dimanche 9 septembre en présence d'un peuple immense accouru des paroisses voisines. Après l'office divin, la foule silencieuse, profondément recueillie, a parcouru processionnellement toutes les rues de la localité.

Nous n'avons pas entendu dire que la ville de Bapaume ait été atteinte par le choléra. Mais ce que nous savons, c'est que ses habitants eurent la foi de recourir à la prière pour s'en préserver : une retraite a été suivie par la presque totalité de la ville ; elle a été close par une procession solennelle à laquelle la statue de Notre-Dame de Pitié a été portée triomphalement.

On se rappelle la mort de la respectable fille de Saint-Vincent de Paul, sœur Azèle, victime de son dévouement à soigner les malades pendant l'invasion du Choléra à Calais [1]. Cette mort a fait naître chez les habitants de cette ville, qui ont apprécié le zèle et l'abnégation de sœur Azèle, le désir de voir élever un monument à sa mémoire. Une souscription, à laquelle ont pris part toutes les professions, toutes les classes de la société calaisienne, et à la tête de laquelle les administrateurs du bureau de bienfaisance se sont fait inscrire, a été bientôt remplie et a produit 300 francs. Avec cette somme, on a fait élever sur la tombe de la bonne sœur un monument modeste et simple, mais élégant dans son galbe et ses proportions. Il est haut d'environ deux mètres, en marbre brun. Sur la face ouest, on lit cette simple inscription : *Les Calaisiens à sœur Azèle, de l'ordre de Saint-Vincent de Paul* 1849.

[1] Voir part. I. chap. V.

Comme on le voit, le diocèse d'Arras s'est distingué par un pieux élan de foi qui peut donner des espérances pour l'avenir. Celui de Meaux est loin d'avoir offert le même spectacle! Les calamités ont laissé les habitants de ce diocèse aussi froids, aussi indifférents qu'à l'ordinaire. Quoique limitrophe de Paris, le diocèse de Versailles, qui ne vaut guère mieux que celui de Meaux sous le rapport spirituel, a du moins présenté un consolant symptôme de la résurrection de la foi dans quelques-unes de ses parties. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, nous parlerons de la cérémonie qui a eu lieu le 11 juin 1850, à Pontoise.

L'année 1849 a été funeste pour la population de cette ville. Le choléra y a fait de nombreuses victimes. Au moment ou le fléau exerçait ses plus cruels ravages, la cité fidèle, qui, depuis plus de deux cents ans, renouvelle chaque année un vœu qu'elle fit pour obtenir de Dieu la cessation d'une peste qui decima ses habitants en 1640, fit une procession publique au sanctuaire vénéré de la sainte Vierge, et, à partir de ce jour, l'épidémie diminua sensiblement et enfin disparut tout-à-fait.

Les habitants de Pontoise, qui ont vu dans cette délivrance un effet de la bonté divine, ont sollicité de Mgr l'évêque de Versailles la permission de faire une procession solennelle en action de grâces le jour anniversaire de celle qu'ils firent l'an dernier. Le prélat ayant accédé à cette pieuse demande, c'est le mardi 11 juin de cette année qu'a eu lieu cette touchante manifestion de la foi populaire.

Plus de trois mille personnes se rendirent, dans l'ordre et avec les cérémonies ordinaires, de l'église Saint-Maclou à l'église Notre-Dame, où se trouve une statue de la sainte Vierge consacrée par la vénération de plusieurs siècles. Là une messe d'action de grâces fut chantée, et, après une allocution de M. le curé de Saint-Maclou, la procession se remit en marche, parcourut

les principales rues de la ville et rentra à Notre-Dame, où le chant du *Te Deum* termina cet acte de reconnaissance.

Constatons que les ouvriers de Pontoise ont assisté pour ainsi dire au grand complet à cette procession. Le recueillement et la piété la plus sincère n'ont cessé de régner pendant tout le temps de la cérémonie; nouvelle preuve que si la foi sommeille dans bien des cœurs, elle sait se réveiller dans les masses aux temps des épreuves!.... Mais. et pourquoi ne le dirions-nous pas? ajoute la lettre qui nous a fourni ces détails [1], « nous avons remarqué avec douleur l'absence d'un trop grand nombre de nos riches bourgeois, qui, en se proclamant les défenseurs zélés de la religion et de la propriété, ne nous semblent voir dans la première que la meilleure sauvegarde de la seconde; » ce qui n'est que trop vrai, et ce qui produit dans les masses plus de mal qu'on ne le pense; car on leur apprend ainsi que la religion, au lieu d'être un lien de fraternité et de solidarité entre tous les hommes, n'est, aux yeux d'une certaine classe, qu'un moyen de police et un instrument de domination. Aussi ne fait-on par-là qu'accumuler, contre la religion et contre le clergé, les plus déplorables défiances! Nous voudrions qu'on sût y prendre garde...

[1] Insérée dans le *Moniteur catholique*, n° du 15 juin 1850.



CHAPITRE II

Pélerinages, actes de foi, etc., dans les diocèses de Lyon et de Cambrai. — Retours sincères à la religion.

Le diocèse de Lyon ne devait pas demeurer étranger au mouvement qui s'est opéré en faveur de la religion; la foi est trop fortement enracinée dans cette contrée évangélisée par les Irénée et les Pothin, pour qu'elle ne se manifeste pas dans ces solennels instants où les peuples sont amenés à comprendre que les hommes ne peuvent rien pour guérir leurs maux, mais que tout dépend du Créateur de toutes choses.

Pendant la durée du choléra, l'église de Notre-Dame de Fourvières fut presque tous les matins remplie de fidèles, qui vinrent des compagnes environnantes accomplir leur pélerinage pour demander, par l'intercession de Marie, la cessation du fléau ou la grâce d'en être préservés. On nous dispensera d'énumérer les paroisses qui remplirent cet acte de foi. Nous ne pourrions que tomber dans des redites monotones si nous décrivions ces pieux pélerinages qui se ressemblent tous. Disons seulement qu'ils ont été nombreux

et que ces processions, remarquables par la foule qui les suivit avec recueillement, ont été accueillies partout sur leur passage par des démonstrations non équivoques de piété et de respect.

Il faut en dire autant pour le diocèse de Cambrai, que nous joignons à celui de Lyon, parce qu'il nous présente comme lui le spectacle consolant d'une surabondance de vie spirituelle. Nous en rapporterons plusieurs exemples particuliers.

On fit à Valenciennes une procession dite de Notre-Dame du Saint-Cordon. Jamais, de mémoire d'homme, dit une lettre que nous avons sous les yeux, on n'avait remarqué un concours de fidèles se pressant à la voix de la religion, tel que celui qu'on vit le dimanche 8 juillet, à la procession improvisée pour obtenir la cessation des maladies qui affligeaient cette contrée depuis plusieurs mois. Les campagnes des environs de Valenciennes, beaucoup plus châtiées que la cité même, avaient fourni un contingent considérable pour grossir la foule des assistants. Dès trois heures après-midi, on voyait entrer par les six portes de la ville la population de villages entiers, leur curé en tête, venant se grouper autour de la paroisse Notre-Dame. A quatre heures, après vêpres, la procession sortit de cette église et se répandit dans les principales rues de la ville. Il était près de sept heures lorsqu'elle rentra et quand la bénédiction fut donnée à l'église de Notre-Dame après la cérémonie.

Cette belle procession a eu lieu, par une chaleur de vingt-sept degrés Réaumur, dans un ordre parfait et un calme religieux qui n'a été troublé par aucun accident. Des masses immenses et serrées d'hommes et de femmes, de vieillards et d'enfants de toutes les conditions, fermaient le cortége, dont le défilé, tant en avant qu'en arrière de la Vierge, objet de la vénération populaire, a duré plus d'une heure. On estime

de vingt-cinq à trente mille le nombre des personnes qui prirent part à cette manifestation religieuse. Dans la campagne, le développement de la procession occupait plusieurs kilomètres en longueur.

Tout près de Valenciennes, dans la commune d'Aubry, il existe une chapelle très-visitée par les paroissiens, et nommée *chapelle de Malplaquet*, parce qu'elle fut fondée, d'après un vœu fait durant la bataille de ce nom, par un officier né à Aubry dont la vie avait été préservée. Cette chapelle est dédiée à Notre-Dame de Grâce. On comprend qu'elle dût être fréquentée d'une manière spéciale pendant les jours d'épreuves du choléra. On fit plus encore : sur la demande des habitants d'Aubry, Mgr l'archevêque de Cambrai a permis que le lundi 16 juillet, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, la statue de la sainte Vierge fût portée processionnellement à la chapelle de Malplaquet, avec la statue et les reliques de saint Sébastien, invoquée aussi dans ce pays en temps d'épidémie. Quelques paroisses du voisinage ont pris part à cette procession. On évalue à plus de cinq mille le nombre des personnes qui y assistèrent. On ajoute que les paroissiens d'Aubry n'ont pas eu une victime du choléra à déplorer.

A Avesnes, une pauvre et obscure petite chapelle adossée à l'un des murs de l'église et dédiée à saint Roch, a été tout à coup tirée de l'oubli. Elle s'est vue, pendant plusieurs jours, l'objet d'un culte fervent, et chaque soir, elle reçut la visite d'une foule nombreuse de fidèles qui vinrent y prier pour la cessation de la maladie.

Même ferveur et même confiance dans la paroisse d'Escaudœuvre, où le choléra sévit particulièrement. Tous les habitants se rendirent à l'humble chapelle de Saint-Roch, établie dans la promenade qui porte ce nom. La population entière, enfants, hommes, femmes, vieillards, suivit en s'unissant aux chants

sacrés du *Parce, Domine, populo tuo*, qui portèrent les cris de ce peuple en détresse jusqu'au trône de la divine miséricorde.

A Cambrai même, les habitants du faubourg Saint-Roch se sont rendus, le 16 juillet, à Saint-Géry, pour assister à une messe solennelle qu'ils ont fait célébrer en l'honneur de leur patron pour le prier de détourner le fléau. Dans la soirée une procession eut lieu et fut accompagnée par une foule immense et recueillie.

Les paroisses de Merville, d'Estaires et de la Gorgne ont aussi réclamé l'intercession du patron des pestiférés. A Merville on lui a surtout rendu des honneurs extrordinaires. A Estaires une neuvaine a eu lieu, et plus de quinze cents personnes ont assisté à l'ouverture de cette cérémonie.

Douai a eu également ses pieux élans. Ainsi on a vu dans plusieurs paroisses de cette ville, et à la demande des paroissiens, le clergé allant processionnellement inaugurer, dans diverses rues, la statue de saint Roch.

Mais voici des fruits plus précieux encore et plus solides. A Onnaing, près de Valenciennes, où les désastres ont été si grands, comme on l'a vu [1], un grand nombre d'hommes se sont approchés du tribunal de la pénitence et sont revenus à Dieu. De plus, les ouvriers ont fait la promesse solennelle de ne plus travailler le dimanche, et les dames ont formé une société maternelle pour subvenir aux besoins des veuves et des orphelins. Depuis la formation de cette œuvre, des jeunes gens, des hommes ont fait leur première communion. C'est ainsi, dit en terminant la lettre qui nous donne ces renseignements, « c'est ainsi que Dieu nous rappelle à lui par le malheur. Puisse le terrible fléau, en s'éloignant, achever de ramener à Dieu par la reconnaissance tous ceux qu'il a épargnés! »

Dans la paroisse de Maing on a remarqué aussi un

[1] Au chap. VII de la 1re partie.

progrès sensible dans l'accomplissement des devoirs du chrétien. L'église a été plus fréquentée que de coutume, et des personnes qui n'avaient pas depuis longtemps rempli les obligations de la vie chrétienne se sont approchées des Sacrements. On peut dire en général que le fléau a donné aux indifférents de cette commune « une impulsion salutaire qui continue toujours, nous écrit-on, et cela grâce au zèle infatigable du pasteur qui dirige la paroisse, et dont les soins sont payés par l'amour sincère qu'a pour lui son troupeau. »

Nous avons parlé du dévouement admirable de M. l'abbé Coustenoble dans la paroisse d'Iwuy [1]. La même relation qui nous a fourni les édifiants détails rapportés ci-dessus, nous apprend encore que les habitants de cette paroisse, riches et pauvres, se sont empressés de souscrire pour élever un monument sur la tombe de ce pieux ecclésiastique. Sa conduite a été si belle, si digne d'un ministre de l'Evangile, que ceux qui en ont été les témoins veulent en perpétuer la mémoire à leurs descendants : *In memoriâ æternâ erit justus* [2].

Enfin nous constaterons, en terminant ce chapitre, qui concerne le réveil des sentiments religieux dans le diocèse de Cambrai, qu'en septembre Mgr l'archevêque avait autorisé environ cent cinquante processions solennelles en l'honneur de saint Roch, et l'érection d'un nombre considérable de chapelles sous l'invocation du même saint que la confiance des peuples a partout regardé avec raison comme un puissant protecteur.

[1] Au chap. VII de la 1re part. [2] Ps. CXI. 6.



CHAPITRE III

Remarquables et touchantes manifestations de la foi dans les diocèses de Rouen, d'Evreux, de Troyes, de Reims, d'Amiens, de Beauvais. — Pèlerinages ; pieux souvenirs des morts.

Il va sans dire que les pèlerinages qui sont le plus fréquentés en tout temps, l'ont surtout été d'une manière spéciale pendant la durée du choléra. Nous venons de voir les visites qui furent faites à Notre-Dame de Fourvières, à Lyon. C'est maintenant le tour de Notre-Dame de Bon-Secours, à Rouen.

Ce pèlerinage a été entrepris par plusieurs paroisses, et ce pieux sanctuaire a vu se succéder de nombreux fidèles venant implorer la Miséricorde de la Mère du divin Rédempteur. Citons seulement ici le pèlerinage que la paroisse Saint-Jean, de la ville d'Elbeuf, accomplit le 18 juin ; celui-ci donnera une idée des autres.

Cette paroisse s'est donc rendue processionnellement à Notre-Dame de Bon-Secours. L'épais brouillard qui couvrait la Seine n'a pas permis aux bateaux à vapeur de partir avant huit heures du matin. Cependant dès

quatre heures toutes les places étaient prises. Le nombre des personnes qui accompagnaient la procession s'éleva à deux mille. Ce fut un admirable spectacle que ces deux bateaux descendant le fleuve et portant cette foule de fidèles dont la voix envoyait aux échos le chant des Psaumes.

Sur le premier se trouvait le clergé, entouré des orphelines de la Providence, qui par intervalles chantaient, en l'honneur de la sainte Vierge, des cantiques dont le refrain fut répété en chœur par les assistants. Arrivé à Rouen vers neuf heures, le cortége s'est mis en marche pour le lieu du pèlerinage ; immédiatement après la célébration de la messe, il est redescendu à Rouen et a opéré son retour à Elbeuf par la même voie et avec le même ordre qu'il en était parti.

Huit jours après, la paroisse Saint-Etienne de la même ville a fait un pèlerinage semblable : une foule recueillie et confiante y prit part également.

C'est aussi le touchant spectacle d'un pieux pèlerinage qu'a donné, au commencement de juillet, la paroisse de Saint-Taurin de la ville d'Evreux. Elle s'est rendue processionnellement au village de Saint-Sébastien, afin d'y prier Dieu de faire cesser l'épidémie. Le pèlerinage de Saint-Sébastien fut fondé dans le XVe siècle, à l'occasion d'une peste noire. Une grande partie des habitants de la paroisse de Saint-Taurin, et même d'autres parties de la ville, ont suivi la procession, et plusieurs paroisses voisines se sont rendues à ce pèlerinage dans le même but.

A Troyes, nous voyons des chrétiens des diverses paroisses de la ville et de la banlieue se rendre spontanément en très-grand nombre, le dimanche 10 juin, auprès de Mgr l'évêque, afin de le prier d'ordonner des prières publiques pour la cessation du fléau qui venait d'envahir la ville et quelques autres points du diocèse. Inutile de dire que le prélat a été touché de cette

démarche, dont la pensée avait été inspirée à des hommes graves par un vif sentiment de foi et de piété, et qu'il s'est rendu à leur vœu.

Nous voici arrivé aux pieuses démonstrations des habitants de la ville de Reims, démonstrations dont nous avons déjà dit un mot [1], et que nous avons promis de faire connaître en cet endroit.

Après la neuvaine solennelle qui eut lieu dans cette ville, une sorte de sollicitude se manifesta parmi les habitants : on semblait s'inquiéter de voir que les prières publiques pour implorer la clémence divine allaient cesser. Les ouvriers de la paroisse Saint-Remi s'en préoccupaient surtout beaucoup, car l'amour pour leur saint patron et le souvenir des vieilles traditions de leurs ancêtres sont toujours vivants dans leurs cœurs. Ils savent tous, et ils se répétaient alors l'un à l'autre, que dans toutes les circonstances critiques et importantes le peuple de Reims a toujours eu recours à saint Remi, et imploré son assistance en portant processionnellement par la ville ses précieuses reliques; aussi appelaient-ils de tous leurs vœux une semblable procession.

Depuis quatorze siècles, en effet, toutes les fois que la peste, la famine, la guerre ont menacé la ville, la ville a eu recours à saint Remi, et des traditions authentiques attestent que les fléaux se sont arrêtés en dehors du cercle tracé par les processions qui portaient soit la châsse, soit le simple voile du tombeau du grand évêque [2]. Ne pourrait-on donc pas aujourd'hui imiter ces exemples et suivre ces précieuses traditions? Voilà ce que disaient les ouvriers. Aussi n'hésitèrent-ils

[1] Part. I. chap. V.

[2] Voir *Histoire de saint Remi, pour servir à l'étude des origines de la monarchie française*, in-18. 1849, chap. IX, page 95 et suiv.; ouvrage écrit avec lucidité et méthode par un jeune et intelligent ecclésiastique, M. l'abbé P. A. Aubert.

pas à en faire eux-mêmes la demande à M. le curé de Saint-Remi ; et quand ce pasteur leur eut fait comprendre qu'il appartenait à l'administration municipale de consentir à la réalisation de leur vœu, ils s'empressèrent de s'adresser à cette administration.

A la vue de cet empressement, les magistrats adhérèrent facilement à la demande qui leur était adressée, et le mercredi 29 août, la procession tant désirée eut lieu. Le corps du grand apôtre de la France fut solennellement porté de l'antique église abbatiale, où il repose depuis l'an 533, jusqu'à la cathédrale, puis ramené avec la même pompe dans son tombeau, en parcourant dans ce trajet la plus grande partie de la ville et des principales rues.

Nous ne décrirons pas la majesté de cette pompe religieuse, les bannières des cinq paroisses flottant joyeusement dans les airs, les longues files des pieuses enfants de Marie, des fidèles et du clergé, les chants unanimes de tout le peuple ; ce spectacle nouveau pour Reims, qui en était privé depuis longtemps, se retrouve dans toutes les processions catholiques. Mais ce qui était vraiment extraordinaire, ce qu'on ne retrouve que rarement ailleurs, c'est le calme, le recueillement, la foi, la piété de cette foule immense, abandonnée à elle-même, et où n'apparut ni un gendarme ni un uniforme ; c'est l'empressement des braves ouvriers de la ville, et surtout de la paroisse Saint-Remi, venant s'offrir en foule pour porter la châsse sur leurs épaules, et se retirant heureux et fiers d'avoir pu être admis six fois, huit fois à ce bonheur. Ce qui est vraiment extraordinaire, c'est l'enthousiasme de ces masses de plus de vingt mille personnes se pressant durant plus de cinq heures à la suite de la procession, et se retirant satisfaites d'avoir assisté à une fête dont le souvenir ne s'effacera pas; se félicitant hautement d'avoir pour ainsi dire, reconquis par leur

piété la jouissance d'un droit et d'une liberté précieuse dont elles surent, en réalité, par leur esprit d'ordre, se montrer véritablement dignes.

La population de la ville d'Albert, au diocèse d'Amiens, ne se montra pas moins religieuse que celle de Reims [1]. En présence du danger, les pieux Albertins ont redoublé de zèle envers l'auguste Marie. Réunis en foule, tous les soirs, au pied de son autel, ils récitèrent en commun le chapelet. Une procession eut lieu le dimanche 7 octobre, avec la statue de Notre-Dame et les saintes reliques, au milieu d'un concours immense, malgré une pluie battante. Le Seigneur n'a pas été indifférent à ces prières; du moins il est permis de croire qu'il y a eu quelque chose de providentiel dans la cessation immédiate des ravages du fléau dans cette ville; car le lendemain même de l'octave de la fête du saint Rosaire, il n'est mort que deux enfants, qui ont formé comme l'arrière-garde de quatre-vingt-douze décès.

Les jeunes gens de la paroisse de Boves, même diocèse, non contents, ainsi que nous l'avons vu [2], d'avoir prodigué leurs soins aux malades, ont donné des marques de la plus touchante sollicitude chrétienne. Animés des plus saints et des plus généreux sentiments, ils ont voulu faire prier, et prier eux-mêmes, la justice divine d'être propice aux âmes de leurs camarades qui ont succombé dans l'épidémie. C'est pourquoi ils ont fait célébrer, le 29 octobre, un service solennel; tous sont venus, pendant cette pieuse cérémonie, se prosterner au pied des autels, prier avec recueillement pour leurs chers défunts et donner ainsi à la société le bel exemple de la charité et de la

[1] C'est ce que nous apprend le *Courrier de la Somme*, par une lettre du curé de cette paroisse, insérée dans le n° du 20 octobre 1849.

[2] Part. II. chap. III.

fraternité chrétienne que saint Paul recommande aux fidèles [1].

C'est, dit l'Ecriture, « c'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés [2]; » c'est la marque la plus touchante et la plus réelle que les parents puissent donner des regrets que leur occasionne la perte de ceux qui leur sont chers; c'est le dernier acte de fraternité que puissent accomplir les vivants envers ceux qui ne sont plus! Eh bien! ces sentiments de sainte solidarité ont été compris dans la paroisse de Montataire, comme nous venons de voir qu'ils l'ont été dans celle de Boves.

On sait tout ce que les habitants de Montataire, diocèse de Beauvais, ont souffert, et l'on connaît le dévouement des jeunes gens de Saint-Vincent de Paul envers ces frères infortunés [3]. Après tant de douleurs, cette malheureuse paroisse avait besoin de consolations qu'on ne trouve qu'auprès de Dieu. A cet effet, une retraite générale fut donnée à Montataire. Elle s'est ouverte par un service solennel pour les fidèles décédés. Chaque jour, une messe des morts fut célébrée, les parents de ceux qui avaient succombé à l'épidémie se réunirent avec un pieux empressement autour de l'autel où coule, depuis bientôt dix-neuf siècles, le sang de la sainte Victime. Plusieurs instructions furent données tous les jours, soit par M. l'abbé Boulanger, prêtre de la société du Saint-Esprit, soit par M. l'abbé Depuille, prêtre du diocèse de Beauvais, et une foule nombreuse suivit ces exercices.

La clôture de cette retraite a eu lieu le dimanche 8 juillet. Près de trois cents personnes, parmi lesquelles un grand nombre de pères de famille se sont approchés de la sainte table. La communion a été portée à vingt convalescents retenus encore dans leur demeure.

[1] Rom. XII. 10 et alibi. [2] II. Mach. XII. 46.

[3] Voir part. II, chap. III.

Le soir, après les vêpres, une procession solennelle a été faite au cimetière. Oh ! que ce fut un spectacle émouvant et plein de grandeur que celui de cette multitude recueillie, attendrie, agenouillée sur la tombe des morts qu'elle arrosait de ses larmes !...

Mais ce ne furent pas là les seuls résultats que produisirent à Montataire, et les épreuves dont les habitants furent affligés, et les actes de dévouement qu'on exerça envers eux. Partout dans cette commune, la foi revint sur les pas de la charité, tant est puissante son action sur les âmes ! et afin de perpétuer l'exercice de cette charité tendre et vraiment fraternelle, on y fonda une conférence de la Société de Saint-Vincent de Paul, pour le soulagement des pauvres et des malades ; conférence, dit dans son *rapport* M. Ozanam, « que nous aimerons d'un amour de prédilection, comme Jacob aima Benjamin, parce qu'il était né dans le deuil et dans les larmes [1]. »

Cette conférence s'est trouvée, dès les premiers jours de sa formation, composée d'environ trente membres, et le maire de la commune en a accepté la présidence. La première quête faite entre les nouveaux membres a produit une somme de trois cent quatre-vingt-cinq francs ; c'est là un précieux résultat, et nous ne doutons pas que ces pieux confrères, ayant sans cesse présente à l'esprit cette parole vivifiante : « Ne nous lassons point de faire le bien, puisque si nous ne perdons point courage, nous en recueillerons le fruit en son temps [2]. » ne fassent tout pour consolider leur œuvre précieuse et pour lui faire produire toutes sortes d'heureux fruits.

[1] *Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul*, etc. *ubi suprà*, page 252.

[2] Gal. VI. 9.

CHAPITRE IV

Touchantes démonstrations religieuses parmi les populations des diocèses de Tours, de Nantes, d'Angers, de Rennes, de Saint-Brieuc, etc.

En parcourant d'autres diocèses, nous retrouverons sans doute les mêmes démonstrations de foi et de piété, que celles dont nous avons été témoins jusqu'ici ; mais ces démonstrations emprunteront, ce semble, un degré de plus de vivacité et d'ardeur, selon qu'elles éclateront dans des contrées où la religion est plus habituellement honorée et où elle compte un plus grand nombre de disciples fidèles. Toutefois, nous ne prétendons pas assigner ce caractère à tel ou tel diocèse en particulier : nos lecteurs ferons eux-mêmes l'application de cette remarque générale que nous nous contentons de consigner.

Commençons ce chapitre par la ville de Tours qui s'est souvent présentée sous notre plume. Une procession solennelle y eut lieu le 18 juillet pour demander à Dieu la cessation du choléra. Cette procession, dans

laquelle on a porté, comme dans tous les temps de calamité publique, les reliques de saint Martin et de saint Gatien, est sortie à six heures du matin de l'église métropolitaine. Elle a parcouru les rues principales de la cité et s'est rendue à l'église de Notre-Dame-la-Riche, où une messe a été dite par Mgr l'archevêque.

Après s'être arrêtée à l'endroit où a été longtemps déposé le corps de saint Gatien, la procession a repris le chemin de la cathédrale. Des témoins oculaires disent qu'on n'a jamais vu à Tours une procession plus nombreuse ; on évalue à quatre mille le nombre des personnes qui la suivirent. Les autorités de la ville ont assisté à la messe de Notre-Dame-la-Riche ; parmi celles-ci on cite le préfet d'Indre et-Loire qui, aussitôt après l'office, s'est empressé d'aller visiter les ambulances de cholériques.

Dans beaucoup de localités où de semblables processions ont eu lieu, on en a ressenti les plus heureux effets. Déjà nous en avons rapporté quelques exemples. En voici un nouveau qui nous est offert par la ville d'Ancenis, diocèse de Nantes.

Là, le choléra exerçait de tels ravages qu'en quinze jours plus de soixante personnes moururent, et cela dans une ville qui ne compte que 3,200 habitants. On y fit une procession à laquelle presque tous les hommes assistèrent ; c'était au moment où l'épidémie sévissait le plus cruellement : le lendemain, pas un seul cas nouveau ne se montra, ainsi que le rapport des médecins en fait foi.... Il est vrai que trois jours après, il y eut quelques cas. Mais cette recrudescence fut peu sensible ; puis le fléau disparut complètement pendant huit jours.

A Nantes même, une pétition couverte de nombreuses signatures fut adressée aux vicaires-généraux capitulaires, elle avait pour objet de demander qu'une

procession générale fut ordonnée, afin d'obtenir du Ciel la cessation du choléra. Le clergé, ayant considéré qu'alors le fléau avait beaucoup diminué d'intensité à la suite des prières faites dans tout le diocèse pendant l'octave de la Fête-Dieu, décida qu'il n'y avait pas lieu de recourir à une manifestation aussi éclatante et aussi solennelle; quoiqu'il en soit, la démarche des habitants de Nantes ne témoigne pas moins de leur foi, et elle méritait, à ce titre, d'être signalée.

Angers eut aussi sa neuvaine, sa procession solennelle, ses démonstrations populaires. La procession surtout a été admirable de foi vive, de piété tendre : le peuple s'y est porté en foule et a donné partout des preuves non équivoques de la sincérité de ses sentiments et de l'émotion religieuse dont il fut profondément pénétré. La mémoire de cette cérémonie égalera, dans cette ville, tous les plus beaux souvenirs d'autrefois. Si, dit une lettre [1] qui en rend compte, « si la foi dont les autels sont dépouillés venait à reverdir sur les tombes, nous n'aurions point peut-être payé de trop de morts les enseignements de la Providence; et ce que nous appelons aujourd'hui châtiment, nous l'appellerions demain miséricorde. »

Le recours public à Celui qui tient en sa main tous les fléaux, mais qui est aussi le Dieu de miséricorde et d'amour, n'est propre qu'à ranimer la confiance et à entretenir la paix de l'esprit, si nécessaires dans les grandes calamités. On a pu se convaincre de cette vérité dans la ville de Rennes, où l'élan populaire a surtout pris un caractère de touchante et plus vive piété envers la Mère du divin Sauveur.

Obéissant à un sentiment qui atteste leur foi et leur piété, quelques fidèles de cette ville se sont d'abord cotisés pour placer dans leur rue une statue de la très-sainte Vierge, et mettre ainsi sous sa garde leurs habi-

[1] Datée du 26 juin 1849.

tations pendant le temps que durerait l'épidémie. Le 24 juin la douce image fut portée à l'église Saint-Sauveur par un groupe de jeunes filles vêtues de blanc: elle y a été bénite, et la procession, à laquelle s'était jointe une foule empressée, est revenue en chantant des cantiques à la maison devant laquelle on dressa l'image tutélaire.

Mais bientôt cet exemple fut suivi par la plus grande partie de la population, et l'on vit s'élever de semblables statues. Partout la dévotion à la Mère de Dieu s'est manifestée par un éclatant témoignage de la confiance qu'ont en son intercession les fidèles de Rennes. Il n'y eut pas une rue, nous pourrions presque dire pas une maison, qui ne portât sur ses murs une statue de Marie. Une véritable émulation s'est emparée de chacun pour la construction des niches nécessaires pour placer l'image sacrée, et toutes ont rivalisé de bon goût et d'élégance.

Cependant cet élan eût été bien stérile encore, s'il se fut borné à ces marques extérieures. Les cérémonies publiques ne sont belles, entraînantes, qu'autant que les sentiments intérieurs se font jour par des actes non équivoques de foi et de charité. Aussi la pieuse population de Rennes fit-elle voir que son cœur était à l'unisson des démonstrations qu'elle donnait; chaque soir des rassemblements avaient lieu devant les statues de la sainte Vierge, et là on la priait avec ferveur d'intercéder auprès de son divin Fils pour qu'il prît en pitié son peuple affligé.

Ces rassemblements devinrent tels que quelques médecins de Rennes prièrent M. l'évêque de les empêcher, par la raison, dirent-ils, qu'ils pouvaient effrayer la population. Mais c'était une erreur; rien ne put arrêter ces religieux élans de tout un peuple, et l'on a pu se convaincre combien les consolations de la piété pouvaient, au contraire, contribuer puissamment à domi-

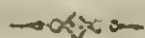
ner les inquiétudes exagérées et ranimer les courages qui auraient été tentés de faiblir.

Dans la ville de Dol, aussi du diocèse de Rennes, on a remarqué les mêmes effets. Les habitants ont célébré une neuvaine en l'honneur de Marie, afin d'obtenir la cessation du choléra. Or, avec cette neuvaine, qui a rappelé la tranquillité et la sainte confiance dans les esprits, ont fini aussi les coups du terrible fléau.

Pour perpétuer le souvenir de cette faveur insigne, et pour témoigner leur gratitude envers Marie leur généreuse bienfaitrice, les pieux habitants ont érigé, à la gloire de cette Reine des anges, des statues monumentales à l'entrée de leurs demeures respectives. Cette démonstration religieuses est d'autant plus significative que l'initiative en est exclusivement due au simple peuple, qui ne s'est inspiré que de sa foi dans cette circonstance.

La reconnaissance pour des bienfaits reçus est aussi un acte de foi; quand une population l'exerce, elle montre que la religion a fructifié dans son cœur. C'est pourquoi nous consignons ici que les habitants de la commune de Plérin, diocèse de Saint-Brieuc, si horriblement ravagée comme tant d'autres, ont fait élever, dans le cimetière communal, un monument à la mémoire de trois religieuses qui ont succombé à l'épidémie par suite de veilles, de fatigues, de privations de toutes sortes: l'une d'elles avait à peine trente-deux ans.

Nous devions d'autant plus mentionner ce fait, qu'il se rattache à notre première partie, puisqu'il forme un témoignage de plus en faveur du dévouement des ordres religieux pendant le choléra, et qu'il est aussi, pour cette troisième partie, une preuve du réveil général de la foi dans les cœurs.



CHAPITRE V

Traits de piété et de confiance en la protection de Marie dans les diocèses de Bordeaux, d'Agen et de Poitiers, de Carcassonne, de Nancy et de Montpellier.

Les villes de Bordeaux et d'Agen ont eu leurs magnifiques processions dans le but d'obtenir les grâces et les bénédictions du Ciel dans ces temps d'épreuves.

La première, celle de Bordeaux, a eu lieu le dimanche 1er juillet. Les corps saints que cette ville possède ont été solennellement portés dans les principales rues de la cité. Une foule immense s'est pressée respectueusement sur leur passage, et Mgr Dupuch, ancien évêque d'Alger, a présidé cette solennité. Celle d'Agen s'est faite le vendredi 7 septembre. Toutes les corporations religieuses de la ville s'y sont trouvées avec une imposante multitude de peuple. M. l'évêque d'Agen et tout son clergé marchèrent en tête du cortège. On s'est rendu à Notre-Dame de Bonne-Encontre, et là, les vœux de tous sont montés vers l'auguste Marie.

Il n'y eut pas que les grandes villes qui furent témoins de ces belles cérémonies religieuses. Les plus

humbles villages y participèrent aussi et en prirent souvent l'initiative. Ainsi, dans le diocèse de Poitiers, nous voyons une petite paroisse, nommée la Garette, cruellement éprouvée par l'épidémie, recourir à une procession, à laquelle assistèrent tous les habitants, pour demander au Dieu des miséricordes d'avoir pitié de sa population décimée. Le préfet des Deux-Sèvres, c'est une justice que nous devons lui rendre, a compris qu'il devait donner l'exemple, et il est venu dans cette commune pour relever le moral des paroissiens.

Comme à Rennes et à Dol [1], la ville de Carcassonne a vu plusieurs de ses rues embellies de l'image protectrice de la Mère de Jésus; avec cette différence, toutefois, que dans les deux premières cités la pieuse dévotion y a pris naissance à cause du choléra, et que dans celle-ci le culte des Madones, presque tombé en désuétude, s'y est ravivé sous le coup des mêmes épreuves. Ainsi, à Carcassonne, elles ont été parées de nouveaux ornements; leurs modestes chapelles ont été ornées de fleurs; la nuit, des luminaires ont brillé devant leurs niches, et les habitants, réunis chaque soir devant ces ces douces images, ont chanté les *litanies* en l'honneur de la sainte Vierge : piété vive, touchante confiance de la part d'enfants dévoués qui sentaient le besoin de se resserrer autour de leur Mère aux jours du danger!

La ville de Nancy a vu également sa population recourir à la prière. Une neuvaine a eu lieu et a été suivie par un grand concours. La clôture s'en est faite avec solennité dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, par Mgr l'évêque. L'assistance y fut si nombreuse que plusieurs personnes se virent obligées de stationner sur la place de l'église. Depuis cinq heures du matin, la communion fut presque constamment distribuée à une foule de fidèles, et, à la messe célébrée par le prélat, un grand nombre de personnes ont encore reçu le Pain

[1] Voir le chapitre précédent.

de vie de sa main. Ce sont là des faits consolants qui prouvent la ferveur des populations de ces contrées. Heureuses sont-elles davantage encore si à ces saintes pratiques elles savent joindre les actions qui en sont le fruit et l'expression vivante!

En terminant ce court chapitre, citons encore un exemple de la protection de Marie et de l'amour des populations envers cette divine Mère.

Depuis un mois, le choléra sévissait à Aniane, diocèse de Montpellier ; il y faisait de grands ravages, malgré le zèle et le dévouement des médecins. Le peuple désolé tourna tout son espoir vers la Vierge immaculée, et sa confiance ne fut pas vaine.

En effet, il existe dans la commune d'Aniane une église connue sous le nom de Notre-Dame de la Délivrance ; elle fut autrefois bâtie en mémoire d'un bienfait manifeste accordé aux habitants de cette paroisse par la protection toute-puissante de la Vierge Marie [1]. Le peuple, dans sa détresse, demanda à grands cris qu'on ouvrît les portes de cette église, et que la statue de la Vierge, dite *miraculeuse*, fût portée en triomphe dans toute la ville. Cette cérémonie pieuse eut lieu : depuis lors, l'épidémie a disparu ; les personnes malades se sont rétablies, et il n'y a plus eu de cas grave, un enfant excepté.

[1] Nous sommes étonnés que l'ouvrage, pourtant déjà si riche de renseignements, intitulé : *Année de Marie, ou Pèlerinage aux sanctuaires de la Mère de Dieu*, etc., 2 vol. in-12, 1842, ne donne aucune note sur ce sanctuaire béni.

CHAPITRE VI

Touchantes marques de foi, de piété et de reconnaissance données par les populations dans les diocèses d'Aix, de Verdun, de Nimes et de Marseille.

Il nous reste à citer quelques faits qui se sont passés dans quatre diocèses de France et en Belgique, avant d'avoir épuisé les renseignements qu'il nous a été donné de recueillir sur la manifestation de la foi dont les afflictions répandues partout par le choléra ont été l'occasion.

Une grande partie de la population d'Arles, diocèse d'Aix, effrayée par le souvenir des épidémies précédentes, plus encore que par le petit nombre de décès attribués au choléra, émigra en toute hâte. Déjà un grand nombre de magasins s'étaient fermés, et il était à craindre que la ville devînt bientôt déserte. Heureusement que la population eut recours à la prière! On fit une procession à laquelle assista une foule innombrable, où la statue de saint Roch fut portée par les membres de la société de ce nom. En un mot on ne cessa d'implorer la protection divine, et le calme rentra dans les esprits.

Même pieuse prévoyance de la part des habitants de Ligny, diocèse de Verdun. Le 25 juin, une députation d'hommes, au nombre de plus de soixante, se rendit chez M. le curé pour le prier de demander à l'autorité municipale la permission de faire une procession en l'honneur de Notre-Dame des Vertus, afin d'obtenir de Dieu qu'il délivrât la ville du fléau qui commençait à exercer ses ravages dans les environs. Cette procession eut lieu, et les pieux habitants de Ligny ne purent que s'applaudir de leur confiance en Marie.

Mais ce qu'avait fait une simple paroisse, la ville épiscopale ne put le négliger. Verdun voulut aussi avoir sa pieuse solennité préservative, si nous pouvons nous exprimer de la sorte : les habitants de cette ville eurent la consolation de voir la statue de Marie portée triomphalement dans les rues.

Un temps magnifique favorisa cette procession, qui s'est faite le dimanche 8 juillet. Un concours innombrable de fidèles accompagna l'image de la Vierge-Mère. « Depuis longtemps, dit un journal du pays [1], la ville de Verdun n'avait vu cérémonie aussi imposante, et depuis longtemps cérémonie n'avait réuni un cortége composé de citoyens de tous les rangs et de tous les âges, augmenté par un grand nombre d'habitants des campagnes.

La procession, sortie de l'église Notre-Dame à cinq heures du soir, n'y est rentré qu'à neuf heures; tous les fidèles n'ont pu trouver place dans la vaste église ; un recueillement édifiant s'est peint sur tous les visages, et, malgré une chaleur excessive, tout le monde, prêtres et fidèles, a fait preuve de zèle et d'une sainte ardeur. Ajoutons que la musique de la garde nationale a assisté au complet à la cérémonie, et qu'elle n'a cessé de jouer des airs empreints du sentiment religieux.

A Nîmes, le jeudi 15 août, fête et anniversaire de la

[1] L'*Echo de l'Est*, n° du 10 juillet 1849.

mort de saint Roch, une cérémonie des plus édifiantes eut lieu à la cathédrale.

Le conseil municipal, prévenant le vœu de la pieuse population de cette ville, avait prié M. l'évêque de célébrer l'office divin en l'honneur du saint, pour obtenir de Dieu, par son intercession, l'éloignement du fléau qui désolait la cité. A onze heures, la vaste nef de l'église fut remplie par une foule chrétienne et recueillie. M. l'évêque a pris dans la chapelle où elle était exposée depuis la veille à la vénération des fidèles, la relique de saint Roch, et l'a portée processionnellement sur le maître-autel, où il a célébré la messe. Une émotion générale saisit toute l'assemblée pendant cette cérémonie. Après la sainte messe, le prélat est monté en chaire, et, par quelques paroles pleines de simplicité et d'onction, a remercié les magistrats de la cité de leur pensée toute chrétienne. Il a consolé les uns et recommandé aux autres la confiance et la soumission à la volonté divine. Nous savons que l'allocution du premier pasteur a fait couler de bien douces larmes et fortifié bien des cœurs.

Nous retrouvons ici Marseille sous notre plume. C'est dans cette ville qu'il faut principalement admirer les élans de la piété en présence des ravages du choléra.

Depuis 1720, Marseille célèbre par une procession votive la cessation du terrible fléau qui décima si cruellement sa population. Jusqu'à ce jour, le vœu de Belzunce s'est religieusement accompli le vendredi, jour du Sacré-Cœur, choisi pour le pieux anniversaire[1]. Les générations marseillaises se sont transmis d'âge en âge les détails et le cérémonial de la fête, pour laquelle

[1] On peut voir d'intéressants détails, sur la fondation de cette procession votive, en tête des *Œuvres choisies* de Belzunce, 2 vol. in-8°, détails que M. l'abbé Pelletier a cités, avec beaucoup d'à-propos, dans une lettre adressée à la *Voix de la Vérité*, nº du 16 juin 1849.

église et fidèles déploient toute leur pompe, et dont les préparatifs occupent fructueusement une foule de petites industries.

S'il est une époque où ce pieux anniversaire devait être célébré, c'est bien surtout cette année 1849 qui marquera si tristement dans l'histoire. Eh bien! ce fut précisément cette année-là que la procession votive n'eut point lieu. Aussi quels furent la surprise et le regret de tous lorsqu'on apprit que, par une décision de l'autorité municipale, cédant à un sentiment de prudence sans doute exagérée, la cérémonie était ajournée! Le peuple ne put consentir à refouler ses sentiments religieux, et il a fallu qu'il les fît éclater hautement.

Ainsi qu'on l'a vu ci-dessus[1], au moment où le choléra commençait à sévir dans Marseille, la statue de Notre-Dame de la Garde fut descendue processionnellement de son antique sanctuaire pour être exposée dans la cathédrale à la vénération des fidèles. Or le peuple saisit avec bonheur cette occasion de se dédommager de la privation qu'il avait éprouvée de l'absence de la fête votive dont nous venons de parler.

Dans les circonstances pénibles où les habitants de Marseille se trouvaient, la cérémonie de la translation de l'image de la très-sainte Vierge fut empreinte d'un grand caractère qui saisit tous les cœurs. Il serait impossible de décrire le concours du peuple qui se pressa sur le passage de la *bonne Mère* et à la suite de la procession. Le cortége s'avançait lentement; un seul chant, le *Parce Domine*, retentissait dans les airs, et portait dans toutes les âmes chrétiennes l'émotion et le recueillement.

A cet instant solennel, écrit un témoin oculaire, « nous avons vu couler bien des larmes! Ce touchant spectacle, qui nous rappelait les plus beaux temps de la foi, nous a rempli de consolation et a fortifié notre

[1] Part. I, chap. VIII.

courage. Et alors les réflexions se pressaient en foule dans notre esprit. Un peuple chez lequel le sentiment religieux est si vivace, pensions-nous, ne peut pas se laisser aller à l'abattement de la peur, quelque grande que soit l'épreuve que le Ciel lui envoie ; car la foi a toujours été une invincible égide contre les douleurs humaines... Dieu ne restera pas insensible aux prières de notre fervente population ; il jettera sur elle un regard de pitié[1]... »

Quand la pieuse cérémonie fut terminée, chacun se retira profondément ému... Mais en se promettant bien de revenir souvent visiter l'image de Marie pour puiser, à l'ombre de cette vénérée relique, les consolations et les forces si nécessaires en temps d'épreuves.

Tous les jours, en effet, une affluence considérable de fidèles remplit les nefs de la cathédrale. Aucune messe ne s'est célébrée sans que de nombreux chrétiens n'y assistassent avec le plus grand recueillement, et l'on tenterait en vain de compter ceux qui s'approchèrent de la Table sainte pendant tout le temps que dura l'exposition de la statue de Notre-Dame de la Garde. Aussi, ne doute-t-on pas que la Mère de Dieu n'ait obtenu, en ces circonstances encore, de grandes grâces pour un peuple qui l'aime et qu'elle a toujours visiblement protégé.

Mais la foi des Marseillais ne s'est pas seulement manifestée par des actes de piété : ils ont fait preuve de dévouement les uns envers les autres ; ils se sont montrés sensibles aux nobles sacrifices accomplis par le zèle chrétien, et eux aussi ont eu la vertu de reconnaissance.

On se rappelle l'admirable conduite des sœurs de Saint-Vincent de Paul au milieu des cholériques de Marseille, et l'on sait[2] que l'une d'elles a succombé à

[1] Lettre insérée dans l'*Univers*, nº du 14 septembre 1849.

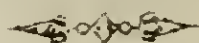
[2] Voir notre chap. VIII de la 1re partie.

une violente attaque du fléau, après avoir, avec une infatigable persévérance, consacré ses soins aux malades, jusqu'au moment où elle s'est mise elle-même au lit pour aller recevoir dans un monde meilleur la récompense due à sa charité.

La glorieuse fin de cette pieuse fille de saint Vincent de Paul méritait un hommage public. La commission de permanence du conseil municipal en a pris l'initiative, et la dette de la population fut dignement acquittée.

Quelques moments avant l'heure fixée pour les funérailles, le maire provisoire accompagné des conseillers, qui pour le moment partageaient ses travaux, se rendit à l'endroit d'où devait partir le convoi; et là, d'une voix émue, il exprima à la supérieure les sentiments de reconnaissance et de douleur de tous les cœurs marseillais. Les conseillers se mirent à la suite du convoi modeste, qui accompagnait la vénérable religieuse à sa dernière demeure; et partout sur leur passage ils ont pu comprendre, à l'attitude et au pieux recueillement de la population, combien elle sympathisait avec cette marque touchante de gratitude publique, accordée à la pieuse victime du devoir et de la foi.

Disons maintenant un mot des manifestations de la foi en Belgique, ainsi que nous l'avons annoncé en tête de ce chapitre, et nous terminerons.



CHAPITRE VII

Foi et pieux élans des populations en Belgique. — Mission providentielle des calamités publiques.

Les Belges ont eu aussi la foi et le bon sens de recourir à Dieu dans leurs afflictions pour obtenir la cessation de l'épidémie qui, comme l'on sait, leur a occasionné de cruels ravages. Nous avons plusieurs preuves de la manifestation de leur piété dans ces pénibles circonstances.

A Bruxelles, dès les commencements de l'invasion, c'est-à-dire l'un des premiers dimanches du mois de juin, le clergé de Molenbeck-Saint-Jean, suivi d'un grand concours de peuple, s'est rendu en procession à l'église de Laeken, où se trouvent les reliques de saint Roch, en chantant des hymnes en l'honneur de ce saint. Le même jour on a commencé une neuvaine à Notre-Dame-de-Bon-Secours.

La veille de la fête de ce saint, qu'on invoque contre les maladies épidémiques, les habitants de quelques quartiers, environnant la rue des Flandres, qui s'étaient cotisés pour élever une statue au saint, procédèrent à cette cérémonie avec beaucoup de recueillement. L'image,

portée processionnellement à l'église Sainte-Catherine, fut bénie par le clergé, puis posée dans la niche qui lui avait été destinée. N'oublions pas aussi de dire que dans Bruxelles, saint Roch a été invoqué tous les soirs par de nombreux fidèles dans les petites rues où son image existe de temps immémorial.

C'est encore saint Roch que nous voyons invoqué d'une manière spéciale à Namur. La piété traditionnelle des habitants de cette ville s'est de nouveau manifestée d'une manière extraordinaire, à l'occasion de la procession en l'honneur de ce saint, qui eut lieu le dimanche 19 août.

Plusieurs rues ont été littéralement transformées en berceaux de verdure; des couronnes élégantes y furent suspendues de distance en distance; des draperies somptueuses et des panonceaux aux nuances variées décorèrent les arcs de triomphe qui ont été placés à l'entrée et à l'issue des divers quartiers. Les paroissiens de Saint-Nicolas ont surtout voulu célébrer la fête de saint Roch avec un éclat qui fait honneur à leurs sentiments religieux. On ne pourrait dire les peines inouies et les fatigues auxquelles ils se sont assujettis pour élever de majestueux reposoirs, tresser des guirlandes et orner de fleurs les façades de leurs maisons. Au reste, ce zèle a été partagé par la ville tout entière; les confréries de saint Joseph et de sainte Barbe se sont associées à cette manifestation solennelle. Mgr l'évêque de Namur a assisté à la procession.

Passons à d'autres contrées de la Belgique. Vers la fin de septembre une cérémonie fort touchante a eu lieu dans la paroisse de Boight sous Grimberghe : la disparition de l'épidémie, qui a si horriblement sévi dans cette localité, en fut le motif.

Les habitants de Boight, quoique généralement peu aisés, se sont entendus pour faire célébrer une messe d'actions de grâces. De grand matin, le curé s'est rendu

à l'hôpital des cholériques, qui avait été improvisé au milieu d'un champ, dans un endroit écarté, et, de là, les convalescents, les religieuses et tout le personnel de l'infirmerie se sont rendus processionnellement à l'église en chantant le *Te Deum*. Le plus jeune des malades en convalescence ouvrit la marche.

En 1832, la population de la ville de Hal, habitant la partie agglomérée, et abstraction faite des hameaux, a été littéralement décimée par le choléra. En 1849, au moment où l'épidémie sévissait à Bruxelles et dans ses faubourgs; au moment où les bateaux, remontant le canal de Bruxelles à Charleroi, avaient à bord des malades et des mourants auxquels les médecins de Hal donnaient des soins, le doyen de cette ville exhorta ses paroissiens à recourir à la prière.

Inutile de dire que son appel fut entendu sur-le-champ et que tous les cœurs accueillirent avec empressement ce remède souverain. Le pieux prêtre leur recommanda surtout d'avoir confiance en la Mère de Dieu et de lui adresser chaque jour quelque prière spéciale. De plus, il annonça qu'une messe solennelle serait chantée en l'honneur de l'Immaculée-Conception, afin de placer la ville sous la protection de *Marie conçue sans péché*. Les habitants se rendirent en foule à cette messe; et la ville fut préservée du fléau : du moins les journaux le constataient encore dans les commencements du mois de septembre.

La ville de Liége a également offert le spectacle de tout un peuple recourant à la religion dans sa détresse et donnant des marques d'une grande ferveur. C'est par le simple récit de ces faits que nous terminerons cet opuscule.

Des processions spéciales, remarquables par la piété qui y a régné, ont eu lieu, à la demande de la population, dans bon nombre de paroisses de cette ville. Une neuvaine a été célébrée à l'église de Saint-Servais

par les soins de la confrérie placée sous l'invocation du patron de cette paroisse, un des apôtres les plus vénérés de la catholique Belgique.

Durant le cours de la neuvaine, l'église a été constamment ouverte, et à toutes les heures de la journée, elle a été visitée par un grand concours de peuple. La clôture de la neuvaine a été faite avec une solennité digne des jours de ferveur qui l'avaient embellie; le lendemain, une messe a été célébrée pour les paroissiens qui ont été victimes du fléau : l'Eglise, comme une tendre mère, ne sépare jamais, dans ses prières, le pieux souvenir des morts d'avec la sollicitude pour les vivants....

Ainsi, au milieu des ravages innombrables produits par le choléra, Dieu, dont il faut, à chaque pas de notre chétive existence, proclamer la miséricorde infinie, a su tirer le bien du mal. Cette immense affliction qui a pesé sur notre patrie et qui a plongé dans la douleur tant de nos frères, a servi d'avertissement solennel aux populations; elle a ravivé en elles la vie spirituelle; elle les a fait sortir de leur meurtrière indifférence, et l'on a vu partout se produire les fruits les plus précieux de salut.

Cette manifestation s'est traduite par des prières publiques, par de pieuses neuvaines, par des processions, par la restauration d'anciennes chapelles oubliées, par l'érection de nouvelles, par des actes publics de reconnaissance et, ce qui vaut mieux encore, par la pratique sincère des sublimes préceptes de solidarité et de fraternité recommandés aux hommes par le christianisme.....

Les calamités publiques servent donc, dans les plans divins, à rétablir l'harmonie que nos imperfections, suite de la déviation originelle, troublent sans cesse [1];

[1] Voir en tête de cet ouvrage nos *réflexions préliminaires*.

elles font rentrer nos âmes dans leur état normal; elles engendrent cette crainte salutaire qui fait que l'homme reconnaît sa dépendance, cette crainte qui est le principe de la sagesse, *Timor Domini principium sapientiæ*[1], et qui donne l'intelligence des choses divines. Alors les hommes les plus indifférents se retournent vers leur Créateur ; ils sont plus accessibles aux enseignements de la foi et plus disposés à les observer.

Saint Jean Chrysostôme n'assigne pas une autre mission aux afflictions de cette terre d'exil : « L'affliction, disait-il aux fidèles de son temps, nous découvre tout le néant des choses humaines et nous élève à la plus haute vertu... Voulez-vous vous convaincre de ce que je dis par des exemples ; je puis vous montrer des peuples qui ont éprouvé tour à tour l'adversité et la prospérité ; je puis vous faire voir les grands avantages qu'ils ont retirés de l'une, et la négligence dans laquelle les a jetés l'autre.

« Voyez les Hébreux. Lorsqu'ils étaient persécutés et accablés de travaux, ils gémissaient, ils invoquaient Dieu, ils attiraient d'en haut un puissant secours. Mais dès qu'ils furent comblés de toutes sortes de satisfaction, ils regimbèrent contre l'aiguillon. Voyez aussi les habitants de Ninive, lorsqu'ils jouissaient d'un bonheur paisible, ils irritèrent Dieu de telle sorte qu'il les menaça de détruire entièrement leur ville. Mais après que la prédication de Jonas les eut portés à s'humilier devant le Seigneur, ils renoncèrent au vice et se signalèrent par toutes les vertus.....

» Mais qu'est-il besoin de recourir à des exemples si éloignés de nous? Il ne faut que considérer l'état présent de l'Eglise pour voir le bien que produit l'affliction. Maintenant que nous jouissons de la paix, nous sommes tombés dans le relâchement et dans la mollesse, nous remplissons l'Eglise d'un déluge de vices et de

[1] Prov. I. 7.

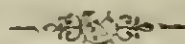
crimes. Lorsque nous étions persécutés, nous étions plus sages, plus humbles, plus vigilants, plus assidus aux sociétés saintes et plus appliqués à entendre la parole de Dieu[1]. Ce que le feu est à l'or, l'affliction l'est à l'âme. Elle la purifie, consume toutes ses souillures, la rend plus brillante et plus éclatante[2].... »

Mais les calamités publiques n'opèrent pas seulement dans les âmes un travail de *conversion*: elles déterminent encore, et nous l'avons vu dans les deux premières parties de cet opuscule, de belles et généreuses actions, des actes de courage, d'abnégation, de charité; de telle sorte que, par un enchaînement providentiel bien admirable, les afflictions et les épreuves procurant une manifestation plus grande de la charité, les merveilles de celle-ci touchent, à leur tour, des hommes jusque-là étrangers à la vie de la foi et les ramènent dans la voie véritable... Qui pourrait, en effet, ne pas se laisser gagner à la vue des bienfaits de la charité? Rarement on résiste à l'action du christianisme, et, dans quelque égarement qu'on ait eu le malheur de tomber, tôt ou tard on revient à lui, répétant avec joie cette parole inscrite au berceau de l'Evangile : *Vidimus stellam ejus..... et venimus*[3]!.....

1 C'est sans doute sur cette remarque du saint docteur que Bossuet, tirant la conséquence, s'est écriée : « Ah! s'il en est ainsi, Seigneur! rendez-nous les Domitien et les Néron, » dans ce fameux passage que nous avons rappelé plus haut, *réflex. prélim.* de notre 1re partie.

2 Jean Chrysostôme, *Hom.* XXVI, *in Epist.* 2 *Cor.*

3 Matth. II. 2.



CONCLUSION GÉNÉRALE

Quand la science aux abois eut montré que toutes ses prévisions ne pouvaient rien contre le terrible fléau qui, dans le cours de l'année 1849, a causé tant de ravages, plongé dans le deuil tant de familles, fait couler tant de larmes, une seule ressource resta aux infortunés que l'épidémie attaquait....

Cette ressource, on le comprend, se trouva dans l'abnégation des ministres du Dieu d'amour, aussi bien que dans le zèle et le dévouement des simples laïques; et l'on a pu se convaincre, par le récit qui précède, que si cette abnégation, ce zèle et ce dévouement eussent fait défaut, les malheurs qu'on a eus à déplorer auraient été bien plus grands encore et les victimes plus nombreuses.

Or ces vertus que le choléra a contribué à mettre davantage en lumière, tous ces actes si admirables qui viennent de passer sous nos yeux, se résument en un seul mot, CHARITÉ ; et ils ne sont pour nous qu'un nouveau triomphe de la charité, à laquelle tout se termine, qui est l'unique trésor du christianisme, *christiani nominis thesaurus*, comme parle un père [1], et qui, ne devant jamais finir : *charitas numquam excidit* [2], pourvoit à tout, non-seulement aux besoins des ames, mais encore aux douleurs corporelles.

En effet, « si la charité, dit très-bien un illustre auteur [3], est une vertu chrétienne, directement émanée de l'Eternel et de son Verbe, *elle est aussi une étroite alliance avec la nature*. C'est à cette harmonie continuelle du Ciel et de la

[1] Tertullien, *de Patient.* n° 12. [2] I Cor. x. 8.

[3] M. de Chateaubriand, *Génie du Christian.*, part. I. l. II. c. 3.

terre, de Dieu et de l'humanité, qu'on *reconnait le caractère de la vraie religion.* Souvent les institutions morales et politiques de l'antiquité sont en contradiction avec les sentiments de l'âme. Le christianisme, au contraire, toujours d'accord avec les cœurs, ne commande point des vertus abstraites et solitaires, *mais des vertus tirées de nos besoins* et utiles à tous. Il a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie.... »

Au surplus, les livres saints nous apprennent, à toutes leurs pages, que c'est à l'amour que nous aurons pour nos frères, au bien que nous leur ferons sous tous les rapports[1], que l'on reconnaîtra si nous sommes véritablement les enfants de Dieu. Ce fut par le charité, à l'exemple de leur divin Maître, que les apôtres gagnèrent si rapidement les cœurs et séduisirent saintement les hommes. De nos jours, encore, n'est-il pas certain que toutes les fois que les successeurs des apôtres font sentir aux populations les bienfaits du christianisme, ils les attirent plus facilement à la religion et les trouvent plus disposés à pratiquer ses préceptes? C'est que, comme le fait assez entendre saint Paul, le moyen temporel est un puissant moyen pour arriver au bien spirituel, car il veut que chacun « ayant toujours tout ce qui suffit en toutes choses, ait abondamment ainsi de quoi pratiquer toutes sortes de bonnes œuvres[2]. »

Nous l'avons vu, d'ailleurs, durant les ravages du choléra; le bien matériel a aidé à produire dans beaucoup d'âmes le bien spirituel, les actes de dévouement du clergé et des fidèles laïques ont parlé puissamment au cœur des peuples; ils ont dès lors *jugé l'arbre par ses fruits*[3], et la lumière des bonnes œuvres ayant lui à leurs yeux, ils ont glorifié notre Père qui est dans le ciel[4]. Ils se sont dit qu'une religion qui inspire et qui féconde un dévouement si désintéressé et une conduite si généreuse ne peut être que bonne, sainte, divine, par conséquent digne de tous nos hommages; de là, comme nous en avons cité quelques preuves, leurs pieuses manifestations, de là le retour d'un

[1] On peut lire, entre autres endroits de l'Ecriture, l'*Epître de S. Jacques*.

[2] II Cor. IX. 8.

[3] Luc. V. 44.

[4] Matth, V. 16.

grand nombre et ces marques non équivoques de la foi la plus vive et la plus sincère....

Voilà des faits évidents, certains; ils se sont passés au milieu de nous.... Or, qu'en conclure? sinon que, puisque la charité chrétienne exerce une si puissante influence sur les âmes, il importe que nous tous, prêtres et chrétiens, nous fassions de plus en plus sentir son action sur la terre; c'est à dire que nous *n'aimions pas seulement nos frères en paroles, mais par les œuvres et en vérité* [1], afin que, voyant que nous sommes réellement les disciples de Jésus-Christ, ils soient portés à embrasser la doctrine de vie.

Il en est qui, en présence de tout ce qui se passe à cette heure dans l'ordre social, s'inquiètent, se troublent et ne voient l'avenir qu'à travers les nuages les plus sombres.... Eh bien! qu'ils nous permettent de le leur dire: « Faites, chacun dans votre sphère, que les préceptes évangéliques de liberté, d'égalité, de solidarité, qui se résument dans la *charité*, cette vertu par excellence [2] qui a pris naissance dans Jésus-Christ [3], faites, disons-nous, que ces saints préceptes apportés au monde par le divin Rédempteur, reçoivent leur complète application au milieu de nos sociétés agitées; et bientôt vos terreurs cesseront; vous verrez les hommes se réconcilier entre eux et vivre en paix, « sans aucune crainte, chacun sous sa vigne et sous son figuier [4] » parce que, selon la pensée de l'Ecriture dans cette parole, les peuples qui possèdent leur nécessaire demeurent tranquilles et n'aiment pas les troubles. »

Oui, soyons-en bien convaincus, ce n'est que par la *charité* que notre société peut être sauvée. « La religion, dit un orateur chrétien que nous avons déjà cité [5], en détachant l'homme de son individualité, en lui prescrivant d'aimer son frère comme lui-même, l'appelle sans cesse à l'union. Tout dans la religion travaille à la convergence des cœurs. La religion réprime, conserve, étend; mais

[1] I Joan. III. 18. [2] I Cor. XIII. 13.

[3] *Dilectio et viæ bonorum apud ipsum.* Eccli. X 15.

[4] III Reg. IV. 25.

[5] M. l'abbé Deguerry, dans l'*Allocution*, citée plus haut, c. de cette 3e partie.

parmi tous les moyens qu'elle emploie, elle donne toujours la première place à la *charité*. A la passion de l'amour de soi elle substitue la passion du bien de son frère, et entraînés par cet amour réciproque, les hommes se cherchent, se réunissent, s'embrassent dans une véritable et sainte fraternité.

« ... Aimer Dieu comme un père, et son semblable comme soi-même, voilà le vrai secret du bonheur du monde! O homme, tu aimes et tu cherches la primauté. Eh bien! je te donne celle qui réalisera la plus grande somme de bien possible, la primauté de la charité, la primauté de celui qui fera le plus, qui se dévouera le plus pour ses frères, que celui-là soit le premier entre tous! Oh! noble ambition, quand seras-tu la seule sur la terre?

« Le bonheur, nous le savons bien, ne sera jamais complet ici-bas. Notre-Seigneur en nous apportant la rédemption pour l'âme et pour l'éternité ne nous l'a pas apportée complète, absolue pour le temps et pour le corps; la souffrance ne peut disparaître de la société. Mais au moins, en commandant aux hommes de s'aimer comme des frères, le Seigneur nous a délivrés d'une grande partie des calamités et des misères de cette vie : « il nous a, ajouterons-nous, mis à même, par la charité, de faire disparaître les maux et les luttes résultant de l'esprit de caste et de séparation, esprit d'orgueil et païen, opposé à l'esprit d'union et de solidarité qui est tout chrétien; enfin il a voulu, « lui qui étant riche s'est fait pauvre pour l'amour de nous, afin que nous devinssions riches par sa pauvreté [1], » il a voulu « pour ôter l'inégalité, que l'abondance des uns suppléât à la pauvreté des autres, afin que la pauvreté fût suppléée par l'abondance, et qu'ainsi tout fut réduit à l'égalité [2]. »

Encore une fois donc « aimons-nous les uns les autres, comme Jésus-Christ nous a aimés [3], » et, puisque « c'est la gloire du Père céleste que nous portions beaucoup de fruits et que nous devenions les disciples du Sauveur [4], » faisons en sorte que la charité brille, toujours et partout, de toute sa splendeur divine, et nous verrons certainement luire sur notre patrie des jours meilleurs!...

[1] II Cor. VIII. 9.
[2] S. Joan. XV. 12.
[3] Id. ibid. 14.
[4] Id. ibid. 8.

APPENDICE

Dans nos chapitres IV et V de la première partie, nous avons eu l'occasion de mentionner un *Rapport* du ministre de l'agriculture et du commerce sur les récompenses honorifiques décernées à quelques-uns de ceux qui, durant le choléra, se sont distingués par leur dévouement. Ce *Rapport* a été publié dans le *Moniteur* du 1er janvier 1850. Nous croyons devoir citer les passages suivants et donner la liste complète des personnes qui s'y trouvent désignées :

« ... Partout, dit le ministre, le clergé a redoublé de zèle et de charité ; au milieu de tant de souffrances et de si poignantes misères, sa sublime mission de chaque jour s'était immensément agrandie ; il a su s'élever à la hauteur de cette nouvelle tâche, et son assistance, ses consolations n'ont manqué à aucun malheur...

. . . .

« Quant aux membres du clergé qui se sont fait remarquer par leur noble conduite, parmi tant de noms dignes de la reconnaissance du pays, je n'aurais pas manqué de les comprendre au premier rang de mes propositions. Mais il m'a paru que je devais m'imposer une réserve. Plusieurs curés de Paris auxquels des médailles d'honneur avaient été accordées ont décliné cette distinction. A leurs yeux, ce qu'ils avaient fait n'était que l'accomplissement des devoirs sacrés auxquels leur vie tout entière est vouée. L'abnégation, le dévouement envers les malades rentrent dans les obligations de leur sacerdoce, et, par un sentiment de modestie qui les honore encore davantage, ils ne croient pas s'être distingués en se montrant fidèles à leur sainte mission.

» Ce sont là de ces scrupules qu'on ne saurait trop respecter, ils me traçaient la marche à suivre à l'égard des autres ecclésiastiques dignes de recevoir un témoignage de votre approbation. Mais, si j'ai renoncé à les comprendre dans mes présentations, mon devoir envers le pays est de les signaler à la reconnaissance de leurs concitoyens, ce sont :

MM. Gignoux, évêque de Bauvais; Heu, directeur du grand séminaire de Beauvais; Bour, curé d'Eply, Dandeville, curé d'Aromanches; Follet, curé du St-Sépulcre, à Mont-Didier; Fortin, curé de Montataire; Fournier (l'abbé), curé-doyen de Rethel; Gellée (l'abbé), curé de St-Pierre de Beauvais; Laurent, aumônier de l'asile des aliénés de Clermont; Lefèvre, curé à Mayenne-Grande (Moselle); Tanquin (l'abbé), curé d'Onistebam (Calvados); Vergnes (l'abbé), desservant à Beynes (Seine-et-Oise); Balteaud (l'abbé), desserv. à Apremont (Ardennes); Baudot, desserv. de Contarnoux; Dupas, desserv. à Termes; Fraignant, desserv (Charente-Infér.); Houssais, desserv. à la Chapelle-des-Marais (Loire-Infér.); Bardeau, vicaire de la Ferté sous-Jouarre (Seine et Marne); Millet, curé d'Argenteuil (Seine-et-Oise); Molesme (desserv. de) [Yonne]; Tarillon, desserv. de Terrières; Verdy, vic. de la paroisse de St-Hellier.

» Parmi les personnes et les institutions auxquelles est accordée une médaille d'honneur, nous comptons :

Dans les *Ardennes* : sœur Géronime, de Reims (arrond. de Vouziers); sœur Antonide, de Grandpré; les sœurs de la congrégation de l'Espérance, à Charleville; les sœurs hospitalières du Château-Porcien.

Dans l'*Aube* : sœur St-Savinien, sœur de la Providence, à Mézières.

Dans le *Calvados* : sœur Amable Poitevin, sœur Désirée Leflaut, sœur St-Augustin, sœur St-Arsène (de la Miséricorde); la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Caen.

Dans la *Charente-infér.* : les sœurs Thérèse (Angélique), Camille, St-Alexis, Celsin, Amélins, Savinien, Thierry, Marie Théodose, Philibert, Adeline, Maurille, Narcès, sœurs de la Sagesse.

Dans le *Cher* : sœur Ursule, de Bourges; sœur Gertrude, de Nérondes; sœur Dorothée, à Dun-le-Roi; sœur Anastasie, à Cour-les-Barres; sœur Euphrasie, à Cour-les-Barres, sœur Octavie, supérieure de l'asile départemental de Bourges.

Dans la *Côte-d'Or* : sœur Marie, de la maison religieuse de Ste-Marthe de Dijon; sœur Marie, de la congrégation de la Nativité; sœurs de la Prodividence de Meursault; sœur Rosalie Massadan, sœur de charité de Beaune; sœur Julienne Despujos, supérieure de la congrégation de la Providence, à Châtillon: sœurs Moissonnet et Patriarche, sœurs hospitalières de Beaune; la communauté des sœurs de Ste-Marthe de Dijon; la communauté des sœurs hospitalières de Beaune; sœur St-Louis (Catherine Coquerelle), à Bure, Barret (Agathe), Ducas (Vincent), Pelletier (Marie), sœurs de la

Providence à Châtillon; sœur Maximilienne, à Montbard; sœur Alexandre, à Montbard.

Dans l'*Eure* : la supérieure de la Miséricorde, à Louviers; la supérieure de l'hospice de Louviers; la supérieure de l'hospice de Pont-Audemer : sœur Andioux, attachée à l'hospice de Pont-de-l'Arche.

Dans l'*Eure-et-Loir* : sœur Hortense, supérieur de l'hôpital des Dreux; sœur Norbert, sœur préposée à la salle des cholériques; les sœurs Virginie et Emilie, de l'ordre de St-Paul.

Dans l'*Ille-et-Vilaine* : sœur Marie de Cancale.

Dans l'*Indre-et-Loir* : la congrégation des Dames-Blanches, à St-Symphorien; la congrégation de St-Joseph, à Tours.

Dans le *Loir-et-Cher* : les sœurs Géronime, Clément et Saint-Mathieu, de la congréagation de Saint-Paul-de-Chartres, à Blois.

Dans la *Loire-Inférieure* : sœur Jeanne Labour, à St-Nazaire; Frumence, sœur supérieure de l'hospice d'Ancenis; Ste-Anne (sœur), de l'hospice d'Ancenis; St-Victor (sœur), institutrice, à Vineux; (Désirée) Délacroix (sœur), à Paimbœuf; Sainte-Eléazare (sœur), à Paimbœuf.

Dans le *Loiret* : la supérieure de l'hospice de Patay, sœur Lemoine, de l'hôtel-Dieu d'Orléans.

Dans la *Marne* : Nécénard (sœur), de l'hospice de la Charité, a Ste-Menehould; Gilot (sœur Charlotte), de l'hôtel-Dieu de Ste-Menehould; Conte (Cécile), supérieure des sœurs de l'hospice de Sézanne; Ernestine de l'ordre de la Compassion, à Reims; sœur Dasse, hospitalière à l'ambulance de Châlons; sœur Mauclère, hospitalière à l'ambulance de Châlons.

Dans la *Haute-Marne* : sœur Séraphine, religieuse de Bon-Secours, à Chaumont.

Dans la *Mayenne* : sœur Perdreaux, religieuse de la congrégation d'Evron; sœur Nourry, de la même congrégation.

Dans la *Meurthe* : les sœurs Stanislas et Thérèse, de la congrégation de St-Charles; les sœurs Augustine et Léocadie, de l'Espérance; les sœurs Marie-Claude et Berthelé, de la Doctrine chrétienne.

Dans le *Morbihan* : sœur Joachim, du Saint-Esprit.

Dans la *Moselle* : les sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Dans la *Nièvre* : Marau (Dorothée), sœur de Charité, à Nevers; Ceyrac (Marie-Thérèse), supérieure des sœurs de l'hospice de Clamecy; Ravi (Claire), sœur de Charité, à Varzy; Bouget (Ursule), sœur de la Charité, à Donzy.

Dans l'*Oise* : M. de Coussac, de la société de St-Vincent de Paul.

Dans l'*Orne* : les sœurs Geneviève et Marguerite, de St-Vincent de Paul.

Dans la *Seine* : l'institut des filles de la Charité (St-Vincent de Paul), rue du Bac; les communautés des sœurs de la Charité des rues du Vertbois et Quincampoix, sœur Constance et sœur Valentine, surveillante de la section Rambuteau, les sœurs Gabrielle et Sophie, surveillantes de la première section *bis*, cinquième division; sœur Célestine, sous-surveillante à la troisième section de la cinquième division.

Dans la *Seine-et-Marne* : les sœurs de St-Vincent de Paul, à Coulommiers et à Montereau; Mme Testard, dame de Charité à Meaux; les sœurs de St-Vincent de Paul, à Melun: les sœurs de la Providence, à Hermé

Dans la *Seine-Inférieure* : sœur Désirée, institutrice à Pavilly; sœur Héloïse, de l'hospice de Rouen; Mesdames Normand et Lemarchand, dames de Charité, à Ingouville

Dans la *Seine-et-Oise* : sœur Narcisse, attachée à l'hospice de Meulan; sœur Ste-Hortense, supérieure de l'hospice de St-Arnoult.

Dans les *Deux-Sèvres* : les religieuses de la Ste-Famille; les sœurs de l'Espérance; les sœurs hospitalières de St-Laurent.

Dans le *Var* : la supérieure de l'hospice civil du St-Esprit.

Dans la *Vendée* : sœur Mélanie, attachée au bureau de Bienfaisance de Fontenay; les sœurs qui dirigent l'école des filles de Fontenay.

Dans les *Vosges* : Marie Mengin, religieuse du Saint-Esprit, à Ronceaux.

Dans l'*Yonne* : Honorine (sœur), religieuse de la Providence de Ligny, à Ancy-le-Franc; Creuserat (sœur Ste-Félicité), religieuse ursuline; Brot (sœur), de l'ordre de St-Vincent de Paul; Ladislas (sœur), de la Providence; Coubard (sœur), de l'ordre de St-Vincent de Paul.

L'insertion de cette *liste* officielle, toute sèche qu'elle est, a du moins cette utilité qu'elle est une espèce de réparation des nombreuses omissions qui étaient inséparables de notre travail, n'ayant pas reçu, de partout, les renseignements que nous avions demandés. Nous sommes donc heureux, par cette citation, de réparer nos oublis involontaires, bien que cette *liste* elle-même soit incomplète, et que les personnes qui se sont dévouées pour le bien de leurs frères ne puissent trouver, dans les vains éloges des hommes, une récompense qu'il appartient à Dieu seul de décerner.

TABLE

DEUXIÈME PARTIE.

LE CHOLERA A PROCURE PARMI LES LAÏQUES UNE EXPANSION PLUS GRANDE DU DÉVOUEMENT CHRÉTIEN.

TROISIÈME PARTIE.

LE CHOLÉRA A EXCITÉ, PARMI LES POPULATIONS, UN CONSOLANT ET SALUTAIRE ÉLAN DE FOI ET DE PIÉTÉ

FIN DE LA TABLE.

— Lille. Typ. L. Lefort. 1858. —

